

MAINTENANT ET DEMAIN L'EXCELLENCE DANS TOUS CE QUE NOUS ENTREPRENONS

# Systeme de projection des professions du Canada Projections 2017

## *Sommaires industriels 2017-2026*

*Décembre 2017*



Emploi et  
Développement social Canada

Employment and  
Social Development Canada

Canada

## **SPPC 2017: Sommaires industriels**

Les projections par profession produites dans le cadre du Système de Projection des Professions du Canada (SPPC) nécessitent la préparation d'un scénario macroéconomique et d'un scénario sectoriel afin de déterminer les perspectives de long terme relatives à la croissance de l'emploi total et à la distribution de l'emploi par industrie et profession.

Les perspectives de long terme relatives à la croissance économique du Canada et à la structure industrielle seront fortement influencées par les changements démographiques, plus précisément le ralentissement de la croissance de la population et le vieillissement de la population. Ces tendances démographiques ne peuvent être évitées et auront un impact important sur les perspectives de long terme concernant la population active, l'emploi, le PIB potentiel, la demande intérieure finale et la composition industrielle de l'économie canadienne.

Ce rapport présente le scénario sectoriel sous-jacent aux projections de 2017 du SPPC. Ce scénario a été développé en collaboration avec The Conference Board of Canada, en utilisant l'information disponible au printemps 2017. Il fournit une analyse détaillée des tendances historiques et futures pour chacune des 42 industries définies par le SPPC. Ces 42 industries couvrent l'ensemble de l'économie et sont basées sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), édition 2012.

Chacun des 42 sommaires industriels inclut l'information suivante :

- Définition et caractéristiques de l'industrie;
- Faits saillants et principales statistiques;
- Professions clés reliées à l'industrie (voir le texte en encadré);
- Performance historique en termes de production, d'emploi et de productivité;
- Facteurs de croissance intérieurs et extérieurs de la demande pour les biens ou services produits par l'industrie;
- Enjeux et opportunités, incluant les impacts des nouvelles technologies;
- Perspectives de 10 ans pour le PIB réel, l'emploi et la productivité.

Plus particulièrement, l'objectif des sommaires industriels est de répondre à trois questions spécifiques pour chaque industrie :

1. Quels sont les facteurs ayant eu une incidence positive et négative sur la croissance du PIB réel, de l'emploi et de la productivité au cours des dix dernières années?
2. Quels sont les facteurs qui auront une incidence positive et négative sur la croissance du PIB réel, de l'emploi et de la productivité au cours des dix prochaines années?
3. Pour quelles raisons projette-t-on une accélération (ou un ralentissement) de la croissance du PIB réel, de l'emploi et de la productivité au cours des dix prochaines années par rapport aux dix dernières années?

## PROFESSIONS CLÉS PAR INDUSTRIE

Les professions clés par industrie reposent sur la Classification nationale des professions (CNP), édition 2016 (code à 4 chiffres). Il s'agit des plus importantes professions au sein de l'industrie ou des professions qui sont fortement concentrées dans l'industrie (sans nécessairement être des professions affichant un grand nombre de travailleurs).

Plus spécifiquement, ce sont les professions qui représentent les plus grandes parts de l'emploi total au sein de l'industrie (voir l'exemple 1) et/ou les professions pour lesquelles l'industrie représente une part importante de l'emploi total au sein de la profession (voir l'exemple 2).

- Exemple 1 : Les charpentiers-menuisiers (CNP 7271) et les électriciens (CNP 7241) représentent respectivement 8 % et 7 % du nombre total d'emplois dans l'industrie de la construction.
- Exemple 2 : L'industrie de la construction emploie 92 % des briqueteurs-maçons (CNP 7281), bien que cette profession représente moins de 1 % du nombre total d'emplois dans l'industrie.

La liste des professions clés est triée selon la taille de la profession dans l'industrie (en ordre décroissant). Les professions clés peuvent être listées dans plus d'une industrie.

Les professions clés excluent généralement les professions administratives et de soutien que l'on retrouve dans la plupart des industries, notamment :

- Agents/agentes d'administration (CNP 1221)
- Adjoints administratifs/adjointes administratives (CNP 1241)
- Concierges et surintendants/surintendantes d'immeubles (CNP 6733)
- Techniciens/techniciennes en comptabilité et teneurs/teneuses de livres (CNP 1311)
- Réceptionnistes (CNP 1414)
- Employés/employées de soutien de bureau (CNP 1411)
- Commis à la comptabilité et personnel assimilé (CNP 1431)
- Professionnels/professionnelles en ressources humaines (CNP 1121)
- Administrateurs/administratrices de la paye (CNP 1432)
- Directeurs/directrices des ressources humaines (CNP 0112)
- Toutes autres professions de nature administrative ou de soutien non reliées aux activités principales de l'industrie.

Ces professions sont exclues des professions clés par industrie, à moins qu'elles ne constituent un élément important des activités principales. Par exemple, toutes les entreprises ont besoin de comptables, mais seuls les cabinets comptables emploient des comptables dans le cadre de leurs activités principales.

À des fins pratiques, les professions clés excluent également les professions affichant un nombre de travailleurs relativement petit. L'objectif est d'informer les lecteurs sur les professions les plus pertinentes par industrie, et non pas de couvrir toutes les professions dans l'économie.

<b>Table des matières – Liste des industries</b>	<b>Page</b>
Agriculture.....	4
Foresterie et exploitation forestière.....	5
Pêche, chasse et piégeage.....	7
Extraction minière.....	9
Extraction de pétrole et de gaz.....	11
Activités de soutien pour l'extraction minière, pétrolière et gazière.....	13
Construction.....	15
Services publics d'électricité, de gaz et d'eau.....	18
Produits alimentaires et boissons.....	20
Fabrication de produits en bois.....	22
Fabrication du papier.....	25
Impression et activités connexes.....	27
Produits chimiques.....	29
Produits en plastique et en caoutchouc.....	31
Transformation des métaux et produits minéraux.....	33
Fabrication de produits métalliques et de machines.....	35
Produits informatiques, électroniques et électriques.....	37
Véhicules automobiles, remorques et pièces.....	39
Matériel de transport aérospace, maritime, ferroviaire et autre.....	41
Textiles, vêtements, cuir et meubles.....	44
Activités diverses de fabrication.....	46
Commerce de gros.....	48
Commerce de détail.....	50
Services de transport par camion et transport terrestre de voyageurs.....	53
Services de transport aérien, maritime, ferroviaire et pipelines.....	55
Services postaux, messageries et entreposage.....	57
Finance, assurances et services immobiliers et de location.....	59
Services juridiques, de comptabilité, de conseils et autres.....	61
Conception de systèmes informatiques et services connexes.....	64
Architecture, génie et services de design et de R-D scientifique.....	66
Gestion, administration et autres services de soutien.....	69
Services d'information, culture et télécommunications.....	71
Arts, spectacles et loisirs.....	74
Services d'hébergement.....	77
Services de restauration.....	80
Services de réparation et services personnels et ménagers.....	83
Écoles primaires et secondaires.....	85
Collèges, cégeps et formation professionnelle.....	86
Universités.....	88
Soins de santé.....	90
Assistance sociale.....	93
Administration publique.....	95

## Agriculture (SCIAN 1111-1119; 1121-1129; 1151-1152)

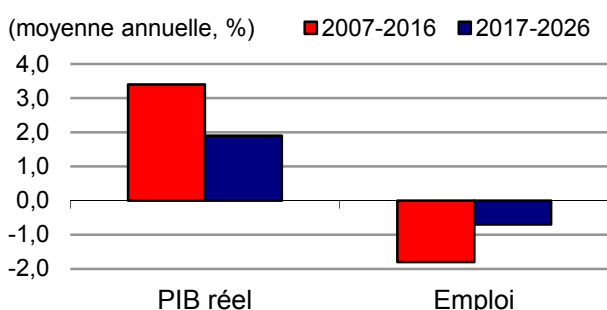
L'industrie de l'agriculture est composée de trois segments distincts: la culture agricole (63 % de la production totale en 2016); l'élevage (24 %); et les activités de soutien (13 %). La culture agricole comprend la culture de plantes oléagineuses et de céréales, de fruits et de légumes ainsi que de plantes et de vignes. L'élevage comprend l'élevage de bovins, de porcs, de volailles et d'autres animaux pour la production de produits carnés, de produits laitiers et d'ovoproduits. Ce segment comprend aussi l'aquaculture et l'apiculture. Parmi les activités de soutien, on retrouve les services de récolte, d'épandage d'engrais et de stérilisation, et tous les services liés à l'élevage du bétail et des animaux de compagnie. La culture agricole est fortement orientée vers les exportations, alors que l'élevage est essentiellement tourné vers le marché intérieur. En 2016, l'industrie comptait un total de 289 200 travailleurs, dont 45 % dans la culture agricole et 47 % dans l'élevage. L'emploi est principalement concentré en Ontario (27 %), au Québec (20 %), en Alberta (18 %), et en Saskatchewan (14 %). La main-d'œuvre est caractérisée par une forte proportion de travailleurs masculins (70 %) et de travailleurs autonomes (59 %). Les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent :

Gestionnaires en agriculture (0821)  
Ouvriers/ouvrières agricoles (8431)  
Entrepreneurs/entrepreneuses de services agricoles, surveillants/surveillantes d'exploitations agricoles et ouvriers spécialisés/ouvrières spécialisées dans l'élevage (8252)  
Ouvriers/ouvrières de pépinières et de serres (8432)  
Manoeuvres à la récolte (8611)  
Gestionnaires en horticulture (0822)

Manoeuvres de l'aquaculture et de la mariculture (8613)  
Entrepreneurs/entrepreneuses et superviseurs/superveuses des services de l'aménagement paysager, de l'entretien des terrains et de l'horticulture (8255)  
Conducteurs/conductrices de camion de transport (7511)  
Gestionnaires en aquaculture (0823)

Cette industrie est très sensible aux conditions météorologiques, aux fluctuations de la demande et des prix des produits agricoles sur les marchés mondiaux, ainsi qu'aux activités économiques dans les industries de la transformation des aliments et des services de restauration. L'industrie a également rencontré plusieurs difficultés au cours de la dernière décennie, dont l'émergence de concurrents importants sur les marchés mondiaux (comme le Brésil et la Chine) et bon nombre de préoccupations internationales en matière de santé et sécurité qui ont entraîné une série de restrictions commerciales à l'encontre des produits agricoles canadiens (de la part des États-Unis, de l'Union européenne, de la Chine et de la Russie). Bien que ces facteurs aient engendré des fluctuations considérables dans la production au cours de la période de 2007-2016, le rythme de croissance du PIB réel est demeuré solide, se situant à 3,5 % par année en moyenne. La croissance de la production est venue principalement des cultures agricoles, puisque la production de bétail a connu une croissance plutôt modeste. La hausse des cultures agricoles s'explique essentiellement par l'amélioration des méthodes d'ensemencement et par une augmentation des exportations,

### Croissance du PIB réel et de l'emploi dans l'agriculture



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, scénario sectoriel 2017 du SPPC (projections).

alimentée par la demande croissante en maïs et en canola pour la fabrication de biocarburants. Malgré une croissance vigoureuse de la production, l'emploi dans l'industrie a reculé de 1,8 % par année de 2007 à 2016, car l'intensification de la concurrence mondiale et les pressions du marché ont contraint l'industrie à diminuer ses coûts de production et à réduire le nombre de fermes tout en accroissant leur taille. Cela signifie que la croissance de la production fut entièrement attribuable à des gains de productivité découlant de la consolidation des exploitations agricoles, d'un changement dans la composition des produits, et d'une plus grande utilisation de technologies de pointe telles que des trayeuses automatiques pour les vaches laitières, de l'équipement de haute précision pour l'ensemencement, et de drones pour la surveillance des cultures et des terres.

Au cours de la période 2017-2026, la croissance du PIB réel dans l'agriculture devrait atteindre 1,9 % par année en moyenne, soit un ralentissement considérable par rapport aux dix années précédentes. On anticipe que les effets négatifs des changements climatiques seront largement responsables de ce ralentissement. Bien que l'augmentation générale de la température pourrait prolonger la période de croissance des cultures pour les agriculteurs canadiens, des fluctuations plus prononcées dans les cycles saisonniers viendront perturber la récolte de ces cultures. La hausse de la production devrait être stimulée par la demande liée à la consommation alimentaire mondiale et par une plus grande utilisation de biocarburants. Les perspectives pour les exportations sont positives, soutenues par des marchés émergents affichant une forte croissance de la population et de la richesse, tels que les pays du BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud), et par un meilleur accès aux marchés lucratifs de l'Union européenne grâce à l'Accord économique et commercial global (AEGG). Cependant, outre les changements climatiques, la montée du protectionnisme aux États-Unis, l'intensification de la concurrence mondiale et le resserrement des réglementations en matière d'environnement et d'étiquetage représenteront les plus grands enjeux pour les agriculteurs et les éleveurs. Puisqu'une grande part de la mécanisation des processus et de l'adoption des technologies a eu lieu au cours des dix dernières années, les investissements dans les nouvelles technologies ne devraient pas être aussi importants sur la période de projection, entraînant une croissance plus faible de la productivité. En effet, on projette que l'emploi continuera à diminuer dans l'industrie au cours de la période 2017-2026, mais à un rythme moins prononcé que celui de la décennie précédente, en baisse de 0,7 % par année. Les difficultés à attirer des travailleurs canadiens en raison de la nature saisonnière de l'industrie, son emplacement rural, la faiblesse des salaires et de longues heures de travail ont entraîné une plus grande utilisation de travailleurs étrangers temporaires dans les activités agricoles.

### **Foresterie et exploitation forestière (SCIAN 1131; 1132; 1133; 1153)**

Cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale est l'exploitation forestière, l'exploitation de terres à bois et de pépinières forestières, ainsi que les activités de soutien comme le transport, le reboisement et la lutte contre les ravageurs et les incendies. L'exploitation forestière et les activités de soutien représentent les deux plus importants segments et emploient la majorité des travailleurs. Bien que les exportations brutes ne représentent qu'une faible proportion de l'ensemble de ses revenus, l'industrie forestière est

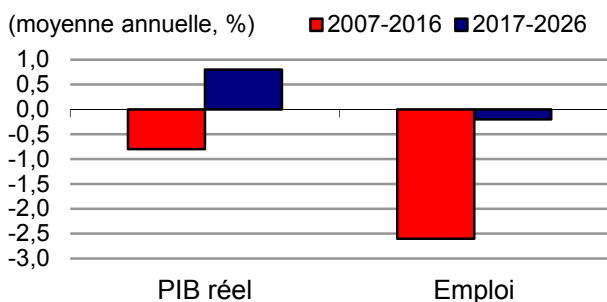
fortement tributaire des ventes des industries manufacturières de produits en bois et de pâtes et papiers qui exportent une large part de leur production, principalement aux États-Unis. L'industrie comptait 48 100 travailleurs en 2016, largement concentrés en Colombie-Britannique (40 %), au Québec (20 %) et en Ontario (14 %). La main-d'œuvre est principalement composée de travailleurs masculins (82 %) et les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent :

Conducteurs/conductrices de machines d'abattage d'arbres (8241)  
Opérateurs/opératrices de scies à chaîne et d'engins de débardage (8421)  
Surveillants/surveillantes de l'exploitation forestière (8211)  
Technologues et techniciens/techniciennes en sciences forestières (2223)  
Manoeuvres de l'exploitation forestière (8616)  
Ouvriers/ouvrières en sylviculture et en exploitation forestière (8422)

Conducteurs/conductrices de camion de transport (7511)  
Techniciens/techniciennes du milieu naturel et de la pêche (2224)  
Directeurs/directrices de l'exploitation des ressources naturelles et de la pêche (0811)  
Mécaniciens/mécaniciennes d'équipement lourd (7312)  
Professionnels/professionnelles des sciences forestières (2122)

L'industrie a connu un déclin au cours de la période 2007-2016, qui s'explique en grande partie par l'effondrement du marché immobilier américain entre 2006 et 2009. Outre les baisses massives du nombre de mises en chantier aux États-Unis, l'utilisation de papier journal et d'autres formes de papier a continué à chuter car un grand nombre d'éditeurs et de lecteurs se sont convertis aux médias numériques, réduisant ainsi la demande pour les produits forestiers. La production s'est partiellement rétablie entre 2010 et 2016, de pair avec la reprise de l'activité immobilière aux États-Unis. Cette remontée de la production a également été soutenue par des investissements considérables dans la construction résidentielle au Canada et par l'augmentation de la récolte de bois en Colombie-Britannique afin de préserver la valeur commerciale résiduelle des arbres qui avaient été touchés par le dendroctone du pin ponderosa. Cependant, l'industrie n'a pas pu surmonter entièrement la chute de la demande américaine observée entre 2006 et 2009, ce qui s'est traduit par un recul annuel de 0,8% dans le PIB réel et de 2,6 % dans l'emploi sur l'ensemble de la période 2007-2016. La majorité des pertes d'emploi a eu lieu durant l'effondrement du marché immobilier américain, période pendant laquelle l'industrie a été contrainte de fermer certaines usines et d'entreprendre des consolidations importantes en réponse à la baisse des exportations de produits en bois. La nécessité d'améliorer la compétitivité des coûts et de renforcer la productivité en adoptant de nouvelles technologies a également limité la création d'emplois dans l'industrie de 2010 à 2016, puisque le nombre de travailleurs est demeuré stagnant pendant cette période malgré la reprise de la production.

**Croissance du PIB réel et de l'emploi dans la foresterie et l'exploitation forestière**



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, scénario sectoriel 2017 du SPPC (projections).

Au cours de la période 2017-2026, la croissance de la production forestière devrait revenir en territoire positif, pour s'établir à 0,8 % par année en moyenne. Ce rebond sera principalement

stimulé par la reprise de l'investissement résidentiel présentement en cours aux États-Unis et par la hausse de la demande de produits en bois qui en résultera. Cependant, cette demande subira les effets négatifs de la fin de l'accord sur le bois d'œuvre avec les États-Unis qui a entraîné l'imposition de nouveaux tarifs d'environ 20 % pour de nombreux fournisseurs canadiens. Lorsque le marché de l'habitation aura récupéré aux États-Unis, la croissance de la production forestière devrait s'essouffler, puisque la baisse graduelle du taux de formation des ménages (causée par le ralentissement de la croissance démographique et le vieillissement de la population) viendra atténuer les perspectives de croissance des mises en chantier en Amérique du Nord. Par ailleurs, la coupe annuelle permise (PAC) devrait diminuer dans plusieurs provinces, en particulier dans les régions intérieures de la Colombie-Britannique qui ont été décimées par l'épidémie du dendroctone du pin ponderosa. Ce facteur, combiné au resserrement de la réglementation environnementale, continuera à exercer des pressions sur l'offre de bois d'œuvre. Les difficultés observées dans l'industrie des pâtes et papiers viendront également freiner la croissance de la production dans l'industrie forestière. En revanche, l'émergence de l'industrie des carburants de biomasse et l'utilisation croissante du bois comme matériau de rechange « écologique » dans la construction d'immeubles de moyenne et grande dimension devraient venir supporter la demande de produits forestiers à plus long terme. Les nouvelles restrictions commerciales imposées par l'administration américaine devraient favoriser un regain d'attention pour les marchés asiatiques, en particulier la Chine, alors que l'Accord économique et commercial global (AEGG) pourrait également contribuer à soutenir les exportations, puisque l'Union européenne est le troisième importateur de bois au monde. La croissance de la production devrait provenir de gains de productivité additionnels découlant de l'automatisation et d'une plus grande utilisation de la machinerie. Par conséquent, l'emploi dans l'industrie devrait continuer à reculer sur l'horizon 2017-2026, mais à un rythme nettement moins prononcé que celui de la décennie précédente, en baisse de 0,2 % par année.

### **Pêche, chasse et piégeage (SCIAN 1141; 1142)**

Cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale est la prise de poissons et d'autres animaux sauvages dans leur habitat naturel. Elle se compose des pêches commerciales dans les eaux intérieures et en eau salée (à l'exception de l'aquaculture, qui fait partie de l'industrie agricole) ainsi que de la chasse et du piégeage, y compris l'exploitation et la gestion de parcs commerciaux à gibiers. La pêche est de loin la plus importante activité économique de cette industrie et constitue la presque totalité de la production et de l'emploi. Bien que les exportations brutes ne représentent qu'une faible part de ses revenus totaux, l'industrie de la pêche dépend fortement des ventes de l'industrie manufacturière de transformation et de préparation de poissons et de fruits de mer, qui exporte environ 75 % de sa production. Les principaux marchés d'exportation sont les États-Unis (64 % des exportations totales en 2016), la Chine (17 %) et Hong Kong (3 %). L'industrie comptait 14 900 travailleurs en 2016, principalement concentrés dans les provinces de l'Atlantique (80 %) et en Colombie-Britannique (13 %). La main-d'œuvre est caractérisée par une forte proportion de travailleurs masculins (81 %) et de travailleurs autonomes (58 %). L'industrie affiche également le taux de chômage le plus élevé parmi les 42 industries visées par le SPPC (moyenne de



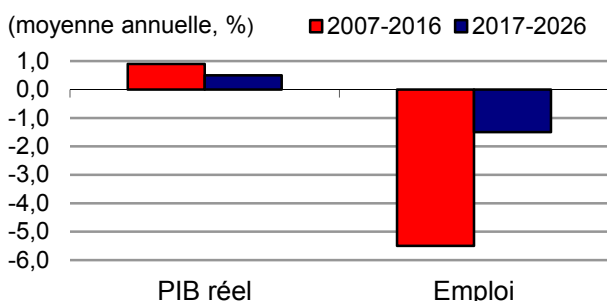
23,0 % au cours des dix dernières années), principalement en raison de la nature saisonnière de ses activités. Les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent :

Pêcheurs indépendants/pêcheuses indépendantes (8262)  
 Matelots de pont sur les bateaux de pêche (8441)  
 Capitaines et officiers/officières de bateaux de pêche (8261)

Trappeurs/trappeuses et  
 chasseurs/chasseuses (8442)

La performance de l'industrie de la pêche est étroitement liée aux fluctuations de l'offre et de la demande mondiales de poissons et fruits de mer et à l'impact net sur les prix mondiaux. Les moratoires et contingents visant les différentes espèces de poissons représentent les principaux obstacles à la croissance de l'industrie au Canada. Ces restrictions ont été appliquées en réponse à la surpêche et aux facteurs environnementaux qui ont causé une importante diminution des stocks de plusieurs espèces de poissons, en particulier les poissons de fond (comme la morue et l'aiglefin) sur la côte Est et le saumon sur la côte Ouest. Les mollusques et crustacés (homards, crevettes et crabes) ont remplacé d'autres espèces en tant que principales espèces capturées sur la côte Atlantique, alors que la pêche du saumon du Pacifique a subi d'importantes fluctuations depuis 2009. Plus récemment, le regain de croissance des stocks de morue a fait chuter les stocks de crevettes, provoquant une nouvelle série de contingents et faisant du homard le seul principal produit de la côte Atlantique. Au cours de la période 2007-2016, les facteurs environnementaux et la diminution des stocks ont grandement limité la production dans l'industrie de la pêche, entraînant une croissance moyenne du PIB réel de seulement 0,9 % par année. Cette modeste croissance de la production a été accompagnée par une forte croissance de la productivité, ce qui s'est traduit par une baisse cumulative de 40 % dans l'emploi, soit 5,5 % par année. Les améliorations apportées aux systèmes de levier nautique et hydraulique ont permis à l'industrie d'augmenter sa productivité, alors que la diminution des stocks pour certaines espèces de poissons a poussé un certain nombre de pêcheurs à chercher du travail ailleurs.

### Croissance du PIB réel et de l'emploi dans la pêche, la chasse et le piégeage



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, scénario sectoriel 2017 du SPPC (projections).

Les contraintes d'offres devraient continuer à restreindre la croissance de la production dans l'industrie de la pêche sur la période de projection. À court terme, la réduction considérable des contingents de crevettes sur la côte Atlantique viendra abaisser la contribution de cette espèce à la production industrielle, entraînant une restructuration des pêcheries dont l'industrie ressentira les répercussions pendant plusieurs années. En revanche, les stocks de homards devraient continuer à augmenter, car le réchauffement de la température de l'océan incitera les populations de homards à se déplacer dans des régions situées plus au nord, où l'eau est plus froide. Mais l'ensemble des répercussions des changements climatiques sur la santé des homards et autres espèces demeurent largement inconnues, et les avis scientifiques concernant les effets potentiels de l'acidification et de la désoxygénation des océans sont encore mitigés. Néanmoins, la hausse de la demande mondiale de homards est un développement positif pour l'industrie, puisque 90 % des homards canadiens sont exportés.

Outre les marchés traditionnels comme les États-Unis et l'Europe, l'explosion de la demande provenant de la classe moyenne en Chine viendra augmenter les exportations. De plus, la ratification du nouvel accord commercial entre le Canada et l'Union européenne éliminera les tarifs douaniers sur une grande diversité de poissons et de fruits de mer, alors que la faiblesse relative du dollar canadien contribuera à améliorer la compétitivité des exportations canadiennes, particulièrement sur le marché américain. Cela dit, en raison de contraintes d'offres importantes, on projette que la croissance du PIB réel ralentira à un taux annuel de 0,5 % sur la période 2017-2026, alors que l'emploi continuera de reculer, mais à un rythme moins prononcé de 1,5 % par année. Les pertes d'emploi additionnelles s'expliquent par des gains de productivité supplémentaires, quoique ces gains ne devraient pas être aussi élevés qu'au cours de la dernière décennie car le déplacement de la production industrielle vers des produits à haute valeur ajoutée arrive à son terme. L'exode des jeunes des communautés côtières pourrait également venir réduire l'offre de main-d'œuvre dans l'industrie à plus long terme, augmentant ainsi les difficultés à attirer de nouveaux travailleurs.

### **Extraction minière (SCIAN 2121; 2122; 2123)**

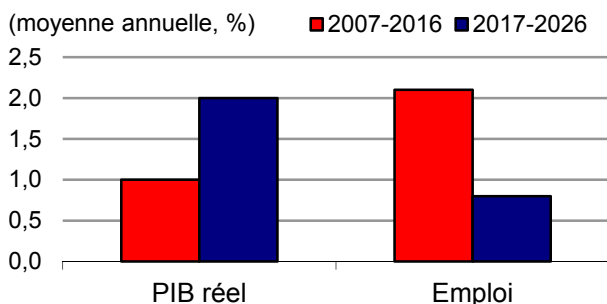
Cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale est l'extraction ou toute autre préparation de minéraux métalliques et non métalliques. Elle se divise en trois segments : l'extraction de charbon (6 % de la production totale en 2016), l'extraction de minerais métalliques (78 %) et l'extraction de minerais non métalliques (16 %). L'industrie exporte environ les deux tiers de sa production, principalement au Royaume-Uni (32 % des exportations totales en 2016), aux États-Unis (22 %), en Chine (7 %) et au Japon (7 %). Elle comptait 79 200 travailleurs en 2016, dont 54 % dans l'extraction de minerais métalliques, 28 % dans l'extraction de minerais non métalliques, 11 % dans l'extraction de charbon et 7 % qui ne sont pas associés à un segment en particulier. L'emploi est surtout concentré en Ontario (22 %), au Québec (22 %), en Colombie-Britannique (21 %) et en Saskatchewan (16 %), et la main-d'œuvre est principalement composée de travailleurs masculins (86 %). Les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent :

Mineurs/mineuses d'extraction et de préparation, mines souterraines (8231)	Électriciens industriels/électriciennes industrielles (7242)
Surveillants/surveillantes de l'exploitation des mines et des carrières (8221)	Manoeuvres des mines (8614)
Mécaniciens/mécaniciennes d'équipement lourd (7312)	Technologues et techniciens/techniciennes en géologie et en minéralogie (2212)
Personnel d'entretien et de soutien des mines souterraines (8411)	Géoscientifiques et océanographes (2113)
Mécaniciens/mécaniciennes de chantier et mécaniciens industriels/mécaniciennes industrielles (7311)	Ingénieurs miniers/ingénieures minières (2143)
Conducteurs/conductrices de camions de transport (7511)	Ingénieurs géologues/ingénieures géologues (2144)
Directeurs/directrices de l'exploitation des ressources naturelles et de la pêche (0811)	

L'industrie minière canadienne est très sensible à la conjoncture économique mondiale et aux fluctuations des prix sur les marchés internationaux. La récession mondiale de 2008-2009 a fait considérablement chuter la demande et les prix de la plupart des métaux et minéraux. Au Canada, un grand nombre de sociétés minières ont dû cesser leurs activités ou réduire

temporairement leurs niveaux de production afin d'ajuster l'offre à la demande. En 2009, le taux d'utilisation des capacités est tombé à 55 % et le PIB réel a chuté de 27 %, atteignant son plus bas niveau depuis le milieu des années 1990. La production a rebondi au cours des années suivantes car la reprise de la demande pour les produits de base en provenance des marchés émergents et de l'économie américaine a fait monter les prix de nombreux métaux et minéraux. Il aura fallu cinq années, toutefois, pour que la production

### Croissance du PIB réel et de l'emploi dans l'extraction minière



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, scénario sectoriel 2017 du SPPC (projections).

de l'industrie retourne aux niveaux enregistrés avant la récession. En 2015, la croissance de la demande pour les produits de base s'est essouffée car la Chine, qui consomme environ la moitié de la production mondiale de métaux, a vu son rythme d'industrialisation ralentir, affaiblissant ainsi la demande. Bien que les sociétés minières aient investi massivement en anticipant que les prix allaient demeurer élevés, les nouveaux projets n'étaient tout simplement pas viables sur le plan économique en raison de la faiblesse des prix. La volatilité des prix a eu des répercussions sur les revenus et les profits, mais le volume de la production a continué de croître. Le PIB réel a ainsi progressé à un taux moyen de 1,0 % par année au cours de la période 2007-2016. En comparaison, l'emploi a augmenté à un taux annuel moyen de 2,1 %, enregistrant la plupart des gains en 2008. Après avoir chuté en 2009 et 2010, l'emploi s'est pleinement rétabli en 2011 pour progresser très légèrement par la suite.

Le ralentissement de la croissance économique mondiale et l'essouffement de la demande en provenance de la Chine, jumelés à dix ans d'investissements sur le plan international dans le développement de nouvelles mines, ont abouti à une situation où l'offre a rejoint la demande. Suite à la correction des prix et de la production, les perspectives d'avenir sont plus optimistes pour l'industrie minière canadienne, en raison du renforcement anticipé dans la demande mondiale et d'une croissance plutôt modérée de l'offre mondiale sur la période de projection. Bien que les prix ne devraient pas remonter aux niveaux atteints en 2011, ceux-ci ont augmenté au cours de la dernière année, ce qui devrait encourager la mise en opération de grands projets miniers à travers le pays. Outre la hausse de la capacité de production en matière d'extraction des métaux (comme l'or, le cuivre, le nickel, le zinc, l'argent, le plomb, le fer), les perspectives sont prometteuses pour l'extraction de minéraux non métalliques grâce à la croissance continue de la production de potasse, un minerai utilisé comme engrais fertilisant. En tant que premier producteur mondial de potasse, l'industrie minière canadienne devrait bénéficier du fait que la population mondiale croîtra plus rapidement que le volume des terres défrichées propices à l'agriculture, augmentant la demande pour des rendements agricoles plus élevés. Plusieurs projets de potasse à grande échelle sont présentement en cours en Saskatchewan et ceux-ci viendront augmenter la capacité de production des mines existantes. Le Canada bénéficie également de réserves considérables de sable, gravier, ciment et pierres, notamment en Ontario et en Alberta. La demande pour ces types de minerais devrait être stimulée par les activités de construction en Amérique du Nord. Enfin, de nouvelles mines de diamants au

Québec et en Saskatchewan devraient entrer en opération au cours des prochaines années, ce qui viendra s'ajouter à la production déjà en cours dans les Territoires du Nord-Ouest et en Ontario. On projette que le PIB réel dans l'industrie minière augmentera à un taux annuel moyen de 2,0 % sur la période 2017-2026, soit une accélération notable par rapport aux dix années précédentes. La croissance de l'emploi devrait toutefois ralentir considérablement, pour se situer à 0,8 % par année. Une croissance plus modérée de la production dans les cinq dernières années de la projection ainsi que le revirement anticipé dans la productivité sont les principaux facteurs qui expliquent le ralentissement de la croissance de l'emploi. Les avancées dans les techniques d'arpentage par GPS, la cartographie à trois dimensions, les technologies aéroportées, l'équipement télécommandé, les systèmes de chargement et de transport automatisés, la robotique de pointe, et la cartographie sismique devraient contribuer à un redressement de la productivité et à renverser le taux de croissance négatif enregistré durant la période 2007-2016.

### **Extraction de pétrole et de gaz (SCIAN 2111)**

Cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale est l'exploitation de champs de pétrole ou de gaz, notamment l'exploration pétrolière et gazière, le forage, la complétion et l'équipement des puits ainsi que d'autres activités de préparation du pétrole et du gaz. Elle inclut l'exploitation de puits de pétrole par des techniques conventionnelles de pompage ainsi que l'exploitation de schiste argileux de surface ou de sables bitumineux par des méthodes non conventionnelles. Le Canada est le quatrième plus important producteur de pétrole brut et de gaz naturel au monde. L'Alberta a toujours été le principal producteur au pays, s'appropriant environ 77 % de la production totale de pétrole et de gaz, suivie de la Colombie-Britannique (principalement du gaz), de la Saskatchewan (principalement du pétrole), et de Terre-Neuve-et-Labrador (pétrole). Environ les trois quarts du pétrole brut et la moitié du gaz naturel produits au Canada sont exportés, principalement vers les États-Unis. L'industrie comptait 91 400 travailleurs en 2016, largement concentrés en Alberta (80 %). La main-d'œuvre est en grande partie composée de travailleurs masculins (72 %) et les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent :

Foreurs/foreuses et personnel de mise à l'essai et des autres services reliés à l'extraction de pétrole et de gaz (8232)  
 Entrepreneurs/entrepreneuses et surveillants/surveillantes du forage et des services reliés à l'extraction de pétrole et de gaz (8222)  
 Ingénieurs/ingénieures de l'extraction et du raffinage du pétrole (2145)  
 Opérateurs/opératrices de salle de commande centrale et de conduite de procédés industriels dans le raffinage du pétrole et le traitement du gaz et des produits chimiques (9232)  
 Directeurs/directrices de l'exploitation des ressources naturelles et de la pêche (0811)  
 Agents/agentes aux achats (1225)

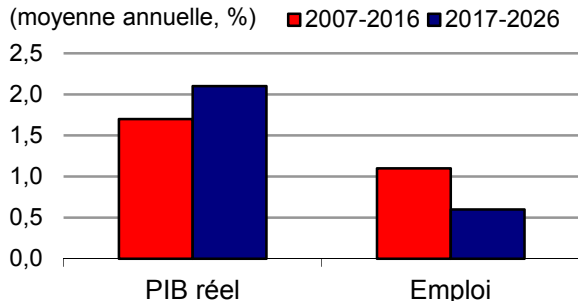
Mécaniciens/mécaniciennes de centrales et opérateurs/opératrices de réseaux électriques (9241)  
 Géoscientifiques et océanographes (2113)  
 Mécaniciens/mécaniciennes d'équipement lourd (7312)  
 Mécaniciens/mécaniciennes de chantier et mécaniciens industriels/mécaniciennes industrielles (7311)  
 Techniciens/techniciennes et mécaniciens/mécaniciennes d'instruments industriels (2243)  
 Tuyauteurs/tuyauteuses, monteurs/monteuses d'appareils de chauffage et poseurs/poseuses de gicleurs (7252)  
 Manœuvres de forage et d'entretien des puits de pétrole et de gaz, et personnel assimilé (8615)  
 Technologues et techniciens/techniciennes en géologie et en minéralogie (2212)

Entre le début des années 2000 et l'année 2014, la hausse de la demande mondiale et la flambée des prix des produits énergétiques ont fortement stimulé la croissance de l'industrie. Des investissements importants ont été effectués pour moderniser les installations existantes et lancer de nouveaux projets, principalement en Alberta, mais également à Terre-Neuve-et-Labrador, en Colombie-Britannique et en Nouvelle-Écosse. La production a diminué considérablement pendant la récession de 2008-2009 en raison de la chute de la demande et des

prix sur les marchés mondiaux. Celle-ci s'est rapidement rétablie au cours des deux années suivantes, avant de fléchir à nouveau en 2012 suite à une baisse de l'activité dans l'extraction de gaz. La production a repris en 2013, mais les prix du pétrole brut ont chuté de plus de 50 % durant la deuxième moitié de 2014 et sont demeurés relativement bas en 2015 et 2016 en raison de l'offre excédentaire sur les marchés mondiaux. Cela a entraîné une baisse soudaine des investissements et de l'activité de forage, mais la production a continué de croître, principalement soutenue par l'augmentation de la capacité de production dans les sables bitumineux découlant de nombreuses années d'investissements massifs. Ceci s'est traduit par un taux de croissance moyen du PIB réel de 1,7 % par année sur l'ensemble de la période 2007-2016. L'emploi a également enregistré des fluctuations importantes au cours des dix dernières années, affichant des déclinés considérables à trois occasions, soit en 2009, 2013 et 2016, souvent associés à une baisse des prix. Néanmoins, la croissance de l'emploi a été positive sur l'ensemble de la période 2007-2016, pour s'établir à 1,1 % par année en moyenne.

Après trois années consécutives d'offre excédentaire, les marchés mondiaux du pétrole convergent finalement vers un équilibre. La croissance de la demande exercera une certaine pression à la hausse sur les prix dans les années à venir. Toutefois, puisque les inventaires et les capacités de production inutilisées demeurent encore élevés, les augmentations de prix devraient être relativement modestes. À court terme, l'industrie continuera à évoluer en mode survie et la rentabilité restera difficile à atteindre pour de nombreuses firmes. Les investissements devraient demeurer modestes puisque les flux de trésorerie continueront à s'affaiblir et que d'importants projets d'immobilisations tirent à leur fin. À moyen terme, les contraintes d'exportation reliées aux pipelines devraient s'atténuer, considérant que plusieurs projets d'oléoducs ont récemment été approuvés. Cela dit, si l'on n'augmente pas la capacité des pipelines en temps opportun et de manière rentable, le volume de pétrole transporté par chemin de fer pourrait augmenter et les producteurs canadiens pourraient obtenir des prix moins élevés. Au cours de la période de projection, la croissance de la production devrait principalement provenir des sables bitumineux, plus précisément des opérations *in situ*, car la capacité de production des sables bitumineux devrait augmenter d'environ 40 % par rapport à 2016. Entre temps, la production de pétrole conventionnel (c.-à-d. non reliée sables bitumineux) devrait diminuer légèrement suite à l'épuisement graduel du bassin sédimentaire de l'Ouest canadien, alors que la production de gaz naturel devrait être ralentie par l'augmentation rapide

### Croissance du PIB réel et de l'emploi dans l'extraction de pétrole et de gaz



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, scénario sectoriel 2017 du SPPC (projections).

de la production et de la concurrence en provenance des États-Unis découlant de l'extraction du gaz de schiste. En 2016, les prix du gaz naturel en Amérique du Nord étaient à leurs plus bas niveaux en quinze ans. Non seulement le marché américain du gaz est en voie de devenir autosuffisant, mais les projets d'exportation de gaz naturel liquéfié (GNL) proposés par les américains entrent en concurrence directe avec les projets d'exportation de GNL proposés au Canada. La récente annulation du projet de Pacific NorthWest a considérablement réduit le potentiel de la Colombie-Britannique d'exporter du gaz naturel liquéfié (GNL). Malgré des perspectives plutôt sombres en termes d'exportation, la demande intérieure au Canada devrait augmenter, soutenue par les projets reliés à la production d'électricité et aux sables bitumineux, qui représentent les sources de croissance les plus rapides de consommation de gaz naturel. On projette que la croissance du PIB réel pour l'ensemble de l'industrie de l'extraction du pétrole et du gaz atteindra 2,1 % par année en moyenne sur la période 2017-2026, soit une légère accélération par rapport aux dix années précédentes en raison d'une capacité de production plus élevée dans les sables bitumineux. En revanche, la croissance de l'emploi devrait ralentir considérablement, se situant à 0,6 % par année en moyenne, car la faiblesse des prix de l'énergie contraindra l'industrie à maintenir et à renforcer les gains de productivité obtenus dans les dernières années. L'accélération anticipée dans la croissance de la productivité s'explique par des améliorations technologiques, notamment pour l'extraction non conventionnelle de pétrole et de gaz (telles que l'utilisation de la fracturation hydraulique et des techniques de forage à direction horizontale pour l'extraction de pétrole et de gaz de schiste), et par le fait que la capacité de production dans les sables bitumineux et les gisements pétroliers extracôtiers augmentera tout en devenant moins intensive en main-d'œuvre.

### **Activités de soutien à l'extraction minière et à l'extraction de pétrole et de gaz (SCIAN 2131)**

Cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale est la prestation, en vertu d'ententes contractuelles ou contre rémunération, de services de soutien nécessaires à l'extraction minière et à l'extraction en carrière de minéraux de même qu'à l'extraction de pétrole et de gaz, comme les opérations de forage. Elle comprend également les établissements dont l'activité est l'exploration visant des minéraux autres que le pétrole et le gaz, comme le prélèvement d'échantillons de minerai et les observations géologiques sur les sites de prospection. L'industrie est essentiellement orientée vers le marché intérieur puisque la majorité de sa production est destinée aux activités prenant place au Canada. L'industrie comptait 93 200 travailleurs en 2016, principalement concentrés en Alberta (61 %), loin devant l'Ontario (11 %), la Colombie-Britannique (10 %) et la Saskatchewan (9 %). La main-d'œuvre est caractérisée par une forte proportion de travailleurs masculins (83 %) et les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent :

Foreurs/foreuses et personnel de mise à l'essai et des autres services reliés à l'extraction de pétrole et de gaz (8232)  
 Entrepreneurs/entrepreneuses et surveillants/surveillantes du forage et des services reliés à l'extraction de pétrole et de gaz (8222)  
 Personnel du forage et de l'entretien des puits

Manoeuvres de forage et d'entretien des puits de pétrole et de gaz, et personnel assimilé (8615)  
 Surveillants/surveillantes de l'exploitation des mines et des carrières (8221)  
 Conducteurs/conductrices de camions de transport (7511)  
 Mécaniciens/mécanicennes d'équipement

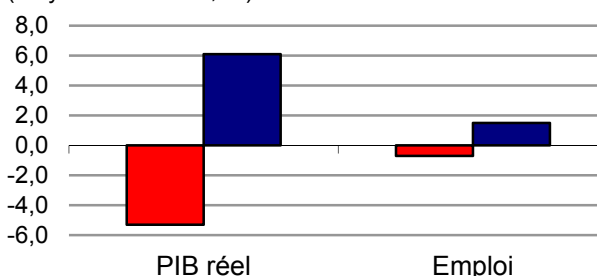
de pétrole et de gaz et personnel assimilé (8412)  
Directeurs/directrices de l'exploitation des  
ressources naturelles et de la pêche (0811)  
Mineurs/mineuses d'extraction et de préparation,  
mines souterraines (8231)

lourd (7312)  
Mécaniciens/mécaniciennes de chantier et  
mécaniciens industriels/mécaniciennes  
industrielles (7311)

La performance de cette industrie est étroitement liée aux dépenses en capital dans les activités d'exploration et d'extraction minière, pétrolière et gazière. Les activités associées à l'extraction pétrolière et gazière sont les plus importantes, soit quatre fois supérieures à celles de l'extraction minière. Le nombre de puits en activité et les nouveaux projets de forage sont les principaux moteurs de croissance des activités de soutien et dépendent fortement des prix du pétrole, du gaz et des métaux de base, lesquels sont quant à eux déterminés par la demande mondiale de produits énergétiques et minéraux. La flambée des prix observée avant la récession mondiale de 2008-2009 a engendré des investissements importants dans les industries des combustibles et des mines, ce qui a donné lieu à une forte demande pour les activités de soutien tels que le forage, l'excavation, la construction et le pompage de puits gaziers et pétroliers. Bien que la production ait fléchi temporairement en 2009 suite à une baisse cyclique des prix des produits de base et des investissements, elle s'est rapidement rétablie au cours des deux années suivantes et a continué d'afficher une croissance robuste jusqu'en 2014. Toutefois, l'industrie a été gravement touchée par l'effondrement des prix du pétrole brut observé durant la deuxième moitié de 2014 qui a entraîné une baisse substantielle des investissements des producteurs pétroliers en 2015 et 2016. Pendant cette période, la production de l'industrie a chuté dramatiquement, enregistrant un recul cumulatif de 53 % en deux ans seulement. Ce repli a été suffisamment sévère pour engendrer une croissance négative du PIB au sein de l'industrie sur l'ensemble des dix dernières années, affichant des déclinés annuels de 5,3 % en moyenne pour la période 2007-2016. L'emploi a également enregistré d'importantes fluctuations au cours de la dernière décennie, avec des pertes d'emploi précédant généralement les baisses de production. Cependant, le recul de l'emploi sur l'ensemble de la période a été bien moins sévère que le recul de la production, se chiffrant à 0,7 % par année, ce qui s'est traduit par une croissance négative de la productivité.

#### Croissance du PIB réel et de l'emploi dans le soutien à l'extraction minière, pétrolière, gazière

(moyenne annuelle, %) ■ 2007-2016 ■ 2017-2026



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, scénario sectoriel 2017 du SPPC (projections).

Au cours de la période 2017-2026, la croissance de la production dans l'industrie devrait revenir en territoire positif, pour se situer à 6,1 % par année en moyenne. Même si cette amélioration semble énorme par rapport aux dix années précédentes, elle est légèrement trompeuse, puisque les fortes baisses de la production enregistrées en 2015 et 2016 ont considérablement abaissé la moyenne de la dernière décennie. La reprise de la production devrait se manifester progressivement puisqu'après trois ans d'offre excédentaire sur le marché mondial du pétrole, la demande rejoint enfin l'offre, exerçant certaines pressions à la hausse sur les prix du pétrole. Grâce à l'amélioration des prix et à la diminution des coûts de forage, les sociétés devraient

reprendre graduellement leurs activités d'exploration et de forage. La construction éventuelle d'un grand pipeline qui transporterait le pétrole de l'Ouest canadien pourrait également se traduire par une hausse des investissements des producteurs pétroliers, alors que l'exploration géologique dans le nord du Canada pourrait déboucher sur d'importants projets miniers. Malgré ces développements positifs et ces opportunités, on ne s'attend pas à ce que les prix du pétrole et le PIB réel de l'industrie retournent à leurs sommets historiques de 2014 à court terme. La reprise de la production devrait toutefois se traduire par un regain de croissance de l'emploi sur la période 2017-2026, enregistrant des gains annuels de 1,5 % en moyenne. Le modeste taux de croissance anticipé dans l'emploi s'explique par le fait qu'une part importante de la croissance de la production découlera d'un revirement de la productivité. À mesure que les producteurs miniers, pétroliers et gaziers s'efforceront d'améliorer la compétitivité des coûts et la productivité, ces facteurs se répercuteront en aval et viendront stimuler les activités de soutien. Les avancées technologiques permettent à l'industrie d'optimiser la coordination de la logistique et à un seul opérateur de faire fonctionner plusieurs machines à distance. L'adoption de telles technologies devrait venir redresser la productivité, mais également restreindre la création d'emplois sur la période de projection, laissant le nombre de travailleurs en deçà de son sommet historique de 2013. Outre la grande volatilité des prix des produits de base, l'industrie fait face à plusieurs défis, notamment la baisse des réserves conventionnelles de pétrole et de gaz causée par l'épuisement graduel du bassin sédimentaire de l'Ouest canadien, la hausse des coûts de conformité à mesure que les activités d'exploration évolueront dans des territoires soumis à une réglementation environnementale plus stricte, et la récente annulation du projet de Pacific NorthWest qui a considérablement réduit le potentiel d'exportation de gaz naturel liquéfié (GNL) de la Colombie-Britannique.

### **Construction (SCIAN 2361-2362; 2371-2379; 2381-2389)**

Cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale est la construction, la réparation et la rénovation d'immeubles et d'ouvrages de génie civil, ainsi que le lotissement et l'aménagement de terrain. Ces établissements peuvent exercer leurs activités pour leur propre compte ou pour celui d'autres établissements avec qui ils sont liés par contrat. Ils peuvent être responsables de l'exécution de l'ensemble ou d'une partie du projet de construction. L'industrie est composée des trois segments suivants : construction de bâtiments (résidentiels, commerciaux et industriels), travaux de génie civil (tels que routes, ponts, infrastructures publiques, installations minières, pétrolières et gazières), entrepreneurs spécialisés (tels que maçonnerie, peinture et électricité). Les activités de construction reposent sur le marché intérieur et dépendent principalement de l'investissement résidentiel et non résidentiel, lequel est particulièrement sensible aux fluctuations des conditions économiques et financières ainsi qu'aux tendances démographiques au Canada. L'industrie comptait 1,4 million de travailleurs en 2016 (7,7 % de l'emploi total dans l'économie), dont 58 % dans les entrepreneurs spécialisés, 31 % dans la construction résidentielle et non résidentielle et 11 % dans les travaux



de génie civil (voir la note en bas de page pour les données sur le PIB)<sup>(1)</sup>. L'emploi est principalement concentré en Ontario (36%), Alberta (18%), Québec (17%) et Colombie-Britannique (15%). La main-d'œuvre est caractérisée par une forte proportion de travailleurs masculins (88 %) et de travailleurs autonomes (29 %). Les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent :

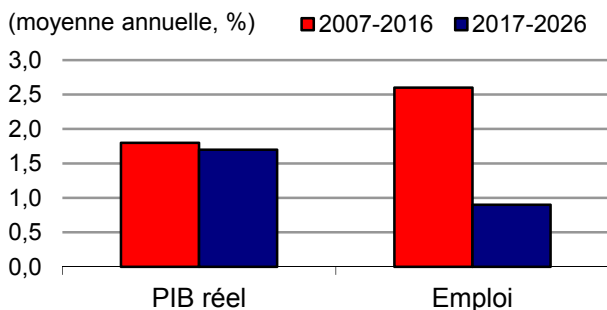
Entrepreneurs/entrepreneuses et contremaîtres/contremaîtresses du personnel des métiers industriels, de la construction, de l'électricité et du personnel assimilé (7201-7205)	Poseurs/poseuses de revêtements d'intérieur (7295)
Gestionnaires en construction et rénovation domiciliaire (0712)	Finisseurs/finisseuses de béton (7282)
Charpentiers-menuisiers/charpentières-menuisières (7271)	Briqueurs/maçons/briqueuses-maçonnnes (7281)
Aides de soutien des métiers et manoeuvres en construction (7611)	Tôliers/tôlières (7233)
Électriciens/électriciennes (7241)	Carreleurs/carreleuses (7283)
Directeurs/directrices de la construction (0711)	Calorifugeurs/calorifugeuses (7293)
Conducteurs/conductrices d'équipement lourd (7521)	Grutiers/grutières (7371)
Plombiers/plombières (7251)	Inspecteurs/inspectrices en construction (2264)
Peintres et décorateurs/décoratrices (7294)	Mécaniciennes/mécaniciennes d'équipement lourd (7312)
Entrepreneurs/entrepreneuses et contremaîtres/contremaîtresses des équipes d'opérateurs d'équipement lourd (7302)	Mécaniciennes/mécaniciennes de chantier et mécaniciens/mécaniciennes industrielles (7311)
Plâtriers/plâtrières, poseurs/poseuses et finisseurs/finisseuses de systèmes intérieurs et latteurs/latteuses (7284)	Constructeurs/constructrices et mécaniciens/mécaniciennes d'ascenseurs (7318)
Personnel d'installation, d'entretien et de réparation d'équipement résidentiel et commercial (7441)	Ébénistes (7272)
Mécaniciens/mécaniciennes en chauffage, réfrigération et en climatisation (7313)	Vitriers/vitrières (7292)
Couvreurs/couvreuses et poseurs/poseuses de bardeaux (7291)	Ingénieurs civils/ingénieures civiles (2131)
Monteurs/monteuses de charpentes métalliques (7236)	Foreurs/foreuses et dynamiteurs/dynamiteuses de mines à ciel ouvert, de carrières et de chantiers de construction (7372)
Conducteurs/conductrices de camions de transport (7511)	Monteurs/monteuses de lignes et de câbles de télécommunications (7245)
Estimateurs/estimatrices en construction (2234)	Monteurs/monteuses d'installations au gaz (7253)
Tuyauteurs/tuyauteuses, monteurs/monteuses d'appareils de chauffage et poseurs/poseuses de gicleurs (7252)	Personnel d'entretien des canalisations d'eau et de gaz (7442)
	Technologues et techniciens/techniciennes en génie civil (2231)
	Monteurs/monteuses de lignes électriques et de câbles (7244)
	Installateurs/installatrices de brûleurs à l'huile et à combustibles solides (7331)
	Chaudronniers/chaudronnières (7234)
	Foreurs/foreuses de puits d'eau (7373)

L'industrie a affiché une croissance plutôt modérée dans l'économie canadienne au cours des dix dernières années, puisque la production a connu des fluctuations considérables. Avant la récession de 2008-2009, l'industrie était florissante, stimulée par une forte augmentation de l'investissement non résidentiel, particulièrement dans le secteur énergétique pour le

<sup>(1)</sup> La ventilation pour le PIB réel de l'industrie de la construction ne correspond pas aux codes SCIAN puisque les données sur le PIB reposent sur les dépenses en immobilisations. Selon cette ventilation particulière, la construction d'immeubles résidentiels et non résidentiels représentait 51% du PIB réel de l'industrie en 2016, comparativement à 19% pour les activités de rénovation et 30% pour les ouvrages de génie et autres activités de construction.

développement des sables bitumineux en Alberta, ainsi que par une hausse appréciable de l'investissement résidentiel, notamment dans les dépenses de rénovation. En 2009, le PIB et l'emploi de l'industrie ont été durement touchés par la récession, puisque les investissements non résidentiels et résidentiels ont chuté de 20 % et 7 % respectivement. L'industrie s'est rapidement rétablie en 2010 et a connu une croissance robuste jusqu'en 2014, stimulée par une hausse substantielle des dépenses en capital dans le secteur énergétique et par des taux hypothécaires historiquement bas. Cependant, les activités de construction ont accusé un nouveau recul en 2015 et 2016, en raison d'une baisse marquée de l'investissement non résidentiel qui s'explique principalement par la chute des investissements dans les ouvrages de génie liés aux installations pétrolières et gazières suite à l'effondrement des prix du pétrole brut et à la faiblesse persistante des prix du gaz naturel. Cette situation a entraîné des retards ou des annulations dans les projets énergétiques de grande envergure, incluant les projets associés aux sables bitumineux en Alberta et à la construction de terminaux de gaz naturel liquéfié (GNL) en Colombie-Britannique. En moyenne, le PIB réel dans l'industrie de la construction a crû à un taux annuel de 1,8 % au cours de la période 2007-2016, alors que l'emploi a progressé à rythme plus rapide de 2,6 % par année, quoique la création d'emplois a faibli considérablement de 2014 à 2016. Le déclin de la productivité s'explique par le fait que l'industrie est passée à la réalisation de projets de moindre envergure effectués par des firmes de plus petites tailles, donc moins productives. Cette situation reflète également le fait que la construction est une industrie très intensive en main-d'œuvre, employant près de trois fois plus de travailleurs par unité de production que la moyenne de l'ensemble des industries productrices de biens.

#### Croissance du PIB réel et de l'emploi dans la construction



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, scénario sectoriel 2017 du SPPC (projections).

Au cours de la période 2017-2026, la croissance du PIB réel dans l'industrie de la construction devrait être similaire à celle de la décennie précédente, puisque l'accélération projetée dans la croissance de l'investissement non résidentiel devrait être accompagnée par un ralentissement de la croissance de l'investissement résidentiel. Suite au redressement graduel des prix du pétrole et aux annonces positives concernant les projets de pipelines, l'investissement dans les ouvrages de génie liés aux installations pétrolières et gazières devrait recommencer à augmenter, contribuant ainsi à un regain de croissance dans les projets de construction associés au secteur énergétique. On anticipe que des investissements plus importants dans la construction d'immeubles non résidentiels et des investissements considérables dans les infrastructures publiques contribueront également à l'accélération de la croissance de l'investissement non résidentiel. En effet, la construction d'immeubles commerciaux devrait bénéficier d'une demande accrue pour des espaces d'entreposage en raison de l'adoption croissante du commerce électronique (quoique le commerce électronique viendra également limiter la demande pour les surfaces commerciales et que les taux élevés d'inoccupation des bureaux devraient restreindre la demande pour de nouveaux espaces à bureaux). La

construction d'immeubles industriels devrait bénéficier de la nécessité d'augmenter la capacité de production, en particulier dans le secteur manufacturier, après une période de sous-investissement. La construction d'immeubles institutionnels et d'ouvrages de génie publics devrait bénéficier du programme du gouvernement fédéral d'infrastructure (186\$ milliards sur 12 ans). Ce programme n'inclut pas seulement les infrastructures conventionnelles comme les routes, les autoroutes et autres infrastructures de transport, mais aussi l'infrastructure "sociale" comme les écoles, les hôpitaux, les installations culturelles, le logement abordable, et les établissements pour les Autochtones et la petite enfance. Toutefois, la croissance des activités de construction devrait être freinée par le ralentissement anticipé dans la croissance de l'investissement résidentiel. Des taux d'intérêt hypothécaires à la hausse, des règles hypothécaires plus strictes, le gonflement du prix des maisons, le lourd endettement des consommateurs, et la diminution du taux de formation des ménages sont autant de facteurs qui viendront réduire l'investissement en logements neufs à partir de 2018, ce qui se traduira par une croissance négative sur l'ensemble de la période de projection. Les coûts de transfert de propriété (associés à la revente de maisons existantes) devraient également afficher une croissance négative. En revanche, les dépenses de rénovation devraient croître à un rythme plus rapide, faisant de cette sous-composante la seule source de croissance de l'investissement résidentiel sur la période 2017-2026. Au-delà de 2020, les dépenses de rénovation devraient surpasser les dépenses reliées à la construction de logements neufs. En moyenne, le taux de croissance du PIB réel pour l'ensemble de l'industrie de la construction devrait se chiffrer à 1,8% par année sur la période 2017-2026, essentiellement inchangé par rapport aux dix années précédentes. La croissance de l'emploi devrait toutefois ralentir considérablement, se situant à 0,9 % par année, en raison d'un revirement important dans la productivité qui devrait en grande partie provenir de la composante résidentielle. En effet, en raison du vieillissement de la population, le nombre de mises en chantier associées aux maisons unifamiliales diminuera au profit d'habitations à logements multiples (appartements et copropriétés). Puisque les habitations à logement multiples requièrent davantage de machinerie et moins de main-d'œuvre par unité de production, on devrait observer une augmentation considérable de la productivité dans l'industrie de la construction.

### **Services publics d'électricité, de gaz et d'eau (SCIAN 2211; 2212; 2213)**

Cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale est l'exploitation de services publics d'électricité, de gaz et d'eau. Les établissements de cette industrie assurent la production, le transport, la gestion et la distribution d'électricité; la distribution de gaz naturel; le traitement et la distribution de l'eau ainsi que l'exploitation des égouts et des usines de traitement des eaux usées et des systèmes connexes (comme les systèmes de chauffage à la vapeur et les systèmes de conditionnement de l'air). Ces établissements fournissent généralement leurs services par l'entremise d'une infrastructure permanente de conduites, de tuyauteries ainsi que d'installations de traitement et de transformation. La production, le transport et la distribution d'électricité est de loin le plus important des trois segments, totalisant 80 % de la production en 2016. L'industrie est essentiellement axée sur le marché intérieur et est très sensible aux fluctuations dans la production industrielle et les activités de construction. L'industrie comptait 137 200 travailleurs en 2016, dont 73 % dans la production, le transport et

la distribution d'électricité, 10 % dans la distribution de gaz naturel et 17 % dans l'exploitation de réseaux d'aqueduc, d'égout et autres. L'emploi est principalement concentré en Ontario (36 %), au Québec (20 %), en Alberta (14 %) et en Colombie-Britannique (10 %). La main-d'œuvre est caractérisée par une forte proportion de travailleurs masculins (73 %) et bénéficie d'une rémunération supérieure à la moyenne nationale, en partie attribuable à un taux de syndicalisation élevé. Les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent :

Monteurs/monteuses de lignes électriques et de câbles (7244)

Opérateurs/opératrices d'installations du traitement de l'eau et des déchets (9243)

Mécaniciens/mécaniciennes de centrales et opérateurs/opératrices de réseaux électriques (9241)

Surveillants/surveillantes dans le raffinage du pétrole, dans le traitement du gaz et des produits chimiques et dans les services d'utilité publique (9212)

Directeurs/directrices des services d'utilité publique (0912)

Électriciens/électriciennes de réseaux électriques (7243)

Mécaniciens/mécaniciennes de chantier et mécaniciens/mécaniciennes industrielles (7311)

Ingénieurs électriciens et électroniques/ingénieures électriciennes et électroniciennes (2133)

Technologues et techniciens/techniciennes en génie électronique et électrique (2241)

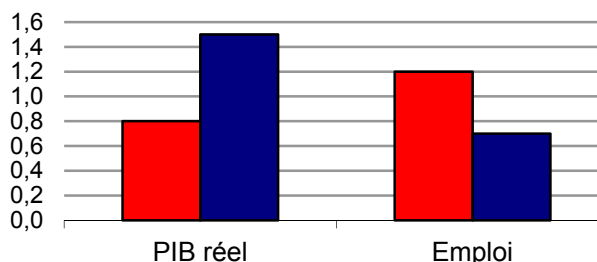
Personnel d'entretien des canalisations d'eau et de gaz (7442)

Monteurs/monteuses d'installations au gaz (7253)

En 2007 et 2008, la croissance de la production dans l'industrie a été largement alimentée par la forte augmentation de l'investissement non résidentiel, particulièrement dans les infrastructures publiques et dans les ouvrages de génie liés à la production d'électricité. Après avoir reculé de façon marquée en 2009 sous l'effet du ralentissement économique, la production s'est rapidement redressée au cours des deux années suivantes, stimulée par la reprise de l'activité industrielle et des activités de construction. La production est toutefois demeurée essentiellement stationnaire depuis 2011. En moyenne, le PIB réel a progressé à un taux annuel de 0,8 % au cours de la période 2007-2016, avec une croissance répartie à part égale entre la production, la transmission et la distribution d'électricité d'une part et la distribution de gaz naturel et l'exploitation de réseaux d'aqueduc et d'égout d'autre part. En comparaison, la croissance de l'emploi s'est chiffrée à 1,2 % par année, mais tous les gains ont été enregistrés en 2007 et 2008, lorsque le nombre de travailleurs dans l'industrie a atteint un sommet historique. L'emploi a reculé continuellement de 2009 à 2012, avant de remonter légèrement en 2013 et 2014 et demeuré relativement stable par la suite. L'écart important entre la croissance de la production et de l'emploi s'est traduit par une croissance négative de la productivité, en moyenne, pour l'ensemble de la période 2007-2016. Cela s'explique en partie par le fait que la croissance de la production a été contrainte par les progrès réalisés dans le domaine de l'efficacité énergétique et la baisse d'électro-intensité de l'économie canadienne (l'électro-intensité se définit comme l'unité d'électricité par dollar du PIB). Le changement dans les sources de production d'électricité vers des technologies autres qu'hydroélectriques s'est également traduit par une capacité de production inférieure, puisque les technologies éolienne et solaire sont généralement associées à des facteurs de capacité inférieurs.

#### Croissance du PIB et de l'emploi dans les services publics d'électricité, de gaz et d'eau

(moyenne annuelle, %) ■ 2007-2016 ■ 2017-2026



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, scénario sectoriel 2017 du SPPC (projections).

Au cours de la période de projection, on anticipe que la croissance du PIB réel dans l'industrie accélérera considérablement par rapport à la période 2007-2016, principalement alimentée par le segment de l'électricité. Bien que l'électro-intensité de l'économie canadienne devrait continuer à diminuer progressivement, la hausse de la demande en provenance des secteurs industriel et commercial devrait surpasser ces gains d'efficacité. En effet, l'industrie pétrolière et gazière devrait accroître la demande du secteur industriel, car la consommation d'électricité augmentera de pair avec la croissance de la production dans les sables bitumineux, un processus qui nécessite une forte consommation d'énergie. Les exportations d'électricité aux États-Unis devraient également contribuer à accélérer la croissance de la production dans l'industrie des services d'utilité publique. On anticipe que les investissements de l'industrie seront soutenus par des mégaprojets énergétiques dans plusieurs provinces, notamment Terre-Neuve-et-Labrador (cours inférieur du fleuve Churchill), le Québec (complexe de la Romaine), l'Ontario (centrales nucléaires de Darlington et de Bruce), la Colombie-Britannique (Site C Clean Energy) et le Manitoba (Keeyask Hydropower). La transition vers une économie à faible émission de carbone pourrait également créer d'importantes opportunités pour l'électricité de gagner des parts de marché dans des domaines comme le transport. Toutefois, l'accélération des activités de production, de transmission et de distribution d'électricité devrait être accompagnée par un ralentissement des activités de distribution de gaz naturel et d'exploitation de réseaux d'aqueduc, d'égout et autres. Néanmoins, on projette que la croissance pour l'ensemble de l'industrie atteindra 1,5 % par année sur la période 2017-2026, une accélération marquée par rapport aux dix années précédentes. En revanche, la croissance de l'emploi devrait ralentir considérablement pour se situer à 0,7 % annuellement en moyenne. Cela s'explique par la nécessité de contenir les coûts de production, car les hausses anticipées dans les taux d'intérêt viendront augmenter les coûts d'emprunt pour l'industrie. Le regain de croissance de la productivité reflète un retour à la normale car il s'agit d'une industrie à forte intensité de capital, la quantité de capital par employé étant six fois plus élevée que celle des industries productrices de biens. La rapidité des innovations dans les technologies d'énergie solaire et de biomasse devraient également contribuer à augmenter la productivité.

### **Produits alimentaires et boissons (SCIAN 3111-3119; 3121; 3122)**

Cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale est la fabrication d'aliments, de boissons et de produits du tabac. La fabrication d'aliments représente de loin le plus important des trois segments, totalisant 80 % de la production en 2016, suivie de la fabrication de boissons (17 %) et des produits du tabac (3 %). L'industrie est fortement orientée vers le marché intérieur car plus des deux tiers de sa production est vendue au Canada. Avec 286 700 travailleurs en 2016, l'industrie est le plus important employeur du secteur manufacturier (16,9 % de l'emploi manufacturier). La plupart des travailleurs œuvrent dans le segment de la fabrication d'aliments (87 %) et l'emploi est fortement concentré en Ontario (38 %) et au Québec (28 %). La main-d'œuvre est caractérisée par une majorité de travailleurs masculins (60%) et les professions clés (CNP 4 chiffres) incluent :

Opérateurs/opératrices de machines et de procédés industriels dans la transformation des aliments et des boissons (9461)

Boulangers-pâtisseries/boulangères-pâtisseries (6332)  
Échantillonneurs/échantillonneuses et

Manœuvres dans la transformation des aliments et des boissons (9617)  
 Surveillants/surveillantes dans la transformation des aliments et des boissons (9213)  
 Bouchers industriels/bouchères industrielles, dépeceurs-découpeurs/dépeceuses-découpeuses de viande, préparateurs/préparatrices de volaille et personnel assimilé (9462)

trieurs/trieuses dans la transformation des aliments et des boissons (9465)  
 Ouvriers/ouvrières dans les usines de transformation du poisson et de fruits de mer (9463)  
 Manœuvres dans la transformation du poisson et des fruits de mer (9618)

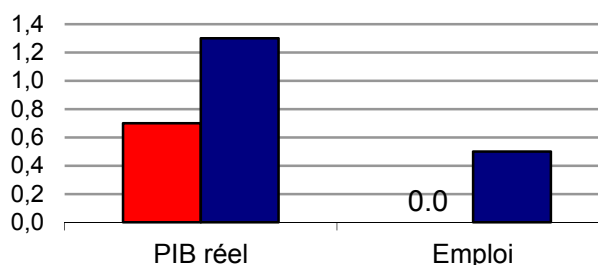
\* Les professions clés dans la plupart des industries manufacturières incluent également : Directeurs/directrices de la fabrication (0911); Mécaniciens/mécaniciennes de chantier et mécaniciens industriels/mécaniciennes industrielles (7311); Manutentionnaires (7452); Expéditeurs/expéditrices et réceptionnaires (1521); Conducteurs/conductrices de camion de transport (7511); Technologues et techniciens/techniciennes en génie industriel de fabrication (2233); Électriciens industriels/électriciennes industrielles (7242); et Ingénieurs/ingénieuses d'industrie et de fabrication (2141).

L'industrie fut l'une des trois industries manufacturières à afficher une croissance positive, quoique faible, de sa production sur la période 2007-2016 (avec les produits en plastique et en caoutchouc et le matériel de transport aérospace, ferroviaire, maritime et autre). Cette situation s'explique en partie par le fait que la production du segment alimentaire a augmenté continuellement durant toute la période, même pendant la récession de 2008-2009, car la nourriture est un bien de première nécessité et est par conséquent moins sensible

aux fluctuations cycliques de la demande agrégée. En moyenne, le PIB réel de l'industrie a augmenté de 0,8 % par année, enregistrant la totalité des gains dans le segment lié à la fabrication d'aliments qui a progressé de 1,6 % annuellement. Bien que la hausse continue de la consommation intérieure ait été l'épine dorsale du segment des produits alimentaires au cours de la dernière décennie, la croissance de la production a été principalement alimentée par la hausse de la demande extérieure, en particulier celle des marchés américain et asiatique. En revanche, la production dans les segments des boissons et du tabac a fléchi de 1,7 % annuellement au cours de la dernière décennie, reflétant une pénétration accrue des importations de produits de brasseries et une consommation réduite de cigarettes. Au cours des dernières années, l'intensification de la concurrence étrangère sur le marché des produits alimentaires et boissons a contraint l'industrie canadienne à entreprendre un nombre important de restructurations et consolidations pour demeurer concurrentielle à l'échelle mondiale. Des usines de plus grande dimension ont permis aux fabricants de profiter d'économies d'échelle et de limiter les coûts par unité de production. Par ailleurs, les dépenses en immobilisations dans certains segments alimentaires ont recommencé à augmenter, bénéficiant de fortes entrées d'investissements directs étrangers grâce à un afflux de capitaux européens. Une plus grande utilisation de la technologie est venue accroître la productivité dans l'industrie, tout en maintenant l'emploi relativement stable (taux de croissance annuelle moyen de 0,0 %) sur la période 2007-2016, à l'exception d'une baisse en 2010 qui a été entièrement renversée en 2011. En 2016, le niveau de l'emploi était essentiellement identique à celui de 2006.

### Croissance du PIB réel et de l'emploi dans les produits alimentaires et boissons

(moyenne annuelle, %) ■ 2007-2016 ■ 2017-2026



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, scénario sectoriel 2017 du SPPC (projections).

La croissance de la production devrait accélérer considérablement sur la période 2017-2026, principalement alimenté par la demande extérieure et la faiblesse relative du dollar canadien. Le segment de l'industrie orienté vers les exportations devrait bénéficier de la vigueur de l'économie américaine et de nouveaux débouchés commerciaux découlant de la mise en œuvre de l'Accord économique et commercial global (AEGG) entre le Canada et l'Union européenne. On anticipe également que les exportations de produits alimentaires bénéficieront de la hausse des revenus et de l'expansion de la classe moyenne dans les marchés émergents. En général, les pays en développement affichent un taux de croissance démographique plus élevé que celui des pays développés, ainsi qu'une plus grande capacité à augmenter la consommation de produits alimentaires par habitant. En plus de renforcer la compétitivité des prix des exportations canadiennes de produits alimentaires et de boissons, la faible valeur du dollar canadien devrait augmenter les prix à l'importation et favoriser l'achat de produits locaux. En revanche, les entreprises qui utilisent des intrants importés (tels que des fruits et légumes) dans leur processus de production verront leurs coûts augmenter et les fabricants pourraient éprouver de la difficulté à passer les hausses de prix aux consommateurs canadiens qui sont devenus plus en plus sensibles aux prix des aliments. Bien que les perspectives d'exportation soient positives, la demande intérieure de produits alimentaires et boissons devrait fléchir légèrement suite au ralentissement anticipé dans la croissance des dépenses de consommation à long terme, en grande partie attribuable au vieillissement de la population. Ce facteur viendra contrebalancer les effets positifs de la hausse des prix à l'importation et de la forte croissance anticipée dans l'industrie canadienne de la restauration, faisant de la demande extérieure la principale source de croissance de la production dans l'industrie des produits alimentaires et boissons. La vigueur des exportations devrait entraîner une croissance moyenne du PIB réel de 1,3 % par année sur la période de projection (quoique les renégociations de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) représentent un risque significatif quant aux perspectives d'exportation). Cette accélération considérable de la croissance de la production devrait se traduire par un regain de croissance dans l'emploi qui devrait se chiffrer à 0,5 % par année en moyenne sur l'horizon 2017-2026. Toutefois, une part importante de la croissance du PIB de l'industrie continuera à provenir des gains de productivité, car les innovations technologiques, notamment dans la robotique de pointe, devraient se traduire par une plus grande automatisation du processus de production. La quantité de capital par travailleur devrait continuer de croître, en partie grâce aux investissements directs étrangers découlant de la libéralisation économique entre le Canada et l'Union européenne. Ces investissements ont tendance à augmenter les transferts de technologie, à améliorer l'allocation des ressources et à offrir un meilleur accès aux marchés internationaux. Les données historiques montrent que ces investissements sont venus rehausser la qualité des produits, la productivité et la compétitivité.

### **Fabrication de produits en bois (SCIAN 3211; 3212; 3219)**

Cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fabriquer différents produits à partir du bois. Elle est divisée en trois segments distincts : scieries et préservation du bois (46 % de la production totale en 2016); fabrication de placages, de contreplaqués et de produits en bois reconstitués (26 %); et fabrication d'autres produits en bois (28 %). Dans l'ensemble, environ 55 % de la production est expédiée à l'étranger, en grande

partie aux États-Unis qui représentent 80 % des exportations. La Chine est le deuxième plus grand marché d'exportation puisque la part de ce pays dans les exportations de produits en bois a atteint 11 % en 2014, avant de diminuer à 9 % en 2015 et à 7 % en 2016. Les trois segments n'ont toutefois pas le même degré d'exposition aux conditions économiques intérieures et extérieures. Les activités des scieries et de préservation du bois, ainsi que la fabrication de placages, de contreplaqués et de produits en bois reconstitués dépendent fortement de la demande étrangère car les exportations représentent 77 % et 60 % de leur production respective. À l'opposé, la fabrication d'autres produits en bois est davantage dépendant de la demande domestique puisque 80 % de sa production est vendue à l'intérieur du pays. L'industrie comptait 122 200 travailleurs en 2016 (7,6 % de l'emploi manufacturier), dont 38 % dans les scieries et la préservation du bois, 13 % dans la fabrication de placages, de contreplaqués et de produits en bois reconstitués, et 49 % dans la fabrication d'autres produits en bois. L'emploi est fortement concentré au Québec (35 %), en Colombie-Britannique (26 %) et en Ontario (18 %), et la main d'œuvre est essentiellement composée de travailleurs masculins (84%). Les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent :

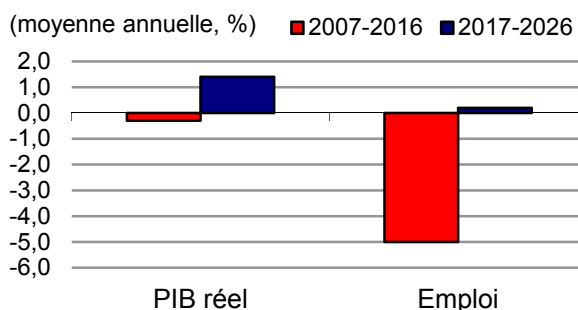
Manœuvres dans le traitement des pâtes et papiers et la transformation du bois (9614)  
 Monteurs/monteuses et contrôleurs/contrôleuses d'autres produits en bois (9533)  
 Surveillants/surveillantes dans la transformation des produits forestiers (9215)  
 Opérateurs/opératrices de machines à scier dans les scieries (9431)

Autres opérateurs/opératrices de machines dans la transformation du bois (9434)  
 Classeurs/classeuses de bois d'œuvres et autres vérificateurs/vérificatrices et classeurs/classeuses dans la transformation du bois (9436)  
 Opérateurs/opératrices de machines à travailler le bois (9437)

\* Les professions clés dans la plupart des industries manufacturières incluent également : Directeurs/directrices de la fabrication (0911); Mécaniciens/mécaniciennes de chantier et mécaniciens industriels/mécaniciennes industrielles (7311); Manutentionnaires (7452); Expéditeurs/expéditrices et réceptionnaires (1521); Conducteurs/conductrices de camion de transport (7511); Technologues et techniciens/techniciennes en génie industriel de fabrication (2233); Électriciens industriels/électriciennes industrielles (7242); et Ingénieurs/ingénieuses d'industrie et de fabrication (2141).

L'effondrement du marché immobilier américain, qui a commencé en 2006, et la récession mondiale de 2008-2009 a laissé une marque indéniable sur l'industrie canadienne des produits en bois au cours de la dernière décennie. Le PIB réel et l'emploi ont chuté dramatiquement de 2006 à 2009, affichant des reculs cumulatifs de 32 % et 26 % respectivement, en grande partie causés par la baisse substantielle des exportations. L'industrie a connu d'importantes restructurations, puisque de nombreuses entreprises n'ont pu demeurer concurrentielles et ont été contraintes de cesser leurs activités. Toutefois, la production s'est redressée depuis 2010, stimulée par l'amélioration des conditions du marché immobilier américain ainsi que par l'essor du marché chinois. En effet, le PIB réel dans l'industrie des produits en bois a surpassé celui du secteur manufacturier canadien pour une cinquième année

### Croissance du PIB réel et de l'emploi dans la fabrication de produits en bois



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, scénario sectoriel 2017 du SPPC



consécutives en 2016, se situant près des niveaux enregistrés en 2006. Grâce à la reprise de la production, l'emploi a arrêté de reculer et est demeuré relativement stable de 2011 à 2015, avant de chuter à nouveau en 2016, en baisse de 18 %. En moyenne, le PIB réel a affiché un recul de 0,3 % par année au cours de la période 2007-2016, alors que l'emploi a accusé une baisse plus sévère de 5,0 %. Durant cette période, l'industrie a perdu 82 000 travailleurs, soit 40 % de sa main-d'œuvre. L'écart important entre le déclin de la production et de l'emploi s'explique principalement par une hausse marquée de la productivité depuis 2010, alimentée par une augmentation considérable de l'investissement en machines et matériel, une amélioration des technologies utilisées dans les scieries, une plus forte concentration des entreprises, des économies d'échelle plus importantes, ainsi qu'une plus grande valeur ajoutée associée au développement de nouveaux produits, notamment pour les fibres de bois.

Au cours de la période de projection, l'industrie devrait continuer à bénéficier de la reprise du marché immobilier aux États-Unis, où les mises en chantier devraient afficher un taux de croissance dans les deux chiffres à court terme, principalement soutenue par l'amélioration des conditions du marché du travail et par les activités de reconstruction postérieures aux ouragans dans plusieurs États. Toutefois, l'imposition de nouveaux tarifs sur les exportations de bois d'œuvre canadien aux États-Unis devrait venir freiner la croissance de l'industrie. Bien que les perspectives demeurent positives pour les produits autres que le bois d'œuvre (p. ex., placages, contreplaqués et produits en bois reconstitués), les effets négatifs des restrictions commerciales américaines sur les scieries devraient être permanents, à moins que les droits tarifaires ne soient réévalués ou qu'une nouvelle entente soit conclue. De telles restrictions pourraient inciter les producteurs canadiens qui possèdent déjà des scieries aux États-Unis à augmenter leur production au sud de la frontière, aux dépens de la production canadienne, afin d'éviter d'avoir à payer des droits tarifaires. Les producteurs incapables de soutenir les coûts associés aux tarifs sur le bois d'œuvre devront également remplacer la demande américaine par d'autres marchés d'exportation, notamment en Chine et en Europe. Par exemple, la Colombie-Britannique pourrait tirer un avantage encore plus important de sa proximité avec les marchés asiatiques, alors que l'Accord économique et commercial global (AEGG) avec l'Union européenne pourrait offrir de nouveaux débouchés commerciaux. Du côté du marché canadien, des taux d'intérêt hypothécaires à la hausse, des règles hypothécaires plus strictes, le gonflement du prix des maisons, le lourd endettement des consommateurs, et la diminution graduelle du taux de formation des ménages sont autant de facteurs qui viendront réduire la demande en logements neufs sur la période de projection. Par conséquent, la croissance de la demande intérieure pour les produits en bois devrait être principalement stimulée par les activités de rénovation. Dans les dernières années de la période de projection, les contraintes d'approvisionnement en bois, particulièrement en Colombie-Britannique et au Québec, devraient également venir restreindre les décisions d'investissement des entreprises canadiennes, entravant le potentiel de croissance de l'industrie. Néanmoins, la croissance moyenne du PIB réel devrait se situer à 1,4 % par année sur l'horizon 2017-2026, soit une amélioration notable par rapport aux dix années précédentes, largement attribuable à une hausse des exportations de produits autres que le bois d'œuvre vers les États-Unis à court terme et par l'augmentation des activités de rénovation au Canada à plus long terme. Le regain de croissance de la production devrait entraîner un rebond marginal de l'emploi au taux moyen

de 0,2 % par année. Les progrès réalisés dans les technologies forestières, la gestion du transport, l'analyse des données et la production sur demande continueront à restreindre la croissance de l'emploi et permettront de conserver un avantage concurrentiel sur les marchés intérieurs et extérieurs, quoique des perspectives d'investissement plus faibles devraient entraîner un ralentissement de la croissance de la productivité par rapport à la décennie précédente.

### **Fabrication du papier (SCIAN 3221; 3222)**

Cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale est la fabrication de pâtes et papiers, ainsi que de produits en papier transformé (comme les boîtes en carton, en carton ondulé ou en fibres et les récipients alimentaires hygiéniques). Les pâtes et papiers représentent le plus important des deux segments, totalisant 53 % de la production en 2016. Dans l'ensemble, l'industrie repose fortement sur les exportations puisque plus des deux tiers de ses revenus sont tirés des marchés étrangers, principalement des États-Unis. Les deux segments n'ont toutefois pas le même degré d'exposition aux conditions économiques intérieures et extérieures. Le papier transformé est fortement tributaire de la demande intérieure, puisque 65 % de la production est vendue au Canada. À l'opposé, les pâtes et papiers sont beaucoup plus sensibles à la demande extérieure, car plus de 85 % de la production est vendue à l'étranger, en grande partie aux États-Unis (60 % des exportations totales), mais aussi en Chine (23 %). En 2016, l'industrie comptait 60 200 travailleurs (3,6 % de l'emploi manufacturier), dont 59 % dans les pâtes et papiers et 41 % dans les produits en papier transformé. L'emploi est largement concentré au Québec (36 %), en Ontario (34 %) et en Colombie-Britannique (14 %), et la main-d'œuvre est en grande partie composée de travailleurs masculins (81 %). Les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent :

Opérateurs/opératrices de machines à façonner le papier (9435)

Manœuvres dans le traitement des pâtes et papiers et la transformation du bois (9614)

Opérateurs/opératrices de machines dans la fabrication et la finition du papier (9433)

Mécaniciens/mécaniciennes de centrales et opérateurs/opératrices de réseaux électriques (9241)

Surveillants/surveillantes dans la transformation des produits forestiers (9215)

Opérateurs/opératrices de machines dans les usines de pâte et papier (9432)

Opérateurs/opératrices d'équipement d'impression dans plaque (9471)

Ingénieurs chimistes/ingénieures chimistes (2134)

Opérateurs/opératrices au contrôle de la réduction en pâte des pâtes et papiers, de la fabrication du papier et du couchage (9235)

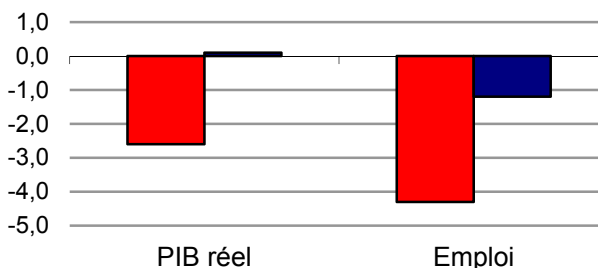
\* Les professions clés dans la plupart des industries manufacturières incluent également : Directeurs/directrices de la fabrication (0911); Mécaniciens/mécaniciennes de chantier et mécaniciens industriels/mécaniciennes industrielles (7311); Manutentionnaires (7452); Expéditeurs/expéditrices et réceptionnaires (1521); Conducteurs/conductrices de camion de transport (7511); Technologues et techniciens/techniciennes en génie industriel de fabrication (2233); Électriciens industriels/électriciennes industrielles (7242); et Ingénieurs/ingénieures d'industrie et de fabrication (2141).

L'industrie a connu des moments difficiles depuis le début des années 2000, car la numérisation de l'information et des médias s'est traduite par un déclin structurel de la demande pour les produits en papier, plus particulièrement le papier journal. De plus, l'intensification de la concurrence étrangère, notamment en provenance de l'Amérique du Sud, combinée à la forte

appréciation du dollar canadien, a donné lieu à des défis majeurs en matière de compétitivité pour de nombreuses usines de pâtes et papiers. Ces problèmes ont été amplifiés par l'effondrement du marché immobilier aux États-Unis qui a entraîné la fermeture de plusieurs scieries au Canada. La fermeture de ces scieries a endommagé la chaîne d'approvisionnement en aval, limitant ainsi la capacité de nombreuses usines de pâtes et papiers d'obtenir un accès stable aux intrants utilisés dans leur propre processus de production. Ces facteurs, conjugués à la récession mondiale de 2008-2009, ont forcé les entreprises à entreprendre de vastes restructurations en regroupant et en modernisant les installations existantes ou en fermant les usines les moins efficaces à travers des fusions et acquisitions. Le PIB réel de l'industrie a chuté presque continuellement de 2007 à 2013, avant de se redresser légèrement au cours des dernières années suite à la réorientation de la production vers des produits plus en demande, comme les emballages en carton et les produits en papier à usage sanitaire. L'emploi a néanmoins continué de reculer en raison de gains considérables dans la productivité, alimentés par la hausse de l'investissement par travailleur en machines et matériel. En moyenne, au cours de la période 2007-2016, le PIB réel et l'emploi ont reculé à un taux annuel de 2,6 % et 4,3 % respectivement. Durant cette période, l'industrie a perdu 33 000 travailleurs, soit environ le tiers de sa main-d'œuvre.

### Croissance du PIB réel et de l'emploi dans la fabrication du papier

(moyenne annuelle, %) ■ 2007-2016 ■ 2016-2026



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, scénario sectoriel 2017 du SPPC (projections).

Le PIB réel de l'industrie du papier devrait demeurer essentiellement stable au cours de la période 2017-2026, alors que l'emploi devrait continuer à diminuer, mais à un rythme moins prononcé qu'au cours des dix années précédentes. On anticipe que la production sera principalement soutenue par les exportations, en raison de la faiblesse relative du dollar canadien, de l'amélioration de l'économie américaine et d'une expansion dans des créneaux de marché plus prometteurs. Puisque les prix de la plupart des produits du papier sont établis en dollars américains, la faiblesse de la devise entraînera une hausse du prix effectif que reçoivent les producteurs canadiens en échange de leurs produits, ce qui fera augmenter leurs revenus et améliorera leur rentabilité. Au-delà du marché américain, les exportations pourraient bénéficier d'opportunités de croissance sur les marchés asiatiques, comme la Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Japon et la Corée du Sud. De plus, l'essor du commerce électronique, à l'échelle mondiale et au Canada, devrait augmenter la demande pour des produits d'emballages, soutenant ainsi la production de contenants en carton. Les perspectives pour les produits en papier à usage sanitaire demeurent également très positives. En revanche, l'augmentation de la production et de la concurrence en provenance d'Amérique du Sud et de l'Asie continuera d'inciter les producteurs canadiens à consolider leurs opérations puisque les entreprises établies dans ces régions sont en mesure de produire à moindres coûts et bénéficient également d'une plus grande proximité géographique vis-à-vis des marchés émergents. En outre, les contraintes d'approvisionnement en bois au Canada et la récente imposition de tarifs sur les exportations canadiennes de bois d'œuvre aux États-Unis devraient nuire à la production domestique de

produits forestiers et hausser le prix de cet intrant essentiel à la fabrication du papier. Il est peu probable que la production de l'industrie augmente au-delà de son niveau actuel, car l'utilisation croissante des médias électroniques et l'intensification des préoccupations environnementales continueront à réduire la demande de papier d'impression traditionnel, de magazines et de journaux. En moyenne, le PIB réel ne devrait augmenter que très légèrement sur l'horizon 2017-2026, soit de 0,1 % par année, alors que l'emploi devrait reculer de 0,8 % annuellement. Bien que des perspectives plus positives en matière de production pourraient contribuer à atténuer la sévérité des reculs futures de l'emploi, les départs à la retraite et l'automatisation continueront à exercer une pression à la baisse sur la main-d'œuvre de l'industrie au cours de la période de projection. En effet, le vieillissement de la main-d'œuvre devrait entraîner une augmentation du nombre de départs à la retraite, alors que les professions dont les tâches sont répétitives et routinières, comme celles des ouvriers et des opérateurs, devraient continuer à être remplacées par des machines.

### **Impression et activités connexes (SCIAN 3231)**

Cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fournir des services d'impression et d'autres activités connexes, comme les services de préparation de l'impression ou de reliure. L'impression est l'une des rares activités manufacturières qui ne soit pas significativement exposée aux changements de la conjoncture économique mondiale et à la variation de la valeur du dollar canadien puisque seulement 10 % de la production est exportée, principalement aux États-Unis (77 % des exportations totales). En 2016, l'industrie comptait 59 200 travailleurs (3,5 % de l'emploi manufacturier), fortement concentrés en Ontario (44 %) et au Québec (33 %). La main-d'œuvre est majoritairement composée de travailleurs masculins (64 %) et les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent :

Opérateurs/opératrices de presses à imprimer (7381)  
Designers graphiques et illustrateurs/illustratrices (5241)  
Surveillants/surveillantes de l'imprimerie et du personnel assimilé (7303)  
Autres manœuvres des services de transformation, de fabrication et d'utilité publique (9619)  
Opérateurs/opératrices de machines à relier et de finition (9473)

Photograpeurs-clicheurs/photograpeuses-clicheuses, photograpeurs-reporteurs/photograpeuses-reporteresses et autre personnel de prépresse (9472)  
Opérateurs/opératrices d'équipement d'impression sans plaque (9471)  
Techniciens/techniciennes en graphisme (5223)

\* Les professions clés dans la plupart des industries manufacturières incluent également : Directeurs/directrices de la fabrication (0911); Mécaniciens/mécaniciennes de chantier et mécaniciens industriels/mécaniciennes industrielles (7311); Manutentionnaires (7452); Expéditeurs/expéditrices et réceptionnaires (1521); Conducteurs/conductrices de camion de transport (7511); Technologues et techniciens/techniciennes en génie industriel de fabrication (2233); Électriciens industriels/électriciennes industrielles (7242); et Ingénieurs/ingénieuses d'industrie et de fabrication (2141).

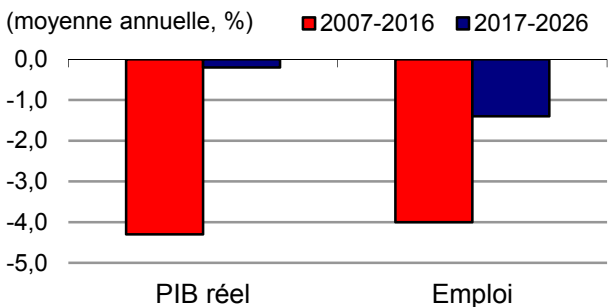
La production et l'emploi dans l'industrie ont diminué de façon considérable depuis le début des années 2000, ce qui s'explique principalement par la baisse de la demande pour des documents imprimés causée par la transition vers les médias numériques. Plus précisément, les activités d'impression ont subi les contrecoups d'une utilisation accrue de documents électroniques et de courriels. L'Internet a détourné les lecteurs des journaux, magazines et autres produits médiatiques imprimés sur papier. L'intensification des préoccupations

environnementales a également incité les entreprises et les consommateurs à réduire leur utilisation de papier, notamment en éliminant les factures imprimées et les dépliants publicitaires. Le commerce et la facturation électroniques représentent des alternatives moins coûteuses pour les entreprises qui cherchent à réduire leurs dépenses, alors que les livres numériques continuent à gagner en popularité, réduisant la demande pour les produits imprimés traditionnels. L'impression de formulaires

corporatifs est en déclin depuis de nombreuses années, car les formulaires numériques sont moins coûteux et leur suivi est plus facile à assurer. Les avancées récentes dans le domaine des signatures et documents électroniques sécurisés ont également contribué à amplifier cette tendance. Suite à la baisse de la demande pour des documents imprimés, le PIB réel et l'emploi dans l'industrie ont diminué continuellement au cours de la période 2007-2016, enregistrant un déclin moyen de 4,3 % et 4,0 % par année respectivement. Depuis son sommet de 2003, l'emploi dans l'industrie a été éliminé de près de moitié en raison d'importantes consolidations.

Au cours de la période de projection, la plupart des difficultés rencontrées ces dix dernières années demeureront problématiques pour l'industrie, car le remplacement des documents imprimés par des documents numériques devrait continuer à réduire les activités d'impression. Les changements structurels dans la demande inciteront l'industrie à adopter des stratégies qui vont au-delà des processus d'impression traditionnels et à envisager des domaines de croissance tels que l'étiquetage et l'emballage. Parmi les exemples de nouvelles technologies d'impression, mentionnons l'impression effaçable, l'impression numérique tridimensionnelle pour l'emballage, et l'impression par jet d'encre sur divers matériaux, comme le papier, le bois, les textiles, la céramique, le métal et le verre. On anticipe également que l'industrie modifiera et diversifiera son modèle opérationnel afin d'offrir davantage de services à valeur ajoutée, notamment des services de graphisme, de commercialisation, de communication et de gestion du contenu en ligne. Bien que la faiblesse relative du dollar canadien pourrait se traduire par une augmentation des exportations, la majorité des imprimeries sont relativement petites et orientées vers les marchés domestiques et locaux, ce qui fait qu'il leur est plutôt difficile de pénétrer les marchés étrangers. En outre, les profits ont chuté à leurs plus bas niveaux depuis la récession de 2008-2009, et les marges bénéficiaires frôlent des creux historiques. Cette situation, jumelée à des perspectives de croissance limitées, pourrait entraver la capacité de l'industrie d'effectuer des investissements afin de s'adapter aux changements structurels de la demande. En raison de cet environnement difficile, le PIB réel et l'emploi devraient continuer à reculer sur la période 2017-2026, mais à un rythme nettement moins sévère que durant la décennie précédente, en baisse de 0,2 % et 1,4 % par année respectivement. À mesure que l'industrie délaissera les techniques d'impression traditionnelles au profit de l'impression numérique, on s'attend à ce que les entreprises augmentent leurs dépenses liées aux technologies de l'information et des communications (TIC) tout en réduisant leurs dépenses en

### Croissance du PIB réel et de l'emploi dans l'impression et activités connexes



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, scénario sectoriel 2017 du SPPC (projections).

main-d'œuvre. Il pourrait toutefois y avoir une augmentation de la demande pour des travailleurs hautement qualifiés afin d'opérer cette technologie plus complexe.

### **Produits chimiques (SCIAN 3251-3259)**

Cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fabriquer des produits chimiques tirés de matières premières organiques et inorganiques (dont les produits pétrochimiques et gaz industriels, les engrais et pesticides, les médicaments et produits pharmaceutiques, ainsi que la peinture, l'encre, le savon et les produits de nettoyage). Les produits pharmaceutiques et médicaments, ainsi que les produits chimiques de base représentent les deux plus importants segments de l'industrie, totalisant respectivement 39 % et 20 % de la production en 2016. Dans l'ensemble, l'industrie repose fortement sur les exportations puisqu'environ 70 % de sa production est destinée au marchés extérieurs, essentiellement aux États-Unis qui représentent 77 % des exportations. Les médicaments et produits pharmaceutiques affichent la plus forte dépendance aux exportations, avec près de 100 % de leur production expédiée à l'étranger. À l'opposé, les pesticides et les engrais affichent la plus faible dépendance aux exportations, avec les deux tiers de la production vendue sur le marché intérieur. En 2016, l'industrie comptait 94 900 travailleurs (5,6 % de l'emploi manufacturier), dont 39 % dans les médicaments et produits pharmaceutiques, 17 % dans les produits chimiques de base et 14 % dans la fabrication de savons, de détachants et de produits de toilette. L'emploi est principalement concentré en Ontario (47 %) et au Québec (31 %), et la main-d'œuvre est majoritairement composée de travailleurs masculins (64 %). Les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent :

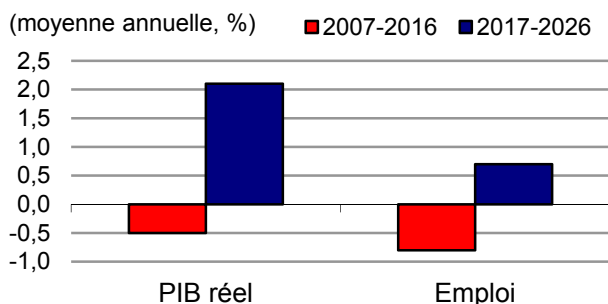
Opérateurs/opératrices d'installations de traitement des produits chimiques (9421)	Chimistes (2112)
Surveillants/surveillantes dans le raffinage du pétrole, dans le traitement du gaz et des produits chimiques et dans les services d'utilité publique (9212)	Manoeuvres dans le traitement des produits chimiques et les services d'utilité publique (9613)
Technologues et techniciens/techniciennes en chimie (2211)	Opérateurs/opératrices de salle de commande centrale et de conduite de procédés industriels dans le raffinage du pétrole et le traitement du gaz et des produits chimiques (9232)
	Ingénieurs chimistes/ingénieures chimistes (2134)

\* Les professions clés dans la plupart des industries manufacturières incluent également : Directeurs/directrices de la fabrication (0911); Mécaniciens/mécaniciennes de chantier et mécaniciens industriels/mécaniciennes industrielles (7311); Manutentionnaires (7452); Expéditeurs/expéditrices et réceptionnaires (1521); Conducteurs/conductrices de camion de transport (7511); Technologues et techniciens/techniciennes en génie industriel de fabrication (2233); Électriciens industriels/électriciennes industrielles (7242); et Ingénieurs/ingénieures d'industrie et de fabrication (2141).

Certains segments de l'industrie, comme les produits chimiques de base, les résines synthétiques et les fibres et filaments artificiels et synthétiques, sont étroitement liés à la chaîne d'approvisionnement manufacturière nord-américaine. D'autres segments dépendent de la demande en médicaments et en produits pharmaceutiques du secteur de la santé, de la demande en engrais et en pesticides du secteur agricole, ou de la demande de matériaux utilisés par le secteur de la construction comme la peinture, les revêtements et les adhésifs. L'industrie était déjà en difficulté avant de subir les impacts négatifs de la récession mondiale de 2008-2009. Après avoir atteint un sommet en 2003, la production a chuté de 25 % au cours

des six années suivantes. Stimulée par la reprise de l'activité économique au Canada et aux États-Unis qui a suivi la récession et par la baisse de la valeur du dollar canadien au cours des dernières années, la production a augmenté à nouveau de 2010 à 2016, mais n'est jamais pleinement retournée au niveau enregistré avant la récession. Ceci s'est traduit par une croissance négative de la production pour l'ensemble de la période 2007-2016, le PIB réel ayant reculé à un taux moyen de 0,5 % par année. L'emploi a suivi une tendance baissière depuis le début des années 2000s, même lorsque la production s'est redressée entre 2010 et 2016, à l'exception de sursauts temporaires en 2010 et 2013 qui furent entièrement renversés dans les années subséquentes. En moyenne, l'emploi dans l'industrie a reculé de 0,8 % par année de 2007 à 2016.

### Croissance du PIB réel et de l'emploi dans les produits chimiques



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, scénario sectoriel 2017 du SPPC (projections).

Au cours de la période 2007-2026, on projette un regain de croissance dans l'industrie, principalement soutenu par le redressement anticipé dans l'activité manufacturière et une hausse de la demande pour les produits chimiques, notamment en provenance des États-Unis. La baisse de la valeur du dollar canadien a renforcé les exportations de nombreux produits chimiques de 2014 à 2016, enregistrant les plus fortes augmentations dans les médicaments et produits pharmaceutiques, et cette situation devrait perdurer pendant un certain temps. Les réductions de tarifs prévues dans l'Accord économique et commercial global (AEGG) devraient également inciter les entreprises domestiques à augmenter leur pénétration du marché européen. La récente fusion de la Potash Corporation of Saskatchewan et d'Agrium Inc., évaluée à 36 milliards de dollars, fait du Canada le plus grand producteur de potasse au monde et le deuxième producteur d'engrais azotés. Puisque les entreprises manufacturières utilisent souvent de grandes quantités de matières toxiques, les alliances conclues avec les établissements de recherche pour mettre au point des produits plus respectueux de l'environnement devraient également augmenter la demande intérieure de produits chimiques. Par exemple, le Canada est bien positionné pour mettre au point de nouvelles technologies afin de fabriquer des produits chimiques à partir de la biomasse, étant donné le volume élevé et la diversité de la biomasse. En outre, le vieillissement de la population devrait venir augmenter la demande en médicaments et produits pharmaceutiques, soutenant ainsi la production dans le plus important segment de l'industrie. En revanche, une réglementation plus stricte pourrait faire augmenter les coûts d'opération et limiter l'accès au marché pour certains produits. Par exemple, Santé Canada s'efforce d'interdire l'utilisation de l'imidaclopride, un insecticide couramment utilisé par les agriculteurs, en raison de ses concentrations nocives dans les cours d'eau. L'intensification de la concurrence de producteurs étrangers situés au Moyen-Orient et en Asie pourrait également restreindre la croissance de l'industrie, alors que les renégociations de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) représentent un risque significatif quant aux perspectives d'exportation. Néanmoins, la croissance du PIB réel de l'industrie devrait revenir en territoire positif sur la période 2017-2026, se chiffrant à 2,1 % par année en

moyenne. La regain de croissance de la production devrait se traduire par une reprise complète de l'emploi au taux moyen de 0,8 % par année. Cependant, on anticipe que les deux tiers de la croissance de la production proviendront d'une hausse de la productivité. Les faibles taux d'intérêt observés au cours des dernières années ont permis à de nombreux producteurs canadiens de financer de nouvelles usines et équipements afin d'améliorer leur efficacité et demeurer concurrentiels. L'emphase accordée aux activités de R-D pour la création de produits chimiques plus avancés et plus spécialisés devrait également venir accroître la valeur ajoutée dans certains segments de l'industrie.

### **Produits en plastique et en caoutchouc (SCIAN 3261-3262)**

Cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fabriquer des produits par traitement du caoutchouc (tel que des pneus, des tuyaux souples, des courroies, des pièces de chaussures, des produits en latex) et du plastique (tels que des résines plastiques, matériel d'emballage, mousse de polystyrène et d'uréthane, tuyaux en plastique, bouteilles en plastique). Les produits en plastique représentent le plus important des deux segments, totalisant 85 % de la production en 2016. Dans l'ensemble, environ la moitié de la production de l'industrie est exportée. Les deux segments n'ont toutefois pas le même degré d'exposition aux conditions économiques intérieures et extérieures. Les produits en plastique sont fortement tributaires de la demande intérieure, puisque 60 % de la production est vendue au Canada. À l'opposé, les produits en caoutchouc sont beaucoup plus sensibles à la demande extérieure, puisque 72 % de la production est vendue à l'étranger, en grande partie aux États-Unis (93 % des exportations totales). En 2016, l'industrie comptait 91 000 travailleurs (5,4 % de l'emploi manufacturier), dont 82 % dans le segment des produits en plastique et 18 % dans celui des produits en caoutchouc. L'emploi est largement concentré en Ontario (46 %) et au Québec (33 %), et la main-d'œuvre est majoritairement composée de travailleurs masculins (68 %). Les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent :

Opérateurs/opératrices de machines de traitement des matières plastiques (9422)	Manoeuvres dans la fabrication des produits en caoutchouc et en plastique (9615)
Assembleurs/assembleuses, finisseurs/finisseuses et contrôleurs/contrôleuses de produits en plastique (9535)	Opérateurs/opératrices de machines de transformation du caoutchouc et personnel assimilé (9423)
Surveillants/surveillantes dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (9214)	Ingénieurs chimistes/ingénieures chimistes (2134)

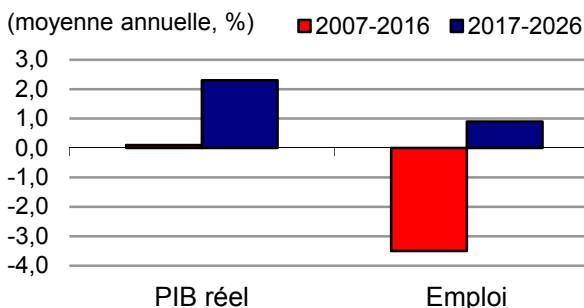
\* Les professions clés dans la plupart des industries manufacturières incluent également : Directeurs/directrices de la fabrication (0911); Mécaniciens/mécaniciennes de chantier et mécaniciens industriels/mécaniciennes industrielles (7311); Manutentionnaires (7452); Expéditeurs/expéditrices et réceptionnaires (1521); Conducteurs/conductrices de camion de transport (7511); Technologues et techniciens/techniciennes en génie industriel de fabrication (2233); Électriciens industriels/électriciennes industrielles (7242); et Ingénieurs/ingénieuses d'industrie et de fabrication (2141).

La demande de produits en caoutchouc et en plastique est étroitement liée à la chaîne d'approvisionnement manufacturière nord-américaine, ce qui la rend particulièrement sensible aux cycles économiques. L'industrie était déjà en difficulté avant de subir les contrecoups de la récession mondiale de 2008-2009. Après avoir atteint un sommet en 2005, la production a chuté de 30 % au cours des quatre années suivantes. Stimulée par la reprise de l'activité



manufacturière et immobilière au Canada et aux États-Unis, la production s'est redressée de 2010 à 2016, revenant progressivement au niveau enregistré avant la récession. Ceci s'est traduit par une croissance moyenne du PIB réel de 0,1 % par année sur l'ensemble de la période 2007-2016. La croissance de l'emploi a été particulièrement anémique au cours des dix dernières années, même lorsque la production s'est redressée entre 2010 et 2016. En moyenne, l'emploi a reculé de 3,5 % par année de 2007 à 2016, ce qui s'explique par une hausse considérable de la productivité attribuable à une automatisation accrue du processus de production et à l'adoption de technologies plus avancées, comme l'impression en 3D.

### Croissance du PIB réel et de l'emploi dans les produits en plastique et en caoutchouc



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, scénario sectoriel 2017 du SPPC (projections).

Au cours de la période 2017-2026, on projette un regain de croissance dans l'industrie, principalement soutenu par la reprise anticipée dans l'activité manufacturière et par une hausse des exportations, stimulée par un dollar Canadien relativement faible et un redressement de la demande américaine pour de nouveaux logements et véhicules motorisés. L'expansion de la classe moyenne dans les marchés émergents tels que la Chine et l'Inde devrait également venir augmenter la demande pour les automobiles et les avions, des produits qui nécessitent une grande quantité de pièces en plastique et en caoutchouc. Les restructurations majeures entreprises au cours de la dernière décennie a permis à l'industrie de devenir un joueur de premier plan sur les marchés mondiaux, ce qui devrait contribuer à accroître les exportations vers les marchés émergents. De plus, les avancées technologiques ont entraîné une hausse de la demande pour les produits en plastique en remplacement des produits en métal. Par exemple, les produits en plastique sont de plus en plus utilisés dans l'électronique, alors que les efforts visant à réduire le poids des véhicules ont favorisé l'utilisation de matériaux à base de plastique dans l'automobile (car ces matériaux sont plus légers que les pièces de métal traditionnelles). Le marché mondial des produits bioplastiques offre également de nouvelles opportunités pour les fabricants de s'éloigner des produits en plastique à base de pétrole. En revanche, le taux de recyclage du plastique est de loin inférieur à celui du papier, du fer et de l'acier. Puisque les produits d'emballage en plastique sont principalement à usage unique, l'industrie pourrait faire face à des réglementations de plus en plus strictes, telles que l'interdiction de sacs en plastique dans les commerces. Les perspectives plutôt tièdes concernant la construction de nouvelles habitations au Canada devraient également venir freiner la croissance dans l'industrie, alors que les renégociations de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) représentent un risque significatif quant aux perspectives d'exportation. Néanmoins, on projette que la croissance du PIB réel de l'industrie reviendra en territoire positif sur la période 2017-2026, se chiffrant à 2,3 % par année en moyenne. Le regain de croissance de la production devrait se traduire par une modeste reprise de l'emploi au taux moyen de 0,9 % par année. On anticipe toutefois qu'une part importante de la croissance de la production proviendra de gains supplémentaires dans la productivité découlant d'une utilisation accrue des technologies de fabrication de pointe.

## **Transformation des métaux et produits minéraux (SCIAN 3241; 3271-3279; 3311-3315)**

Cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale consiste à transformer le pétrole brut et le charbon en produits intermédiaires et en produits finis (tels que des carburants, des liquides hydrauliques et de l'asphalte), à fabriquer des produits minéraux non-métalliques (tels que de briques, de la céramique, du ciment et du verre), ainsi qu'à fondre et à affiner des métaux de première transformation (comme le fer, l'acier, le cuivre et l'aluminium) pour la production de barres, de feuilles, de tuyaux, de tubes ou de câbles. Les métaux de première transformation représentent le plus important des trois segments, totalisant 54 % de la production en 2016, suivis des produits du pétrole et du charbon (24 %) et des produits minéraux non métalliques (22 %). L'industrie exporte environ 40 % de sa production. Cependant, le segment des métaux de première transformation est le plus exposé aux conditions économiques internationales, car les deux tiers de sa production sont destinés au marchés extérieurs, dans une large mesure aux États-Unis (76 % des exportations totales). L'industrie comptait 131 200 travailleurs en 2016 (7,7 % de l'emploi manufacturier), dont 54 % dans les métaux de première transformation, 36 % dans les produits minéraux non métalliques et 10 % dans les produits du pétrole et du charbon. L'emploi est largement concentré en Ontario (44 %) et au Québec (35 %), et la main-d'œuvre est essentiellement composée de travailleurs masculins (84 %). Les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent :

Surveillants/surveillantes dans la transformation des métaux et des minerais (9211)  
Opérateurs/opératrices de machines dans le traitement des métaux et des minerais (9411)  
Opérateurs/opératrices de machines dans le façonnage et la finition des produits en béton, en argile ou en pierre (9414)  
Manœuvres dans le traitement des métaux et des minerais (9611)  
Grutiers/grutières (7371)  
Opérateurs/opératrices de machines à former et à finir le verre et coupeurs/coupeuses de verre (9413)

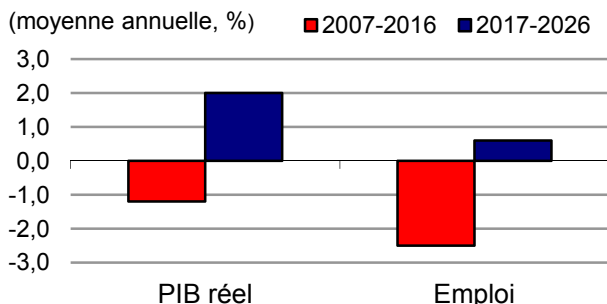
Contrôleurs/contrôleuses et essayeurs/ essayeuses dans la transformation des métaux et minerais (9415)  
Opérateurs/opératrices de poste centrale de contrôle et de conduite de procédés industriels dans le traitement des métaux et minerais (9231)  
Ouvriers/ouvrières de fonderies (9412)  
Opérateurs/opératrices de machines d'usinage (9417)

\* Les professions clés dans la plupart des industries manufacturières incluent également : Directeurs/directrices de la fabrication (0911); Mécaniciens/mécaniciennes de chantier et mécaniciens industriels/mécaniciennes industrielles (7311); Manutentionnaires (7452); Expéditeurs/expéditrices et réceptionnaires (1521); Conducteurs/conductrices de camion de transport (7511); Technologues et techniciens/techniciennes en génie industriel de fabrication (2233); Électriciens industriels/électriciennes industrielles (7242); et Ingénieurs/ingénieuses d'industrie et de fabrication (2141).

Puisque les plus grands utilisateurs de métaux de première transformation et de produits minéraux sont les secteurs manufacturier et de la construction, l'industrie dépend généralement du niveau d'activité dans ces deux secteurs. Au cours des dix dernières années, l'industrie a connu des difficultés conjointement avec le secteur manufacturier, enregistrant des baisses similaires dans chacun de ses trois segments en matière de production. L'impact négatif de la récession de 2008-2009 sur l'activité industrielle nord-américaine est le principal facteur à l'origine du recul de la production. En effet, plusieurs des produits de l'industrie servent d'intrants aux industries manufacturières telles que les véhicules motorisés, remorques et pièces, les produits chimiques, et les produits métalliques et machines, et ces trois industries

ont été sévèrement touchées par la récession. Plus récemment, le secteur de la construction a considérablement restreint la croissance de l'industrie, car la forte baisse de l'investissement non résidentiel, plus particulièrement dans les ouvrages de génie liés aux installations pétrolières et de gazières, est venue réduire la demande pour les produits de l'industrie utilisés comme matériaux de construction. En moyenne, le PIB réel a reculé de 1,2 % par année au cours de la période 2007-2016, comparativement à un déclin plus prononcé de 2,5 % pour l'emploi, puisque la nécessité d'améliorer la productivité et la compétitivité s'est traduite par de nombreuses consolidations et la fermeture des usines les moins productives. Les diminutions de la production et de l'emploi ont eu lieu pendant la récession de 2008-2009 ou peu de temps après. La faible croissance enregistrée dans l'industrie au cours des années suivantes a laissé la production et l'emploi bien en deçà des niveaux atteints avant la récession.

### Croissance du PIB réel et de l'emploi dans la transformation des métaux et produits minéraux



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, scénario sectoriel 2017 du SPPC (projections).

Au cours de la période de projection, on anticipe un regain de croissance dans l'industrie, en partie alimentée par le redressement anticipé dans l'activité manufacturière, notamment dans les industries des véhicules motorisés, remorques et pièces, des produits chimiques, et des produits métalliques et machines. Une croissance soutenue dans les activités de construction, découlant principalement d'une accélération de la croissance de l'investissement non résidentiel, devrait également venir augmenter la demande pour les métaux de première transformation et les produits minéraux. Plus précisément, la reprise graduelle des investissements dans les ouvrages de génie liés aux installations pétrolières et gazières; l'accélération anticipée dans la construction d'immeubles commerciaux, industriels et institutionnels; ainsi que les investissements importants du gouvernement fédéral dans les infrastructures publiques sont tous des facteurs qui vendront augmenter la demande pour la brique, la céramique, le verre, le ciment, le béton, l'asphalte, le fer, l'acier et l'aluminium. L'accélération de la croissance économique aux États-Unis et la faiblesse relative du dollar canadien devraient également stimuler les exportations de métaux de première transformation et de produits minéraux, suite à une croissance plus rapide de l'investissement résidentiel et non résidentiel au sud de la frontière. Toutefois, les renégociations de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) et les discussions concernant les dispositions du « Buy America/Achetez américain » pour les projets d'infrastructure représentent un risque significatif quant aux perspectives d'exportation. On projette que la croissance du PIB réel de l'industrie reviendra en territoire positif sur la période 2017-2026, pour se chiffrer à 2,0 % par année en moyenne. Le regain de croissance de la production devrait se traduire par un léger rebond de l'emploi au taux moyen de 0,6 % par année. On anticipe que les gains de productivité engendrés par la modernisation de la machinerie, jumelés aux économies d'échelle découlant d'une production plus élevée, viendront freiner la croissance de l'emploi dans l'industrie.

## **Fabrication de produits métalliques et de machines (SCIAN 3321-3329; 3331-3339)**

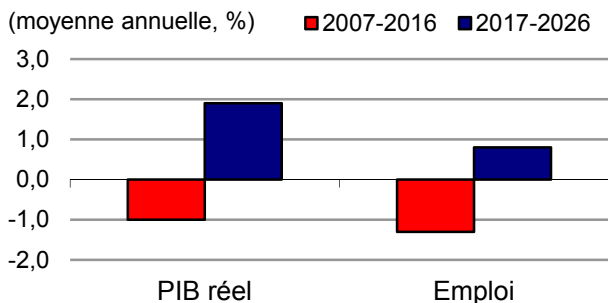
Cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fabriquer des produits en métaux ferreux et non ferreux (outils à main, produits d'architecture et éléments de charpente, chaudières, réservoirs, conteneurs d'expédition, ressorts, fils, écrous et vis) et les établissements dont l'activité principale consiste à fabriquer des machines industrielles et commerciales (utilisées dans les processus de production de diverses industries primaires et manufacturières ainsi que dans la construction et les services). La production de l'industrie est répartie de façon égale entre ses deux segments : la fabrication de produits métalliques (49 % en 2016) et la fabrication de machines (51 %). Dans l'ensemble, l'industrie repose en grande partie sur les exportations puisqu'environ 55 % de sa production est destinée aux marchés extérieurs. Les deux segments n'ont toutefois pas le même degré d'exposition aux conditions économiques intérieures et extérieures. La fabrication de produits métalliques est largement tributaire de la demande intérieure, puisque 75 % de la production est vendue au Canada. À l'opposé, la fabrication de machines est plus sensible à la demande extérieure, puisque 80 % de la production est vendue à l'étranger, principalement aux États-Unis (70% des exportations totales). L'industrie comptait 270 100 travailleurs en 2016 (15,9 % de l'emploi manufacturier), dont 56 % dans la fabrication de produits métalliques et 44 % dans la fabrication de machines. L'emploi est largement concentré en Ontario (45 %), au Québec (25 %) et en Alberta (11 %), et la main-d'œuvre est essentiellement composée de travailleurs masculins (81 %). Les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent :

Machinistes et vérificateurs/vérificatrices d'usinage et d'outillage (7231)	Assembleurs/assembleuses, monteurs/monteuses et contrôleurs/contrôleuses dans la fabrication de transformateurs et de moteurs électriques industriels (9525)
Soudeurs/soudeuses et opérateurs/opératrices de machines à souder et à braser (7237)	Entrepreneurs/entrepreneuses et contremaîtres/contremaîtresses des machinistes et du personnel des métiers du formage, du profilage et du montage des métaux et personnel assimilé (7201)
Surveillants/surveillantes dans la fabrication d'autres produits métalliques et de pièces mécaniques (9226)	Assembleurs/assembleuses et ajusteurs/ajusteuses de plaques et de charpentes métalliques (7235)
Manoeuvres en métallurgie (9612)	Ingénieurs mécaniques/ingénieures mécaniques (2132)
Opérateurs/opératrices de machines d'autres produits métalliques (9418)	Outils-ajusteurs/outilleuses-ajusteuses (7232)
Opérateurs/opératrices de machines à forger et à travailler les métaux (9416)	Technologues et techniciens/techniciennes en génie (2232)
Opérateurs/opératrices de machines d'usinage (9417)	
Monteurs/monteuses et contrôleurs/contrôleuses de matériel mécanique (9526)	
Peintres, enduiseurs/enduiseuses et opérateurs/opératrices de procédés dans le finissage du métal – secteur industriel (9536)	

\* Les professions clés dans la plupart des industries manufacturières incluent également : Directeurs/directrices de la fabrication (0911); Mécaniciens/mécaniciennes de chantier et mécaniciens industriels/mécaniciennes industrielles (7311); Manutentionnaires (7452); Expéditeurs/expéditrices et réceptionnaires (1521); Conducteurs/conductrices de camion de transport (7511); Technologues et techniciens/techniciennes en génie industriel de fabrication (2233); Électriciens industriels/électriciennes industrielles (7242); et Ingénieurs/ingénieures d'industrie et de fabrication (2141).

L'industrie dépend fortement de l'investissement des entreprises en machines et matériel, ainsi que de l'activité dans les secteurs manufacturier et de la construction, qui sont les plus grands utilisateurs de produits métalliques et de machines. Puisque ces deux secteurs sont très sensibles aux cycles économiques, l'industrie de la fabrication des produits métalliques et de machines l'est également. Lors de la récession mondiale de 2008-2009, la production a chuté de 20 % et 37 000 emplois ont été perdus, s'ajoutant aux 24 000 licenciements enregistrés en 2006 et 2007. Stimulé par la reprise économique en Amérique du Nord et plus particulièrement par le rebond des activités manufacturières et de construction, le PIB réel s'est redressé de 2010 à 2014, retournant aux niveaux atteints avant la récession. Cependant, la production de l'industrie a chuté de nouveau en 2015 et 2016, principalement en raison d'une contraction des activités de construction au Canada, suite à la baisse marquée des investissements dans les ouvrages de génie liés aux installations pétrolières et gazières en réaction à l'effondrement des prix du pétrole. L'emploi a reculé pour une cinquième année consécutive en 2010, avant d'augmenter légèrement en 2011 et demeurer relativement stable par la suite. En moyenne, au cours de la période 2007-2016, le PIB réel et l'emploi dans l'industrie ont reculé à un taux annuel de 1,0 % et 1,3 % respectivement.

### Croissance du PIB réel et de l'emploi dans la fabrication de produits métalliques et machines



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, scénario sectoriel 2017 du SPPC (projections).

Au cours de la période de projection, l'industrie devrait bénéficier de la reprise anticipée dans l'activité manufacturière, d'une croissance soutenue des activités de construction, et d'une croissance accélérée dans les investissements des entreprises en structures non résidentielles ainsi qu'en machines et matériel en Amérique du Nord. Plus précisément, la demande pour les produits métalliques et les machines sera alimentée par les perspectives positives pour les industries de l'automobile, de l'aéronautique et autres matériel de transport; la reprise graduelle des investissements dans les ouvrages de génie liés aux installations pétrolières et gazières; l'accélération de la croissance anticipée dans la construction de bâtiments commerciaux, industriels et institutionnels; ainsi que les investissements importants du gouvernement fédéral dans les infrastructures publiques. De plus, après avoir limité leurs investissements en machines et matériel pendant des années, les entreprises canadiennes devraient remplacer ou moderniser leur stock de capital existant en réponse au développement de nouvelles technologies permettant d'améliorer la productivité; à la reprise graduelle des investissements liés au secteur énergétique; au regain de croissance de l'activité manufacturière; ainsi qu'au ralentissement anticipé dans la croissance de la population active (offre de travail). On anticipe que ces facteurs entraîneront un rebond important dans les investissements en machines et matériel en Amérique du Nord, augmentant la demande pour la machinerie industrielle et commerciale. La faiblesse relative du dollar canadien, jumelée à une croissance plus forte des investissements en machines et matériel et à la robustesse des activités de construction aux États-Unis, devrait également soutenir la demande extérieure pour les produits métalliques et

les machines. Toutefois, les renégociations de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) et les discussions concernant les dispositions du « Buy America/Achetez américain » pour les projets d'infrastructure représentent un risque significatif quant aux perspectives d'exportation. On projette que la croissance du PIB réel de l'industrie reviendra en territoire positif sur la période 2017-2026, pour se chiffrer à 1,9 % par année en moyenne. Le regain de croissance de la production devrait se traduire par une reprise partielle de l'emploi au taux moyen de 0,8 % par année. On anticipe toutefois qu'une part importante de la croissance de la production proviendra de gains supplémentaires dans la productivité. La fabrication additive, qui réfère aux technologies permettant de construire des objets en trois dimensions en ajoutant de multiples couches de matériaux, pourrait révolutionner le processus de production de plusieurs produits métalliques en réduisant entre autres le gaspillage et en améliorant l'efficacité. Bien que plusieurs emplois associés à des tâches répétitives et routinières pourraient être menacés par une plus grande automatisation, la demande de travailleurs qualifiés pouvant opérer des machines plus complexes devrait augmenter.

### **Produits informatiques, électroniques et électriques (SCIAN 3341-3346; 3351-3359)**

Cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale est la fabrication de matériel lié aux technologies de l'information et des communications (TIC), comme les ordinateurs et périphériques, le matériel audio vidéo et de télécommunications, les instruments de mesure et de navigation, ainsi que les composantes électroniques entrant dans la fabrication de ces produits. Cette industrie comprend également les établissements qui fabriquent des produits destinés à la production, à la distribution et à l'utilisation d'électricité, tels que génératrices, transformateurs, appareillage de connexion, batteries, fils, moteurs électriques et appareils ménagers. Les TIC représentent le plus important des deux segments, totalisant environ les deux tiers de la production en 2016. Dans l'ensemble, l'industrie repose fortement sur les exportations puisqu'environ 75 % de ses revenus proviennent de l'étranger, en grande partie des États-Unis (70 % des exportations totales). L'industrie est également exposée à la concurrence des importations puisqu'une part importante de la demande intérieure est comblée par des produits en provenance des États-Unis, de la Chine et du Mexique. En 2016, l'industrie comptait 106 600 travailleurs (6,3 % de l'emploi manufacturier), dont 63 % dans les TIC. L'emploi est largement concentré en Ontario (49 %) et au Québec (29 %), et la main-d'œuvre est en grande partie composée de travailleurs masculins (73 %). Les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent :

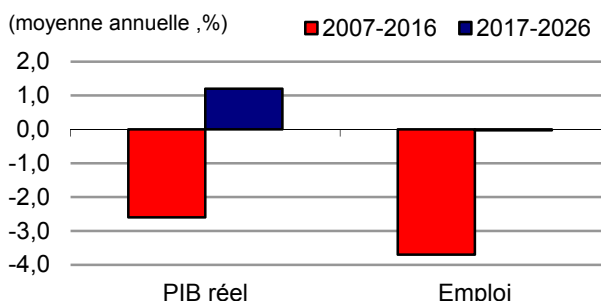
Assembleurs/assembleuses, monteurs/monteuses, contrôleurs/contrôleuses et vérificateurs/vérificatrices de matériel électronique (9523)  
Monteurs/monteuses et contrôleurs/contrôleuses dans la fabrication de matériel, d'appareils et d'accessoires électriques (9524)  
Ingénieurs électriciens et électroniciens/ingénieures électriciennes et électroniciennes (2133)  
Surveillants/surveillantes dans la fabrication de matériel électronique (9222)

Opérateurs/opératrices de machines et contrôleurs/contrôleuses dans la fabrication d'appareils électroniques (9527)  
Programmeurs/programmeuses et développeurs/développeuses en médias interactifs (2174)  
Technologues et techniciens/techniciennes en génie électronique et électrique (2241)  
Surveillants/surveillantes dans la fabrication d'appareils électroniques (9223)

\* Les professions clés dans la plupart des industries manufacturières incluent également : Directeurs/directrices de la fabrication (0911); Mécaniciens/mécaniciennes de chantier et mécaniciens industriels/mécaniciennes industrielles (7311); Manutentionnaires (7452); Expéditeurs/expéditrices et réceptionnaires (1521); Conducteurs/conductrices de camion de transport (7511); Technologues et techniciens/techniciennes en génie industriel de fabrication (2233); Électriciens industriels/électriciennes industrielles (7242); et Ingénieurs/ingénieuses d'industrie et de fabrication (2141).

L'industrie a affiché une croissance impressionnante à la fin des années 1990, principalement alimentée par le segment des TIC, mais la production et l'emploi ont chuté de façon quasi continue depuis l'éclatement de la bulle technologique en 2001. Ceci reflète les nombreuses difficultés rencontrées par l'industrie au cours de cette période, incluant la saturation du marché des produits des TIC au début des années 2000 (largement attribuable à la capacité excédentaire de l'infrastructure des télécommunications), la récession mondiale de 2008-2009, la forte appréciation du dollar canadien (avant 2013), et surtout, l'intensification de la concurrence internationale sur les marchés intérieurs et extérieurs. La part du Canada dans le marché américain est en déclin depuis le début des années 2000, alors que les importations en provenance de la Chine ont plus que doublé au cours des dix dernières années. Les producteurs délocalisent de plus en plus leurs activités dans des pays à faibles coûts et la part de marché de la Chine sur le marché canadien surpasse celle des États-Unis depuis 2010, s'appropriant désormais 40 % des importations canadiennes de produits des TIC. Les ventes d'appareils de télécommunications sans fil ont été particulièrement affectées par les difficultés de BlackBerry et sa décision de cesser la production de téléphones, en partie attribuables à la concurrence féroce du iPhone d'Apple et du système Android de Google. Le PIB réel de l'industrie a diminué à un taux moyen de 2,6 % par année au cours de la période 2007-2016, mais le recul de l'emploi a été plus sévère, se chiffrant à 3,7 % par année, en raison des restructurations importantes effectuées par l'industrie. Toutefois, ces baisses ont eu lieu avant 2014, car la production et l'emploi se sont stabilisés au cours des récentes années, soutenus en partie par le regain de croissance des exportations de produits des TIC, possiblement attribuable à la baisse du dollar canadien.

#### Croissance du PIB réel et de l'emploi dans les produits informatiques, électroniques et électriques



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, scénario sectoriel 2017 du SPPC (projections).

Au cours de la période de projection, on anticipe un redressement de la production dans l'industrie, principalement alimenté par une croissance plus robuste de l'investissement des entreprises en Amérique du Nord et par les nombreuses opportunités découlant des nouvelles technologies. Après avoir affiché une croissance mitigée au cours de la dernière décennie, l'investissement des entreprises dans les machines et matériel au Canada et aux États-Unis devrait s'améliorer considérablement, stimulant la demande intérieure et extérieure pour les produits des TIC. Les taux de remplacement élevés et l'innovation perpétuelle qui caractérisent ces produits devraient également nourrir l'intérêt des consommateurs pour de nouveaux produits. Les nouvelles technologies, telles que l'informatique mobile, les plateformes infonuagiques, l'Internet des objets (IdO), la robotique de pointe, l'apprentissage machine et

l'intelligence artificielle, devraient entraîner une hausse de la demande mondiale pour les produits des TIC. Puisque l'électronique est de plus en plus intégrée dans une grande variété de produits de consommation, comme les automobiles et l'électroménager, et considérant la prolifération des applications pour téléphones intelligents et autres appareils associés aux TIC, la conception et la fabrication de capteurs et d'instruments de commande représentent une source de croissance importante pour l'industrie. L'utilisation grandissante de nouveaux instruments de navigation et de mesure et de nouveaux dispositifs médicaux, un domaine où le Canada jouit d'un avantage concurrentiel par rapport à ses concurrents dans les pays en développement, est également un facteur clé dans la recrudescence de l'industrie. Par exemple, le Canada affiche un potentiel des plus intéressants sur le marché non exploité des drones. Du côté de l'offre, les entreprises domestiques bénéficient d'un accès facile à la technologie de pointe et aux opérations d'avant-garde disponibles pour les systèmes de véhicule aérien sans pilote (UAV). Les perspectives sont également encourageantes du côté de la demande, car le Canada est un grand pays composé de multiples communautés rurales et caractérisé par des coûts de transport élevés. Enfin, la faiblesse relative du dollar canadien devrait contribuer à soutenir les exportations, particulièrement à court et moyen terme, alors que des perspectives plus positives sur le plan des dépenses en R-D permettront à l'industrie de profiter de nouvelles opportunités. Sur la période 2017-2026, la croissance du PIB réel devrait revenir en territoire positif pour s'établir à 1,7 % par année en moyenne, alors que l'emploi devrait continuer à reculer, mais à un rythme moins prononcé que celui de la décennie précédente, en baisse de 0,3 % par année. On anticipe que le regain de croissance de la production proviendra de gains de productivité supplémentaires, suite à une plus grande automatisation de l'industrie et à une transition vers des produits à plus forte valeur ajoutée.

### **Véhicules automobiles, remorques et pièces (SCIAN 3361; 3362; 3363)**

Cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale est la fabrication de véhicules automobiles (48 % de la production totale en 2016); de carrosseries et de cabines de véhicules automobiles, de remorques de camions et de remorques d'usage non commercial (5 %); ainsi que de pièces pour véhicules automobiles, y compris les moteurs (47 %). Dans l'ensemble, l'industrie repose fortement sur les exportations puisque 80 % de la production est destinée à l'étranger, principalement aux États-Unis (95 % des exportations totales). Les trois segments n'ont toutefois pas le même degré de dépendance aux exportations. La fabrication de véhicules automobiles est la plus fortement orientée vers les exportations (94 %), suivie de la fabrication de pièces pour véhicules automobiles (59 %) et de la fabrication de carrosseries et de remorques (43 %). L'industrie comptait 151 700 travailleurs en 2016 (9,0 % de l'emploi manufacturier), dont 32 % dans la fabrication de véhicules automobiles, 57 % dans la fabrication de pièces pour véhicules automobiles et 10 % dans la fabrication de carrosseries et de remorques. L'emploi est surtout concentré en Ontario (85%) et la main-d'œuvre est en grande partie composée de travailleurs masculins (79 %). Les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent :

Opérateurs/opératrices de machines d'autres produits métalliques (9418)  
 Assembleurs/assembleuses, contrôleurs/

Ingénieurs mécaniciens/ingénieurs mécaniciennes (2132)  
 Manœuvres en métallurgie (9612)  
 Outils/ajusteurs/outilleuses-ajusteuses (7232)



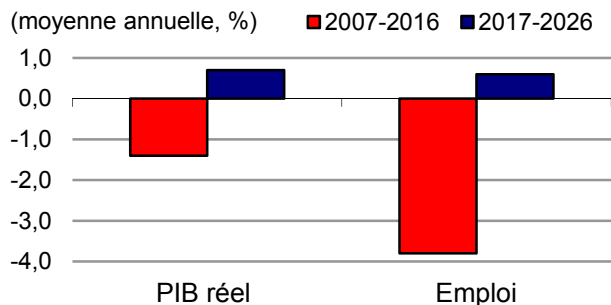
contrôleuses et vérificateurs/vérificatrices de véhicules automobiles (9522)  
 Surveillants/surveillantes dans la fabrication de véhicules automobiles (9221)  
 Opérateurs/opératrices de machines à travailler les métaux légers et lourds, et de machines de formage (9416)  
 Soudeurs/soudeuses et opérateurs/opératrices de machines à souder et à braser (7237)

Technologues et techniciens/techniciennes en génie mécanique (2232)  
 Peintres, enduiseurs/enduiseuses et opérateurs/opératrices de postes de contrôle dans le finissage du métal – secteur industriel (9536)  
 Opérateurs/opératrices de machines d'usinage (9417)  
 Monteurs/monteuses et contrôleurs/contrôleuses de matériel mécanique (9526)

\* Les professions clés dans la plupart des industries manufacturières incluent également : Directeurs/directrices de la fabrication (0911); Mécaniciens/mécaniciennes de chantier et mécaniciens industriels/mécaniciennes industrielles (7311); Manutentionnaires (7452); Expéditeurs/expéditrices et réceptionnaires (1521); Conducteurs/conductrices de camion de transport (7511); Technologues et techniciens/techniciennes en génie industriel de fabrication (2233); Électriciens industriels/électriciennes industrielles (7242); et Ingénieurs/ingénieuses d'industrie et de fabrication (2141).

Au cours de la dernière décennie, l'industrie a connu des moments difficiles qui s'expliquent principalement par la hausse des importations sur le marché nord-américain et par les impacts de la récession de 2008-2009. Outre le changement dans les préférences de consommateurs vers des véhicules de fabrication asiatique plus écoénergétiques, la récession a entraîné une chute radicale des ventes de véhicules neufs aux États-Unis, qui ont atteint leur plus bas niveau en 27 ans. Les trois constructeurs automobiles de Détroit ont donc entrepris d'importantes mesures de restructuration afin d'éviter la faillite, incluant des renégociations salariales et des restrictions budgétaires visant à maîtriser les coûts liés aux pensions de retraite. Après la mise en place de ces nouvelles structures salariales, le secteur automobile canadien est redevenu un concurrent plus efficace sur le marché mondial, mais cela n'a pas suffi à contrebalancer le déplacement de la production vers le Mexique, où les salaires varient de 8 à 10 dollars américains de l'heure, contre 30 à 40 dollars américains de l'heure au Canada. C'est ainsi que la part du Mexique dans la production de véhicules légers en Amérique du Nord s'élève dorénavant à 20 %, comparativement à 13 % pour le Canada. Après avoir chuté de façon importante en 2009 et 2010, la production et l'emploi dans l'industrie canadienne se sont partiellement rétablis dans les années suivantes, suite à l'accumulation d'une énorme demande refoulée aux États-Unis pendant la récession. La rebond de l'emploi a toutefois été très modeste. En moyenne, le PIB réel a reculé de 1,4 % par année au cours de la période 2007-2016, alors que l'emploi a diminué à un rythme plus sévère de 3,8 % par année. Cette situation reflète une hausse considérable de la productivité attribuable à la forte intensité en capital de l'industrie et à la rétention de travailleurs expérimentés en vertu de contrats de travail syndicaux.

### Croissance du PIB réel et de l'emploi dans les véhicules automobiles, remorques et pièces



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, scénario sectoriel 2017 du SPPC (projections).

Dans l'ensemble, la conjoncture économique demeure positive pour l'industrie canadienne des véhicules automobiles, particulièrement pendant la première moitié de la période de projection.

Le faibles prix du carburant, la robustesse du marché du travail, les bas taux d'intérêt et une devise favorable ont poussé la demande aux États-Unis à des niveaux record en 2015 et 2016, et cette situation devrait persister à court et moyen terme. À plus long terme, toutefois, la demande nord-américaine pourrait s'approcher de la saturation, car les dépenses de consommation seront contraintes par les hausses éventuelles des taux d'intérêt et des coûts du carburant, ainsi que par une croissance plus modérée du revenu disponible occasionnée par les retraites massives des baby-boomers. On anticipe également que des facteurs structurels viendront freiner la demande pour les produits automobiles canadiens. Les consommateurs américains conservent leurs véhicules plus longtemps qu'auparavant, ce qui s'explique à la fois par un besoin de frugalité et par une meilleure construction des véhicules. Ce facteur et le fait que les ménages américains sont les plus motorisés au monde, se situant largement au-dessus de la moyenne du G7, viennent réduire les opportunités pour les constructeurs automobiles d'accroître leur pénétration du marché américain. Du côté de l'offre, les généreuses subventions gouvernementales et les faibles coûts salariaux dont bénéficient les producteurs mexicains représentent une menace directe pour les parts de marché de l'industrie canadienne, contraignant les constructeurs automobiles canadiens à rationaliser les opérations et à consolider la production dans des segments à plus grande valeur ajoutée, comme les camionnettes, les fourgonnettes, les véhicules utilitaires sport (VUS) et les véhicules multisegments, où le Canada détient un avantage concurrentiel. La commercialisation de véhicules à conduite assistée, à moteur à combustion interne efficient et à moteur électrique est désormais une priorité stratégique dans les processus de conception et de développement. Suite à l'intensification de la concurrence mexicaine, les engagements à construire de nouvelles usines se sont faits plutôt rares au cours de la dernière décennie (la dernière usine de montage automobile construite au Canada fut l'installation de Toyota à Woodstock en 2008). Toutefois, des investissements de plus de deux milliards de dollars en modernisation des usines visant à maintenir la capacité de production existante ont récemment été annoncés. General Motors s'est engagé à investir 554 millions de dollars pour moderniser l'usine de montage d'Oshawa; Fiat-Chrysler Automotive a alloué 331 millions de dollars à un nouvel atelier de peinture dans son usine de Brampton et à un nouveau programme de développement de moteurs; Ford a promis un investissement de 713 millions de dollars pour son nouveau programme de moteurs à Windsor, et Honda s'est engagé à investir 500 millions de dollars pour construire un atelier de peinture dernier cri à Alliston. En moyenne, le PIB réel de l'industrie devrait augmenter à un taux annuel de 0,7 % sur la période 2017-2026. Le regain de croissance de la production devrait entraîner un modeste rebond de l'emploi au taux moyen de 0,6 % par année. Cependant, les incertitudes entourant l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) posent un risque pour les constructeurs automobiles quant à la décision de maintenir ou d'accroître leur investissement et leur production en territoire canadien.

### **Matériel de transport aérospatial, ferroviaire, maritime et autre (SCIAN 3364; 3365; 3366; 3369)**

Cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale est la fabrication de produits aérospatiaux; de matériel ferroviaire roulant, de navires et d'embarcations, ainsi que d'autres types de matériel de transport (tels que des véhicules militaires, motocyclettes,

motoneiges, voiturettes de golf et bicyclettes). La fabrication de produits aérospatiaux représente le plus important des quatre segments, totalisant 70 % de la production en 2016. Dans l'ensemble, l'industrie repose en grande partie sur les exportations car environ 60 % de sa production est destinée à l'étranger, principalement aux États-Unis (66 % des exportations totales). Le segment aérospatial est de loin le plus exposé aux conditions économiques mondiales puisque 80 % de sa production est exportée. L'industrie comptait 84 800 travailleurs en 2016 (5,0 % de l'emploi manufacturier), dont 70 % dans la fabrication de produits aérospatiaux, 11 % dans la fabrication de navires et d'embarcations, 9 % dans la fabrication de matériel ferroviaire roulant, et 9 % dans la fabrication d'autres types de matériel de transport. L'emploi est principalement concentré au Québec (48 %) et en Ontario (31 %), et la main-d'œuvre est largement composée de travailleurs masculins (81 %). Les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent :

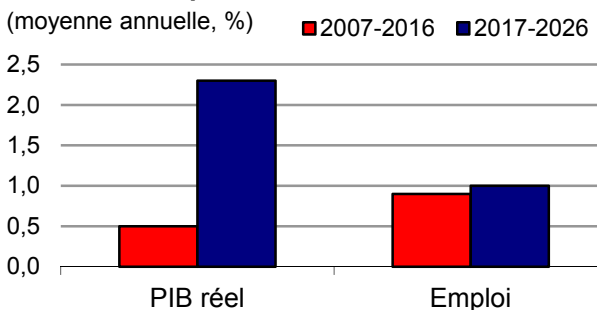
Monteurs/monteuses d'aéronefs et contrôleurs/contrôleuses de montage d'aéronefs (9521)  
 Ingénieurs/ingénieures en aérospatiale (2146)  
 Mécaniciens/mécaniciennes, techniciens/techniciennes et contrôleurs/contrôleuses d'avionique et d'instruments et d'appareillages électriques d'aéronefs (2244)  
 Surveillants/surveillantes dans la fabrication d'autres produits métalliques et de pièces mécaniques (9226)  
 Peintres, enduiseurs/enduiseuse et opérateurs/opératrices de postes de contrôle dans le finissage du métal – secteur industriel (9536)

Manoeuvres en métallurgie (9612)  
 Soudeurs/soudeuses et opérateurs/opératrices de machines à souder et à braser (7237)  
 Machinistes et vérificateurs/vérificatrices d'usinage et d'outillage (7231)  
 Monteurs/monteuses et contrôleurs/contrôleuses de matériel mécanique (9526)  
 Monteurs/monteuses de bateaux et contrôleurs/contrôleuses de montage de bateaux (9531)

\* Les professions clés dans la plupart des industries manufacturières incluent également : Directeurs/directrices de la fabrication (0911); Mécaniciens/mécaniciennes de chantier et mécaniciens industriels/mécaniciennes industrielles (7311); Manutentionnaires (7452); Expéditeurs/expéditrices et réceptionnaires (1521); Conducteurs/conductrices de camion de transport (7511); Technologues et techniciens/techniciennes en génie industriel de fabrication (2233); Électriciens industriels/électriciennes industrielles (7242); et Ingénieurs/ingénieures d'industrie et de fabrication (2141).

L'industrie fut l'une des trois industries manufacturières à avoir affiché une croissance positive, quoique faible, de la production sur la période 2007-2016 (avec les produits alimentaires et boissons et les produits en plastique et en caoutchouc). Elle a connu deux cycles importants au cours de cette période, affichant des baisses de production en 2009-2010 et 2015-2016. Puisque l'industrie est hautement intégrée dans les chaînes d'approvisionnement mondiales et fortement tributaire du commerce international, la demande pour les produits tels que les avions et leurs composantes (moteurs et pièces) dépendent en grande partie des développements économiques sur la scène mondiale. Par conséquent, les replis du PIB réel ont suivis la crise financière mondiale, et plus récemment, le ralentissement économique mondial qui a sévi au cours des dernières années. Cela dit, entre

**Croissance du PIB réel et de l'emploi dans le matériel aérospatial, ferroviaire et maritime**



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, scénario sectoriel 2017 du SPPC (projections).

2011 et 2014, la PIB de l'industrie a progressé à un rythme supérieur à 5 % par année, ce qui cadre avec une croissance économique mondiale plutôt stable se chiffrant à environ 4 % pendant cette période. L'emploi dans l'industrie a également connu d'importantes fluctuations au cours de la dernière décennie, enregistrant des déclinés notables en 2010 et 2015, puisque la main-d'œuvre a dû s'ajuster en fonction des changements dans la demande et la production. En moyenne, le PIB réel et l'emploi dans l'industrie du matériel de transport aérospace, ferroviaire, maritime et autre ont progressé à des taux respectifs de 0,5 % et 0,9 % par année sur l'ensemble de la période 2007-2016, se positionnant au second rang sur le plan de la croissance de la production (après les produits alimentaires et boissons) et de l'emploi (après les activités diverses de fabrication) parmi les treize industries manufacturières du SPPC.

On anticipe que la croissance de la production dans l'industrie accélérera considérablement sur la période 2017-2026, en grande partie stimulée par l'amélioration des facteurs macroéconomiques sur la scène internationale. Bien que l'économie mondiale ait connu un ralentissement en 2016, celle-ci devrait progresser à un rythme plus rapide dans les prochaines années, soutenue par une croissance plutôt stable dans les économies en développement ainsi que par une amélioration des perspectives dans les économies développées. Après des années de bénéfices à la hausse et de rendements élevés sur le capital investi, les profits des compagnies aériennes mondiales ont atteint un sommet historique, et les conditions financières demeurent favorables pour investir dans de nouveaux appareils. Le carnet de commandes de l'industrie aérospace canadienne se remplit et les commandes présentement en cours représentent plus de deux ans et demi de production. La croissance de la production et des exportations pour les nouveaux modèles d'appareils, comme la gamme C Series et les avions d'affaires Global 7000 et 8000 de Bombardier, devrait venir soutenir la croissance de l'industrie, tout comme l'engagement du gouvernement fédéral de remplacer la flotte vieillissante des chasseurs à réaction CF-18. Toutefois, dans le contexte des renégociations de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), il sera primordial pour l'industrie de réduire au minimum la perturbation des chaînes d'approvisionnement transfrontalières et de diversifier sa base commerciale en s'éloignant du marché américain où les politiques commerciales protectionnistes pourraient s'intensifier. Dans un tel environnement, le partenariat annoncé en octobre 2017 entre Airbus et Bombardier concernant la C Series est un développement positif. Les réseaux de ventes, marketing et support d'Airbus de classe mondiale permettront de renforcer et d'accélérer la dynamique commerciale du programme d'avions C Series et d'élargir le carnet de commandes en plus de donner accès à de nouveaux marchés, notamment en Europe et en Asie. L'expertise d'Airbus en matière de chaîne d'approvisionnement devrait contribuer à réduire les coûts de production et améliorer la compétitivité des avions de la famille C Series dans le marché des monocouloirs, un marché en rapide expansion représentant 70 % de la future demande mondiale d'avions commerciaux (à lui seul, le segment du marché des avions de 100 à 150 sièges pourrait représenter plus de 6 000 nouveaux appareils au cours des vingt prochaines années). L'industrie devrait également bénéficier d'une croissance robuste des activités de construction navale et ferroviaire. Plusieurs contrats importants ont été attribués à des entreprises canadiennes pour la construction de navires civils et de combat pour la Marine canadienne et la Garde côtière canadienne dans le cadre de la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale du gouvernement fédéral. Les

perspectives pour la fabrication de matériel ferroviaire sont plutôt optimistes puisque le transport de pétrole par train augmente rapidement en Amérique du Nord en raison du nombre insuffisant de pipelines. Les changements démographiques, l'augmentation de la congestion routière et les préoccupations environnementales devraient également contribuer à soutenir la demande mondiale pour les systèmes de transport en commun et ferroviaires. En moyenne, le PIB réel dans l'industrie du matériel de transport aérospatial, ferroviaire, maritime et autre devrait croître à un rythme annuel de 2,3 % sur la période 2017-2026, comparativement à 1,0 % pour l'emploi. On anticipe une croissance plus modérée de l'emploi en raison de la nécessité d'améliorer la productivité et la compétitivité des coûts, plus particulièrement dans le segment aérospatial qui est fortement exposé à la concurrence de grandes entreprises telles que Boeing et Embraer. Cela dit, l'emploi devrait tout de même afficher le taux de croissance le plus élevé parmi l'ensemble des industries manufacturières.

### **Textiles, vêtements, cuir et meubles**

**(SCIAN 3131-3133; 3141-3149; 3151-3159; 3161-3169; 3371-3379)**

Cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fabriquer des produits du textile, des vêtements, des produits en cuir, ainsi que des meubles et produits connexes (tels que des armoires et des comptoirs de cuisine et de salle de bains). Les meubles et produits connexes représentent le plus important segment, totalisant 64 % de la production en 2016, suivis de loin par les textiles (19 %) et les vêtements (17 %). Dans l'ensemble, près de 60 % de la production est destinée à l'étranger, essentiellement aux États-Unis (90 % des exportations totale). Le segment des vêtements est celui qui exporte la plus grande partie de sa production (77 %), suivi des meubles et produits connexes (52 %), et des produits du textile (48 %). Tous les segments de l'industrie ont dû composer avec une hausse marquée des importations en provenance des producteurs à faibles coûts, notamment de la Chine, à la fois sur le marché canadien et américain. L'industrie comptait 128 900 travailleurs en 2016 (7,6 % de l'emploi manufacturier), dont 57 % dans les meubles et produits connexes, 23 % dans les vêtements, 18 % dans les produits textiles et 3 % dans les produits en cuir. L'emploi est largement concentré au Québec (40 %) et en Ontario (35 %), et la main-d'œuvre est majoritairement composée de travailleurs masculins (56 %). Les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent :

Monteurs/monteuses et contrôleurs/contrôleuses de meubles et d'accessoires (9532)

Opérateurs/opératrices de machines à coudre industrielles (9446)

Surveillants/surveillantes dans la fabrication de meubles et d'accessoires (9224)

Surveillants/surveillantes dans la transformation et la fabrication de produits textiles, de tissus, de fourrure et de cuir (9217)

Finisseurs/finisseuses et restaurateurs/restauratrices de meubles (9534)

Autres manoeuvres des services de transformation, de fabrication et d'utilité publique (9619)

Opérateurs/opératrices de machines à travailler

Tisseurs/tisseuses, tricoteurs/tricoteuses et autres opérateurs/opératrices de machines textiles (9442)

Designers industriels/designers industrielles (2252)

Manoeuvres des produits du textile (9616)

Contrôleurs/contrôleuses et trieurs/trieuses dans la fabrication de produits textiles, de tissus, de fourrure et de cuir (9447)

Opérateurs/opératrices de machines et travailleurs/travailleuses de traitement des fibres et des fils textiles, de cuir et des peaux (9441)

Ébénistes (7272)

Coupeurs/coupeuses de tissu, de fourrure et de cuir (9445)

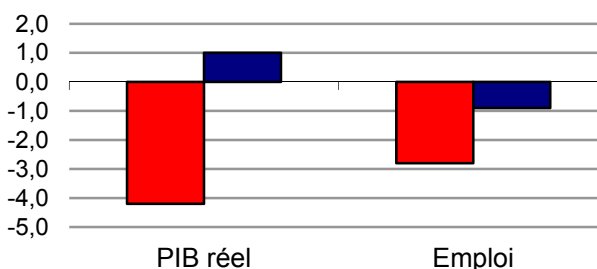
le bois (9437)

\* Les professions clés dans la plupart des industries manufacturières incluent également : Directeurs/directrices de la fabrication (0911); Mécaniciens/mécaniciennes de chantier et mécaniciens industriels/mécaniciennes industrielles (7311); Manutentionnaires (7452); Expéditeurs/expéditrices et réceptionnaires (1521); Conducteurs/conductrices de camion de transport (7511); Technologues et techniciens/techniciennes en génie industriel de fabrication (2233); Électriciens industriels/électriciennes industrielles (7242); et Ingénieurs/ingénieuses d'industrie et de fabrication (2141).

Bien que l'industrie ait affiché une croissance impressionnante au cours des années 1990, la production et l'emploi ont chuté radicalement entre 2002 et 2010. Cela s'explique par les nombreuses difficultés rencontrées par l'industrie durant cette période, notamment l'intensification de la concurrence en provenance des producteurs à faibles coûts sur le marché intérieur et les marchés d'exportation; la réduction des barrières commerciales (en particulier la suppression des quotas d'importation visant les textiles, vêtements et produits en cuir en 2005); la forte appréciation du dollar canadien (qui a contribué à affaiblir les exportations et à augmenter les importations); ainsi que la récession mondiale de 2008-2009. Cependant, depuis 2011, la production et l'emploi dans l'industrie se sont stabilisés, soutenus par les impacts positifs de la reprise du marché de l'habitation aux États-Unis sur la demande pour les meubles et produits connexes et par la transition de la production textile vers des produits à plus forte valeur ajoutée. Le baisse récente de la valeur du dollar canadien a également contribué à une hausse des exportations dans l'industrie. En moyenne, au cours de la période 2007-2016, le PIB réel et l'emploi ont reculé respectivement de 4,2 % et 2,8 % par année. Depuis le début des années 2000, l'industrie a réduit sa main-d'œuvre d'environ la moitié en réponse à la baisse de la production, largement attribuable à la présence accrue de producteurs à faibles coûts sur le marché intérieur et les marchés d'exportation. Par exemple, de 2002 à 2016, la part des importations dans le marché intérieur est passée de 59 % à 93 % pour les textiles et vêtements et de 37 % à 58 % pour les meubles et produits connexes, ce qui s'explique principalement par la flambée des importations en provenance de la Chine. Au cours de la même période, la part canadienne des importations américaines est tombée de 21 % à 8 % pour les meubles et produits connexes et de 4,2 % à 1,6 % pour les textiles et vêtements.

### Croissance du PIB réel et de l'emploi dans les textiles, vêtements, cuir et meubles

(moyenne annuelle, %) ■ 2007-2016 ■ 2017-2026



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, scénario sectoriel 2017 du SPPC (projections).

Au cours de la période de projection, l'industrie devrait bénéficier de la faiblesse persistante du dollar canadien, qui rend les produits fabriqués au Canada plus concurrentiels par rapport aux importations et contribue à soutenir les exportations et les ventes domestiques. L'accélération anticipée dans les dépenses de consommation aux États-Unis et de nouveaux débouchés commerciaux devraient également venir augmenter la demande étrangère. Par exemple, la reprise présentement en cours dans la construction résidentielle aux États-Unis devrait continuer à soutenir la demande pour les meubles et produits connexes à court et moyen terme, alors que l'expansion de la classe moyenne dans les pays émergents pourrait mener à de

nouvelles opportunités d'affaires, notamment pour les meubles hauts de gamme et de luxe. Le Canada bénéficie également d'une expertise unique dans le développement et la production de textiles technologiques et intelligents utilisés par des industries telles que la construction, les services de santé, la défense et l'aérospatial. Cela dit, bien que les nombreuses restructurations aient incité l'industrie à se tourner vers la fabrication de produits à plus grande valeur ajoutée et à développer des produits dans des niches plus spécialisées, la pénétration de nouveaux marchés d'exportation demeurera un défi pour cette industrie qui évolue dans un environnement hautement compétitif. L'incertitude entourant les renégociations de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) représente un risque additionnel quant aux perspectives d'exportation. Du côté du marché canadien, l'industrie devra faire face au fait que la croissance des dépenses de consommation en biens durables et semi-durables faiblira graduellement suite à une croissance plus modérée du revenu disponible (attribuable au ralentissement de la croissance de l'emploi total au Canada et aux retraites massives des baby-boomers). Le lourd endettement des ménages et la hausse progressive des taux d'intérêts devraient également venir réduire la capacité des consommateurs à financer l'achat de nouveaux meubles. Le déclin anticipé dans les activités de construction résidentielle au Canada est un autre facteur qui devrait venir limiter la demande domestique pour les meubles et produits connexes, quoique ce facteur sera partiellement atténué par l'accélération anticipée dans la croissance des dépenses en rénovation. On projette que la croissance du PIB réel de l'industrie reviendra en territoire positif sur la période 2017-2026, pour se chiffrer à 1,0 % par année en moyenne. L'emploi devrait toutefois continuer à diminuer, en baisse de 0,9 % par année. Bien que des perspectives plus optimistes en matière de production pourraient aider à atténuer l'ampleur des pertes d'emploi dans le futur, la nécessité d'augmenter la productivité et de réduire les coûts de production dans cette industrie hautement concurrentielle continuera d'exercer une pression à la baisse sur la demande de main-d'œuvre. Par conséquent, les professions dont les tâches sont répétitives et routinières devraient continuer à être délogées par l'automatisation.

### **Activités diverses de fabrication (SCIAN 3391-3399)**

Cette industrie comprend les établissements qui ne figurent dans aucun autre industrie manufacturière. Ces établissements fabriquent une vaste gamme de produits, incluant les fournitures et matériel médicaux (tel que l'équipement de transfusion sanguine, instruments chirurgicaux, équipement de fournitures dentaires, lunettes, lentilles cornéennes, prothèses et chaises roulantes), ainsi que des produits divers (tel que bijoux et pièces d'argenterie, articles de sport et d'athlétisme, jouets et jeux, et fournitures de bureau). Les produits divers représentent le plus important des deux segments, totalisant les deux tiers de la production en 2016. Dans l'ensemble, environ 50 % de la production est destinée à l'étranger, principalement aux États-Unis (75 % des exportations totale). L'industrie comptait 107 300 travailleurs en 2016 (6,3 % de l'emploi manufacturier), dont 80 % dans les produits divers et 20 % dans les fournitures et matériel médicaux. L'emploi est largement concentré en Ontario (56 %), au Québec (21 %) et en Colombie-Britannique (10 %), et la main-d'œuvre est majoritairement composée de travailleurs masculins (63 %). Les professions clés (NNP à 4 chiffres) incluent :

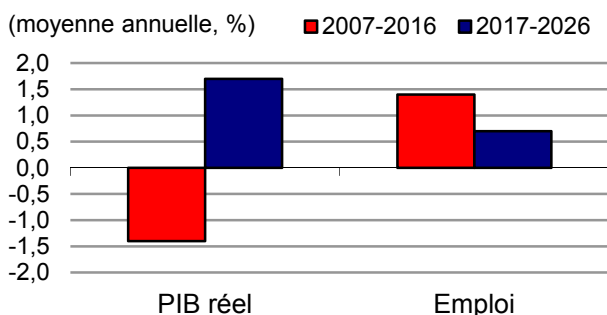
Monteurs/monteuses, finisseurs/finisseuses et contrôleurs/contrôleuses de produits divers (9537)  
 Surveillants/surveillantes dans la fabrication et le montage de produits divers (9227)  
 Autres manoeuvres des services de transformation, de fabrication et d'utilité publique (9619)

Technologues et techniciens/techniciennes dentaires et auxiliaires dans les laboratoires dentaires (3223)  
 Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé (sauf soins dentaires) (3219)  
 Denturologistes (3221)

\* Les professions clés dans la plupart des industries manufacturières incluent également : Directeurs/directrices de la fabrication (0911); Mécaniciens/mécaniciennes de chantier et mécaniciens industriels/mécaniciennes industrielles (7311); Manutentionnaires (7452); Expéditeurs/expéditrices et réceptionnaires (1521); Conducteurs/conductrices de camion de transport (7511); Technologues et techniciens/techniciennes en génie industriel de fabrication (2233); Électriciens industriels/électriciennes industrielles (7242); et Ingénieurs/ingénieuses d'industrie et de fabrication (2141).

Puisque les produits fabriqués par l'industrie sont largement utilisés par les ménages et les entreprises, la production est fortement influencée par la consommation des ménages et les dépenses des entreprises. Aussi, plusieurs des produits de l'industrie peuvent être classifiés dans la catégorie des biens récréatifs, et la demande pour de tels produits est fortement sensible aux dépenses discrétionnaires et aux fluctuations cycliques de l'économie. La production et l'emploi dans l'industrie ont chuté de façon marquée durant la récession mondiale de 2008-2009, reflétant une contraction de la demande dans le segment des produits divers engendrée par une baisse rapide du revenu discrétionnaire et des profits corporatifs. En revanche, la demande pour le matériel et les articles médicaux est demeurée stable, puisque que les besoins en soins de santé ne sont pas influencés par les fluctuations cycliques de l'économie. Après s'être redressé légèrement en 2010, la production dans le segment des produits divers a connu une croissance plutôt timide dans les années subséquentes, ce qui fait qu'en 2016 la production pour l'ensemble de l'industrie était bien inférieure aux niveaux atteints avant la récession. Au cours de cette période, la hausse de l'endettement des ménages et la faible confiance des entreprises ont continué à limiter les dépenses discrétionnaires. Ceci s'est traduit par une croissance négative de la production sur la période 2007-2016, le PIB réel ayant enregistré une baisse de 1,4 % par année en moyenne. Inversement, l'emploi a augmenté de 1,4 % par année, enregistrant la plupart des gains en 2015 et 2016 en raison du raffermissement des exportations, stimulé par la baisse du dollar canadien. La croissance négative de la productivité s'explique principalement par la faiblesse des investissements en immobilisations (capital) au sein de l'industrie et par le fait qu'un grand nombre d'entreprises sont très intensives en main-d'œuvre.

### Croissance du PIB réel et de l'emploi dans les activités diverses de fabrication



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, scénario sectoriel 2017 du SPPC (projections).

Au cours de la période de projection, on anticipe un regain de croissance de la production dans l'industrie, principalement alimentée par une hausse de la demande pour les produits médicaux et par une augmentation des exportations. La faiblesse relative du dollar canadien devrait aider l'industrie à demeurer concurrentielle sur les marchés d'exportation, en particulier aux États-



Unis. La devise devrait également favoriser les ventes domestiques en augmentant le prix des importations et en renforçant la compétitivité de l'industrie par rapport aux pays à faibles coûts, en particulier la Chine, qui accapare la plus grande part des importations canadiennes de produits récréatifs. On anticipe que le segment du matériel médical sera un important contributeur à la croissance de la production, puisque le vieillissement de la population entraînera une augmentation de la demande en soins de santé. Les entreprises canadiennes disposent d'une expertise unique dans le développement et la production de matériel médical de pointe et sont bien positionnées pour prendre avantage des nouveaux débouchés commerciaux, en particulier dans les pays développés qui souhaitent améliorer leur infrastructure en soins de santé. En revanche, l'industrie devra faire face au fait que la croissance des dépenses de consommation faiblira graduellement suite à une croissance plus modérée du revenu disponible (attribuable au ralentissement de la croissance de l'emploi total au Canada et aux retraites massives des baby-boomers). Le lourd endettement des ménages et la hausse progressive des taux d'intérêts devraient également venir restreindre les dépenses discrétionnaires allouées à l'achat de produits récréatifs. L'incertitude entourant les renégociations de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) représente un risque additionnel quant aux perspectives d'expansion, considérant le volume élevé d'exportations vers les États-Unis. Néanmoins, on projette que la croissance du PIB réel de l'industrie reviendra en territoire positif sur l'horizon 2017-2026, pour se situer à 1,7 % par année en moyenne. Le regain de croissance de la production devrait entraîner des gains d'emploi supplémentaires au taux annuel moyen de 0,7 % par année. Le ralentissement de la croissance de l'emploi par rapport à la période 2007-2016 reflète un revirement de la productivité, car l'amélioration des conditions commerciales devrait entraîner une hausse des dépenses en immobilisations (capital) au cours de la prochaine décennie. Grâce à une utilisation accrue des techniques de fabrication additive, ces technologies qui permettent de synthétiser des objets tridimensionnels et qui peuvent être appliquées à une grande variété de produits, l'industrie devrait connaître un regain de croissance de sa productivité.

### **Commerce de gros (SCIAN 4111-4191)**

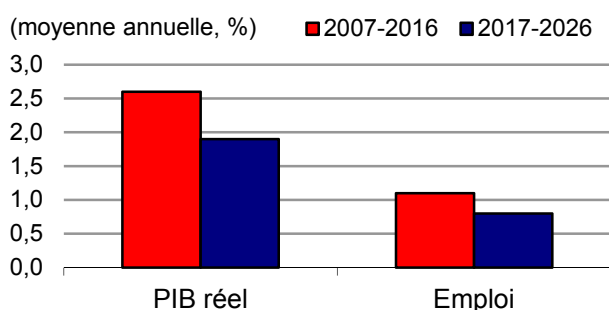
Cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale consiste à vendre en gros des marchandises et à fournir des services connexes de logistique, de marketing et de soutien. En général, la vente en gros est une étape intermédiaire de la distribution de marchandises en grandes quantités à des détaillants, à des entreprises et à des établissements. La vente en gros de machines, matériaux et fournitures représente le plus important segment de l'industrie, totalisant 27 % de la production et 30 % de l'emploi en 2016. Les autres segments clés comprennent les matériaux et fournitures de construction (16 % de la production et 15 % de l'emploi), les articles personnels et ménagers (14 %, 14 %), les produits alimentaires et boissons (11 %, 15 %) ainsi que les véhicules et pièces automobiles (8 %, 7 %). L'industrie comptait 678 100 travailleurs en 2016, principalement concentrés en Ontario (41 %), au Québec (22 %), en Colombie-Britannique (13 %) et en Alberta (12 %). La main-d'œuvre est majoritairement composée de travailleurs masculins (69 %) et les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent :

Représentants/représentantes des ventes et des comptes – commerce de gros (non-technique) (6411)  
 Spécialistes des ventes techniques – commerce de gros (6221)  
 Directeurs/directrices – commerce de détail et de gros (0621)  
 Manutentionnaires (7452)  
 Conducteurs/conductrices de camions de transport (7511)  
 Expéditeurs/expéditrices et réceptionnaires (1521)

Magasiniers/magasinières et commis aux pièces (1522)  
 Superviseurs/superviseuses du personnel de coordination de la chaîne d'approvisionnement (1215)  
 Mécaniciens/mécaniciennes d'équipement lourd (7312)  
 Commis à la comptabilité et personnel assimilé (1431)  
 Acheteurs/acheteuses des commerces de détail et de gros (6222)  
 Garnisseurs/garnisseuses de tablettes, commis et préposés/préposées aux commandes dans les magasins (6622)  
 Commis aux achats et au contrôle de l'inventaire (1524)

Le commerce en gros dépend principalement de la consommation des ménages et de l'investissement des entreprises, rendant l'industrie particulièrement sensible aux fluctuations de la conjoncture économique au pays et à l'étranger. La production de l'industrie a été sévèrement affaiblie par la récession de 2008-2009, en raison d'une croissance anémique dans les dépenses de consommation au Canada et d'une baisse considérable de l'investissement des entreprises, plus particulièrement dans les structures non résidentielles et les machines et matériel. Le déclin des exportations est un autre facteur ayant contribué à la baisse de la production, puisque plusieurs grossistes sont impliqués dans le commerce international. Bien que l'impact négatif de la récession ait été plus sévère que pour les autres industries de services, le fait que les grossistes soient profondément intégrés aux chaînes d'approvisionnement de différents secteurs de l'économie a aussi contribué à intensifier la reprise de la production après la récession. En effet, après avoir chuté considérablement en 2009, le PIB réel s'est redressé rapidement en 2010 et a continué de croître à un rythme soutenu durant les six années qui ont suivi, surpassant largement le taux de croissance de l'ensemble de l'économie. L'emploi est toutefois demeuré relativement stable jusqu'en 2013, avant d'augmenter considérablement de 2014 à 2016, vraisemblablement alimenté par une demande accrue de main-d'œuvre suite à la hausse des exportations de marchandises occasionnée par un dollar canadien plus faible. En moyenne, le PIB réel dans l'industrie a progressé à un taux de 2,6 % par année au cours de la période 2007-2016, comparativement à 1,1 % pour l'emploi. Cela signifie qu'une part importante de la croissance de la production est provenue d'une hausse de la productivité puisque les nouvelles technologies, comme les systèmes d'identification par radiofréquences, ont permis aux grossistes de faire le suivi de leurs inventaires avec plus de précision et avec un effectif restreint. L'intensification de la concurrence occasionnée par le commerce électronique a également permis aux consommateurs de mieux comparer les prix des grossistes, exerçant des pressions à la baisse sur les marges de profit et l'embauche de nouveaux travailleurs.

### Croissance du PIB réel et de l'emploi dans le commerce de gros



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, scénario sectoriel 2017 du SPPC (projections).

Au cours de la période de projection, on anticipe que la croissance de la production ralentira dans l'industrie par rapport à la période 2007-2016, suite à une croissance plus modérée des dépenses de consommation et de l'investissement résidentiel. Plus spécifiquement, le ralentissement graduel de la croissance de l'emploi au Canada et le retrait massif des baby-boomers du marché du travail viendront restreindre la croissance du revenu disponible, alors que la baisse du taux de formation des ménages viendra diminuer l'investissement dans les nouveaux logements. Le lourd endettement des ménages et la hausse progressive des taux d'intérêt et des taux hypothécaires devraient également venir restreindre la croissance des dépenses de consommation et de l'investissement résidentiel. En revanche, l'industrie devrait bénéficier d'un regain de croissance de l'investissement des entreprises en machines et matériel et d'une croissance plus forte dans les dépenses de rénovation et l'investissement non résidentiel (qui comprend la construction de bâtiments commerciaux, industriels et institutionnels ainsi que la construction de structures lourdes et les travaux de génie civil). On projette que ces facteurs stimuleront les achats de machinerie et les achats de matériaux et fournitures de construction, qui représentent les plus importants segments de l'industrie. La faible valeur du dollar canadien aura un impact mitigé sur les grossistes, accroissant la compétitivité des prix pour les exportateurs, mais abaissant la compétitivité des prix pour les importateurs. L'incertitude entourant les renégociations de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) représente également un risque considérable pour les grossistes impliqués dans le commerce international de marchandises. On projette que le PIB réel de l'industrie progressera à un taux moyen de 1,9 % par année sur l'horizon 2017-2026, comparativement à 0,8 % pour l'emploi. Les technologies permettant d'améliorer la productivité dans la gestion des inventaires et autres services logistiques devraient continuer à limiter la création d'emplois dans l'industrie. L'intensification de la concurrence occasionnée par le commerce électronique, la production sur demande et les autres opérations de vente directe aux consommateurs auront également des répercussions sur les chaînes d'approvisionnement et sur l'entreposage, obligeant les grossistes à restructurer leurs opérations et à réduire leurs coûts de main-d'œuvre.

### **Commerce de détail (SCIAN 4411-4543)**

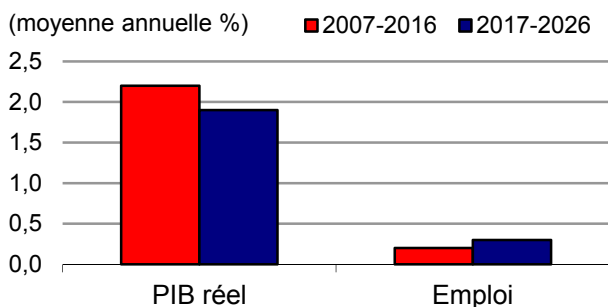
Cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale consiste à vendre des marchandises au détail, généralement sans transformation, et à fournir des services connexes. Le commerce de détail est la dernière étape dans la distribution de marchandises en petites quantités au grand public. Les magasins d'alimentation représentent le plus important segment de l'industrie, totalisant 18 % de la production et 24 % de l'emploi en 2016. Les autres segments clés comprennent les concessionnaires de véhicules et pièces automobiles (17 % de la production et 12 % de l'emploi), les magasins de marchandises diverses (11 %, 12 %), les magasins de produits de santé et soins personnels (11 %, 10 %), ainsi que les magasins de vêtements (10 %, 10 %). Avec un total de 2,1 millions de travailleurs en 2016, l'industrie du commerce de détail était le plus important employeur au Canada. La main-d'œuvre est composée d'une légère majorité de travailleurs féminins (54 %) et caractérisée par une forte concentration de jeunes (29 % des travailleurs sont âgés de 15 à 24 ans) et travailleurs à temps partiel (34 %). L'emploi est réparti en fonction des populations provinciales, soit 37 % en

Ontario, 24 % au Québec, 14 % en Colombie-Britannique, 12 % en Alberta et 14 % dans les autres provinces. Les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent :

<p>Vendeurs/vendeuses – commerce de détail (6421)          Caissiers/caissières (6611)          Directeurs/directrices – commerce de détail et de gros (0621)          Superviseurs/superviseuses des ventes – commerce de détail (6211)          Garnisseurs/garnisseuses de tablettes, commis et préposés/préposées aux commandes dans les magasins (6622)          Bouchers/bouchères, coupeurs/coupeuses de viande et poissonniers/poissonnières – commerce de gros et de détail (6331)          Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé (sauf soins dentaires) (3219)          Mécaniciens/mécaniciennes et réparateurs/réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus (7321)          Manutentionnaires (7452)          Pharmaciens/pharmaciennes (3131)          Expéditeurs/expéditrices et réceptionnaires (1521)          Autres préposés/autres préposées aux services d'information et aux services à la clientèle (6552)          Serveurs/serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel de soutien assimilé (6711)          Autre personnel assimilé des ventes (6623)          Bijoutiers/bijoutières, réparateurs/réparatrices de bijoux, horlogers-rhableurs/horlogères-rhableuses et personnel assimilé (6344)</p>	<p>Développeurs/développeuses de films et de photographies (9474)          Chauffeurs-livreurs/chauffeuses-livreuses – services de livraison et de messagerie (7514)          Boulangers-pâtisseries/boulangères-pâtisseries (6332)          Acheteurs-acheteuses des commerces de détail et de gros (6222)          Préposées/préposés de station-service (6621)          Superviseurs/superviseuses du personnel de coordination de la chaîne d'approvisionnement, du suivi et des horaires (1215)          Commis à la comptabilité et personnel assimilé (1431)          Nettoyeurs spécialisés/nettoyeuses spécialisées (6732)          Conducteurs/conductrices de camions de transport (7511)          Commis aux achats et au contrôle de l'inventaire (1524)          Opticiens/opticiennes d'ordonnances (3231)          Autres préposés/préposées à la poste et à l'entretien des pièces mécaniques d'automobiles (7535)          Magasins/magasinières et commis aux pièces (1522)          Autres réparateurs/réparatrices et préposés/préposées à l'entretien (7445)          Mécaniciens/mécaniciennes de motocyclettes, de véhicules tout-terrain et personnel mécanicien assimilé (7334)</p>
---	---

Le commerce de détail est étroitement lié au commerce de gros et dépend essentiellement des dépenses de consommation au Canada. Bien que l'industrie soit surtout orientée vers le marché intérieur, l'avènement du commerce électronique est venu augmenté le volume du commerce international de marchandises, exposant davantage les détaillants canadiens à la concurrence étrangère, mais créant aussi de nouvelles opportunités de marché à l'extérieur du pays. L'industrie a subi les contrecoups de la récession de 2008-2009, puisque la détérioration de la conjoncture économique s'est traduite par une croissance anémique des dépenses de consommation au Canada. Après avoir chuté considérablement en 2009, la production et l'emploi se sont redressés rapidement en 2010, et la production a continué de croître de manière soutenue durant les six années suivantes, alimentée par le regain de confiance des consommateurs, l'amélioration des conditions du marché du travail, la croissance du revenu disponible et les bas taux d'intérêt. L'emploi est toutefois demeuré relativement

### Croissance du PIB réel et de l'emploi dans le commerce de détail



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, scénario sectoriel 2017 du SPPC (projections).

stagnant, à l'exception d'un bond temporaire en 2013-2014 qui fut entièrement renversé dans les années subséquentes. En moyenne, le PIB réel dans l'industrie a progressé de 2,2 % par année au cours de la période 2007-2016, comparativement à seulement 0,2 % pour l'emploi. Cela signifie que la croissance de la production est presque entièrement provenue d'une hausse de la productivité puisque les nouvelles technologies, comme les systèmes d'identification par radiofréquences, les logiciels d'ordonnancement et les kiosques libre-service, ont remplacé un grand nombre de tâches (reliées au suivi, à l'expédition et au stockage) traditionnellement exécutées par des travailleurs. Le haut niveau de concurrence qui caractérise l'industrie a aussi obligé plusieurs entreprises à fermer des magasins et à réduire leur effectif pour contenir les coûts de main-d'œuvre. Certaines chaînes de magasins bien établies auparavant ont cessé leurs activités, alors que d'autres chaînes étrangères ont pris de l'expansion à travers le Canada.

Au cours de la période de projection, on anticipe que la croissance de la production dans le commerce de détail ralentira par rapport à la période 2007-2016, principalement en raison des effets négatifs des changements démographiques sur les dépenses de consommation. En effet, le ralentissement anticipé dans la croissance de la population en âge de travailler devrait venir contraindre la croissance de l'emploi à long-terme, alors que le vieillissement de la population se traduira par des départs massifs à la retraite pour les baby-boomers. Ces deux facteurs viendront restreindre la hausse du revenu disponible et, par conséquent, la croissance des dépenses de consommation, incluant les dépenses en biens durables, semi-durables et non durables vendus par les détaillants. Les ménages plus âgés ont également tendance à consommer davantage de services et légèrement moins de biens, réduisant ainsi la part des biens dans l'ensemble des dépenses de consommation. Le niveau élevé d'endettement des ménages et l'augmentation graduelle des taux d'intérêt sont d'autres facteurs susceptibles de ralentir la croissance des dépenses de consommation en réduisant, par exemple, la capacité d'acheter des articles coûteux comme des automobiles et des appareils ménagers. En revanche, la hausse des prix à l'importation occasionnée par la faiblesse de la devise encourageront les Canadiens, particulièrement ceux situés près de la frontière des États-Unis, à magasiner au Canada, ce qui contribuera à soutenir les revenus des magasins de détail au pays. Les changements dans les habitudes d'achat continueront à influencer les perspectives en matière de commerce de détail. À mesure que le commerce électronique prendra de l'expansion, les détaillants canadiens seront confrontés à une augmentation de la concurrence sur les marchés mondiaux, mais ils pourront également tirer profit de nouvelles opportunités commerciales à l'extérieur du pays. De plus, les entreprises désirant exporter des marchandises à l'étranger seront dans une position concurrentielle puisqu'on anticipe que la valeur du dollar canadien demeurera faible tout au long de la période de projection. On projette que le PIB réel de l'industrie progressera à un taux moyen de 1,9 % par année sur l'horizon 2017-2026, comparativement à 0,3 % seulement pour l'emploi. Encore une fois, la productivité devrait contribuer à la majeure partie de la hausse de la production, puisque la transition vers les achats en ligne continuera d'accroître la concurrence et de réduire les marges de profit, obligeant les détaillants à réduire leurs coûts de main-d'œuvre et à adopter de nouvelles technologies afin d'améliorer la productivité. La création d'emplois devrait être particulièrement

faible dans les magasins de vêtements et les grands magasins, qui représentent une part importante de l'industrie du commerce de détail.

### Services de transport par camion et transport terrestre de voyageurs (SCIAN 4841-4842, 4851-4859)

Cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fournir des services de transport de marchandises par camion et diverses activités de transport en commun et de transport terrestre de voyageurs (comme les réseaux urbains de transports en commun, le transport interurbain et rural par autobus, les services de taxi et de limousine). Le transport par camion représente le plus important des deux segments, totalisant 80 % de la production et 63 % de l'emploi en 2016. En comparaison, le segment du transport en commun et du transport terrestre de voyageurs totalisait seulement 20 % de la production mais 37 % de l'emploi puisque ce segment est davantage intensif en main-d'œuvre. Dans l'ensemble, l'industrie comptait 473 300 travailleurs en 2016, principalement concentrés en Ontario (38 %), au Québec (22 %), en Alberta (14 %) et en Colombie-Britannique (13 %). La main-d'œuvre est en grande partie composée de travailleurs masculins (82 %) et caractérisée par une forte proportion de travailleurs indépendants, notamment dans le domaine du transport par camion (32 %). Les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent :

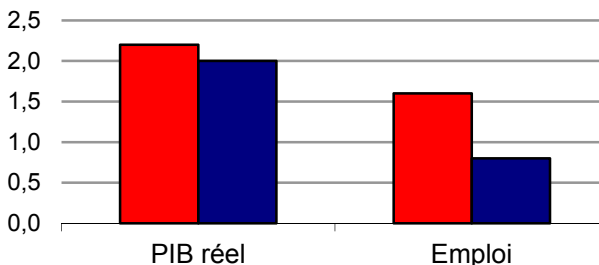
Conducteurs/conductrices de camions de transport (7511)  
 Conducteurs/conductrices d'autobus et opérateurs/opératrices de métro et autres transport en commun (7512)  
 Chauffeurs/chauffeuses de taxi, chauffeurs/chauffeuses de limousine et chauffeurs/chauffeuses (7513)  
 Surveillants/surveillantes du transport routier et du transport en commun (7305)  
 Mécaniciens/mécaniciennes et réparateurs/réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus (7321)

Manutentionnaires (7452)  
 Directeurs/directrices des transports (0731)  
 Répartiteurs/répartitrices (1525)  
 Manoeuvres dans le transport ferroviaire et routier (7622)  
 Horairistes de trajets et d'équipages (1526)  
 Agents/agentes à la billetterie, représentants/représentantes du service en matière de fret et personnel assimilé dans le transport routier et maritime (6524)

L'industrie est étroitement liée à la performance de l'économie canadienne, puisqu'environ les trois quarts des revenus découlant du transport par camion proviennent du transport intérieur de marchandises, les plus grands utilisateurs étant les industries du commerce de gros et de détail et les industries productrices de biens (agriculture, ressources, fabrication et construction). Le transport en commun et le transport terrestre de voyageurs sont aussi fortement influencés par le degré d'urbanisation et la demande pour le transport en commun dans les grandes villes canadiennes. Après avoir subi les contrecoups de la

#### Croissance du PIB réel et de l'emploi dans le transport par camion et transport terrestre...

(moyenne annuelle %) ■ 2007-2016 ■ 2017-2026



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, scénario sectoriel 2017 du SPPC (projections).

récession de 2008-2009, la production et l'emploi dans l'industrie ont augmenté de manière soutenue entre 2010 et 2016, alimentés par l'amélioration des conditions économiques au pays et par une activité accrue dans les réseaux de transport en commun, principalement attribuable à l'expansion du Sky Train à Vancouver, du métro à Montréal et du C-Train à Calgary. En moyenne, le PIB réel et l'emploi ont augmenté à des taux annuels respectifs de 2,2 % et 1,5 % au cours de la période 2017-2026, surpassant l'ensemble de l'économie sur le pan de la croissance de la production et de l'emploi. La création d'emplois a été particulièrement forte dans le segment du transport en commun et du transport terrestre de voyageurs, se situant à 2,9 % par année en moyenne.

Au cours de la période 2017-2026, on projette que la production de l'industrie continuera à augmenter de façon soutenue, alimentée par une croissance robuste des activités de commerce de gros et de détail. Toutefois, le ralentissement anticipé dans la croissance de la demande intérieure finale pourrait venir affaiblir le taux de croissance de la production par rapport à la période 2007-2016, plus particulièrement dans le transport par camion. Ce facteur devrait être partiellement contrebalancé par une accélération de la croissance des exportations, alimentée par la vigueur de l'économie américaine et la faiblesse relative du dollar canadien. Ceci permettrait entre autres d'augmenter la demande pour le transport transfrontalier de marchandises. Suite à l'effondrement des prix du pétrole brut en 2014, on anticipe que les coûts du carburant demeureront bas à court et moyen terme, entraînant une baisse des prix et/ou une hausse des profits dans l'industrie. Par ailleurs, l'industrie continuera à bénéficier du déplacement de la population canadienne vers les centres urbains au cours des prochaines années, augmentant ainsi la nécessité de diminuer la congestion routière en offrant davantage de services de transport en commun. Le désir de réduire les émissions polluantes devrait également se traduire par un nombre croissant de banlieusards qui se tourneront vers les réseaux de transports en commun, plus respectueux de l'environnement. Ce besoin pourra être en partie satisfait par de nouveaux projets de transport ferroviaire urbain à Edmonton, Toronto et Ottawa. On projette que le PIB réel de l'industrie progressera à un taux moyen de 2,0 % par année sur l'horizon 2017-2026, comparativement à 0,8 % pour l'emploi. On anticipe que la création d'emplois sera freinée par une pénurie de conducteurs de camions et par des technologies qui viendront augmenter la productivité. Bien qu'on utilise déjà des véhicules sans conducteur dans des milieux contrôlés comme les ports, les mines et même les sables bitumineux de l'Alberta, il est peu probable que des camions de marchandises sans conducteur circulent sur les routes au cours des cinq prochaines années. Il est cependant possible que des camions et des voitures sans conducteur circulent sur nos routes au cours de la prochaine décennie. D'ici là, on anticipe une pénurie considérable de conducteurs de camion, surtout ceux affectés à de longs trajets puisqu'ils sont particulièrement difficiles à recruter (exigences précises quant à l'octroi d'un permis de conduire et aux compétences de conduite, absences du foyer pour de longues périodes, etc.). D'autre part, on s'attend à ce que les services de transport non traditionnels comme Uber continuent de perturber les services de taxi traditionnels, réduisant les prix pour les consommateurs et la demande pour les chauffeurs de taxi.

## **Services de transport aérien, ferroviaire, maritime et pipelines (SCIAN 4811-4812, 4821, 4831-4832, 4861-4869, 4871-4879, 4881-4889)**

Cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fournir des services de transport aérien, ferroviaire ou maritime de passagers et de marchandises. Elle comprend également les établissements qui transportent des biens par pipeline (comme du pétrole brut, gaz naturel et pétrole raffiné), ceux qui offrent des services de transport récréatif (comme des croisières de plaisance, croisières-restaurants et excursions en train à vapeur), et ceux qui offrent des services de soutien à divers établissements de transport (propres à un mode de transport spécifique ou multimodaux). Les services de soutien représentent le plus important des six segments, totalisant 38 % de la production et 47 % de l'emploi en 2016. Les autres segments clés comprennent le transport aérien (24 % de la production et 29 % de l'emploi), le transport ferroviaire (18 %, 12 %) et le transport par pipeline (16 %, 6 %). Dans l'ensemble, l'industrie comptait 251 600 travailleurs en 2016, principalement concentrés en Ontario (26 %), au Québec (23 %), en Colombie-Britannique (22 %) et en Alberta (15 %). La main-d'œuvre est en grande partie composée de travailleurs masculins (71 %) et les professions clés (CNP de 4 chiffres) incluent :

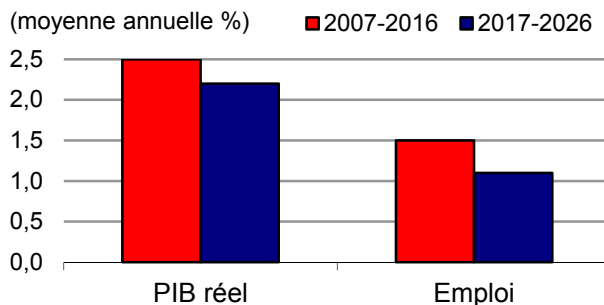
Pilotes, navigateurs/navigatrices et instructeurs/instructrices de pilotage du transport aérien (2271)	Débardeurs/débardeuses (7451)
Conducteurs/conductrices de camions de transport (7511)	Ouvriers/ouvrières de gares de triage et à l'entretien de la voie ferrée (7531)
Agents/agentes à la billetterie et aux services aériens (6523)	Chefs de train et serre-freins (7362)
Commissaires et agents/agentes de bord (6522)	Matelots de pont et matelots de salle des machines du transport par voies navigables (7532)
Mécaniciens/mécaniciennes et contrôleurs/contrôleuses d'aéronefs (7315)	Surveillants/surveillantes des opérations du transport ferroviaire (7304)
Conducteurs/conductrices de machinerie d'entretien public et personnel assimilé (7522)	Réparateurs/réparatrices de wagons (7314)
Directeurs/directrices des transports (0731)	Opérateurs/opératrices de bateau à moteur, de bac à câble et personnel assimilé (7533)
Superviseurs/superviseuses du personnel de coordination de la chaîne d'approvisionnement, du suivi et des horaires (1215)	Agents/agentes à la billetterie, représentants/représentantes du service en matière de fret et personnel assimilé dans le transport routier et maritime (6524)
Mécaniciens/mécaniciennes de locomotive et de cour de triage (7361)	Mancœuvres dans le transport ferroviaire et routier (7622)
Agents/agentes de piste dans le transport aérien (7534)	Contrôleurs/contrôleuses de la circulation ferroviaire et régulateurs/régulatrices de la circulation maritime (2275)
Officiers/officières de pont du transport par voies navigables (2273)	Officiers mécaniciens/officières mécaniciennes du transport par voies navigables (2274)
Courtiers/courtiers en douanes, courtiers maritimes/courtiers maritimes et autres courtiers/courtières (1315)	Contrôleurs aériens/contrôleuses aériennes et personnel assimilé (2272)

L'industrie est étroitement liée à la demande intérieure et extérieure relative aux voyages ainsi qu'au transport et au commerce international de marchandises. Après avoir subi les contrecoups de la récession de 2008-2009, la production de l'industrie a connu une croissance robuste entre 2010 et 2016, alimentée par l'amélioration de la conjoncture économique à l'intérieur et à l'extérieur du Canada, qui s'est traduite par une augmentation des dépenses discrétionnaires associées aux voyages et au tourisme ainsi que par un regain de croissance du



commerce international. La croissance de la production a été particulièrement vigoureuse durant les trois dernières années, puisque l'industrie a bénéficié de l'effondrement des prix du pétrole brut en 2014, ce qui a entraîné une diminution des coûts du carburant et une dépréciation de la valeur du dollar canadien. Plus précisément, la réduction des coûts du carburant a permis aux compagnies aériennes de réduire les prix des billets d'avion, stimulant la demande pour leurs services, alors que la dépréciation de la devise attirait un nombre

### Croissance du PIB réel et de l'emploi dans le transport aérien, maritime, ferroviaire, pipelines



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, scénario sectoriel 2017 du SPPC (projections).

record de voyageurs internationaux au Canada et incitait davantage de Canadiens à demeurer au pays pour leurs vacances et à choisir des destinations desservies par les compagnies aériennes nationales. La dépréciation de la devise a aussi contribué à augmenter les exportations canadiennes, soutenant la demande pour le transport de marchandises par train, bateau ou pipeline. En moyenne, le PIB réel et l'emploi dans l'industrie ont augmenté à des taux annuels respectifs de 2,5 % et de 1,5 % au cours de la période 2007-2016, surpassant l'ensemble de l'économie sur le plan de la croissance de la production et de l'emploi, principalement en raison de la solide performance des segments du transport aérien et des services de soutien.

Dans l'ensemble, la conjoncture économique demeure favorable pour l'industrie, particulièrement dans la première moitié de la période de projection. Les bas coûts du carburant, la faible valeur de la devise et la robustesse des marchés du travail aux États-Unis et au Canada ont poussé la demande de transport aérien à des niveaux records au cours des dernières années et on anticipe que cette situation persistera à court et moyen terme. En augmentant leur capacité sur les marchés nationaux et internationaux, les compagnies aériennes canadiennes sont bien positionnées pour tirer avantage de cette tendance. La demande pour le transport aérien augmentera avec la croissance des revenus dans les marchés émergents, notamment en Asie, alors que la connectivité grandissante de l'économie mondiale viendra stimuler les voyages d'affaires entre le Canada et le reste du monde. L'accélération anticipée dans la croissance des exportations (alimentée par une demande extérieure plus forte, la faiblesse du dollar canadien et la mise en œuvre de nouveaux accords commerciaux comme l'Accord économique et commercial global conclu avec l'Union européenne) augmentera également le nombre de voyages d'affaires et le transport de marchandises par train ou par bateau. La construction de plusieurs grandes pipelines à travers le Canada est un autre facteur qui devrait favoriser la croissance de la production dans l'industrie. À plus long terme, cependant, on anticipe que la croissance ralentira graduellement, à mesure que les facteurs ayant propulsé l'industrie vers de nouveaux sommets commenceront à s'atténuer. Les ajustements des voyageurs vis-à-vis la faiblesse du dollar canadien seront en grande partie réalisés et bien que les augmentations des prix du pétrole devraient être modestes, celles-ci engendreront des pressions à la hausse sur les tarifs et des pressions à la baisse sur la demande. Le niveau élevé d'endettement des ménages et l'augmentation

graduelle des taux d'intérêt sont d'autres facteurs susceptibles d'exercer des pressions sur les budgets des ménages, limitant les dépenses discrétionnaires pour les voyages et le tourisme, alors que la menace d'une montée du protectionnisme dans le système économique mondial, incluant les États-Unis, risque d'entraver le commerce et les voyages d'affaires entre les pays. On projette que le PIB réel de l'industrie progressera à un taux moyen de 2,2 % par année sur l'horizon 2017-2026, soit un léger ralentissement par rapport à la décennie précédente. On projette que la croissance de l'emploi faiblira également, pour se situer à 1,1 % par année en moyenne. L'arrivée de nouvelles compagnies comme Canada Jetlines et NewLeaf, qui viendront concurrencer les compagnies aériennes existantes, devrait se traduire par une diminution des prix et des profits. Le nombre croissant de concurrents sur les marchés nationaux et internationaux obligera inévitablement l'industrie à augmenter son efficacité et sa productivité au détriment de l'emploi.

### **Services postaux, messageries et entreposage (SCIAN 4911, 4921-4922, 4931)**

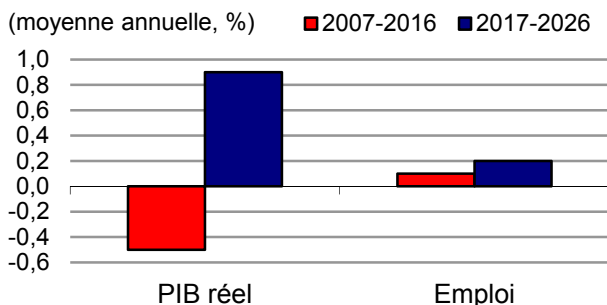
Cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fournir des services postaux, des services de messagerie et de livraison, et à exploiter des installations d'entreposage de marchandises diverses, des installations frigorifiques et d'autres types d'installations d'entreposage. Les services de messagerie et de livraison représentent le plus important des trois segments, totalisant 43 % de la production et 34 % de l'emploi en 2016, comparativement à 29 % et à 36 % respectivement pour les services postaux. L'entreposage représente quant à lui, la part restante de la production (28 %) et de l'emploi (30 %). Dans l'ensemble, l'industrie comptait 182 400 travailleurs en 2016, principalement concentrés en Ontario (38 %), au Québec (22 %), en Alberta (14 %) et en Colombie-Britannique (13 %). La main-d'œuvre est en grande partie composée de travailleurs masculins (70 %) et les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent :

Facteurs/factrices (1512)	Superviseurs/superviseuses de services postaux et de messageries (1214)
Chauffeurs-livreurs/chauffeuses-livreuses – service de livraison et de messagerie (7514)	Superviseurs/superviseuses du personnel de coordination de la chaîne d'approvisionnement, du suivi et des horaires (1215)
Manutentionnaires (7452)	Directeurs/directrices des services postaux et de messageries (0132)
Commis au courrier et aux services postaux et personnel assimilé (1511)	
Expéditeurs/expéditrices et réceptionnaires (1521)	
Messagers/messagères et distributeurs/distributrices porte-à-porte (1513)	

L'industrie a enregistré une baisse de sa production pendant la majeure partie de la dernière décennie, principalement en raison de l'utilisation grandissante des courriels, de la facturation électronique, de la publicité en ligne et des services de dépôt direct par les ménages, les entreprises et les gouvernements, ce qui a délogé une grande partie du marché traditionnel de la poste. Par conséquent, la production dans les services postaux a chuté continuellement de 2009 à 2016 (les services postaux sont principalement fournis par Postes Canada). En revanche, la production dans les deux autres segments de l'industrie a progressé modestement au cours des quatre dernières années, largement soutenue par la hausse de la demande pour la livraison de colis et les services d'entreposage suite à l'adoption grandissante du commerce électronique par les ménages et les entreprises. Toutefois, les gains de production dans les

services de messagerie et de livraison et les services d'entreposage n'ont pas suffi à renverser les importantes baisses enregistrées dans les services postaux, ce qui a entraîné une croissance négative de la production et une croissance anémique de l'emploi dans l'industrie sur la période 2007-2016. En moyenne, le PIB réel a diminué de 0,5 % par année, comparativement à une légère hausse de 0,1 % pour l'emploi. La croissance positive de l'emploi illustre le fait que la livraison de colis exige davantage de main-d'œuvre que la distribution du courrier et représente une part de plus en plus importante des opérations de l'industrie.

### Croissance du PIB réel et de l'emploi dans les services postaux, messageries et entreposage



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, scénario sectoriel 2017 du SPPC (projections).

Au cours de la période de projection, on anticipe un regain de croissance dans la production de l'industrie, principalement alimenté par l'adoption grandissante du commerce électronique. Le taux de croissance du PIB réel devrait toutefois être relativement modeste et bien inférieur à celui projeté pour l'ensemble de l'économie. Puisque le commerce électronique dépend en grande partie des dépenses de consommation, le ralentissement anticipé dans la croissance du revenu disponible (attribuable au ralentissement de la croissance de l'emploi total au Canada et aux retraites massives des baby-boomers) devait venir restreindre les opportunités de croissance de l'industrie, surtout à long terme. Par ailleurs, compte tenu du fait que le volume de courrier postal continue à diminuer, les entreprises de services postaux et de messagerie subiront davantage de pressions pour faire de la distribution de colis leur principal secteur d'activité. Toutefois, ces entreprises devront aussi faire face à la possibilité que les grandes firmes de commerce électronique développent leurs propres systèmes de distribution de colis. De plus, si le marketing direct (comme les dépliants publicitaires et la distribution de catalogues) est souvent considéré comme un autre secteur d'activité appelé à prendre de l'expansion, il est fort probable que le marketing direct n'arrivera pas à concurrencer le commerce électronique à long terme. En effet, le marketing en ligne est plus respectueux de l'environnement et permet aux entreprises de mieux cibler les consommateurs en développant un profil historique des achats et préférences de leur clientèle. On projette que le PIB réel de l'industrie progressera à un taux moyen de 0,9 % par année sur l'horizon 2017-2026. Malgré le rebond anticipé dans la production, la croissance de l'emploi devrait demeurer faible, se chiffrant à 0,2 % par année en moyenne. Les coûts de la main-d'œuvre constituent le plus grand obstacle à la création d'emplois et au maintien de la compétitivité de l'industrie. Par exemple, en 2016, les coûts en main-d'œuvre et avantages sociaux représentaient plus de 70 % des coûts opérationnels de Postes Canada, de sorte que la productivité était le seul moyen d'augmenter la compétitivité et la production. On prévoit une reprise de la productivité au cours de la prochaine décennie, plus particulièrement dans la deuxième moitié de la période de projection, puisqu'environ 16 000 employés de Postes Canada devraient prendre leur retraite dans les cinq prochaines années, ce qui permettra à l'organisation de réduire ses coûts de main-d'œuvre et de restructurer ses opérations.

## Finance, assurances et services immobiliers et de location (SCIAN 5211-5269; 5311-5331)

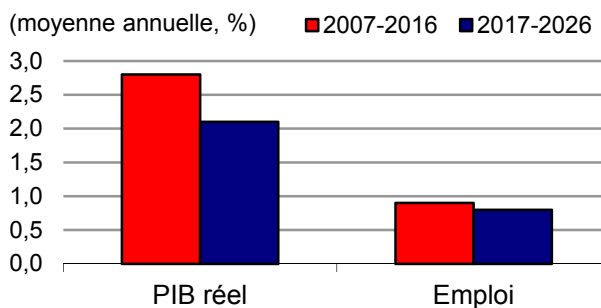
Cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale consiste à effectuer des opérations financières ou à en faciliter l'exécution (comme les banques, les sociétés d'assurance et les agences de courtage d'assurance) ainsi que les établissements dont l'activité principale consiste à vendre ou à acheter des biens immobiliers pour le compte de tiers ou à louer ou à donner à bail différents biens corporels ou incorporels. L'immobilier et les services de location représentent les plus importants segments en termes de production, totalisant 60 % du PIB réel de l'industrie en 2016, alors que la finance et les assurances représentent les plus importants segments en termes d'emploi, totalisant 71 % de l'ensemble des travailleurs. Plus précisément, l'industrie comptait 1,1 million de travailleurs en 2016, dont 49 % dans la finance, 22 % dans les assurances, 24 % dans l'immobilier et 5 % dans les services de location. L'emploi est principalement concentré en Ontario (49 %), au Québec (19 %) et en Colombie-Britannique (12 %), et la main-d'œuvre est composée d'une légère majorité de travailleurs féminins (54 %). Le segment de l'immobilier est également caractérisé par une forte proportion de travailleurs indépendants (43 %). Les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent :

Autres agents financiers/agentes financières (1114)	Agents/agentes en valeurs, agents/agentes en placements et négociateurs/négociatrices en valeurs (1113)
Agents/agentes et vendeurs/vendeuses en immobilier (6232)	Programmeurs/programmeuses et développeurs/développeuses en médias interactifs (2174)
Représentantes/représentants au service à la clientèle – institutions financières (6551)	Assureurs/assureuses (1313)
Agents/agentes et courtiers/courtiers d'assurance (6231)	Agents/agentes de soutien aux utilisateurs (2282)
Directeurs/directrices de banque, du crédit et d'autres services de placements (0122)	Gestionnaires des systèmes informatiques (0213)
Représentants/représentantes des ventes financières (6235)	Estimateurs/estimatrices et évaluateurs/évaluatrices (1314)
Analystes financiers/analystes financières et analystes en placement (1112)	Commis à la saisie de données (1422)
Directeurs/directrices des services d'hébergement (0632)	Directeurs financiers/directrices financières (0111)
Experts/expertes en sinistres et rédacteurs/rédactrices sinistres (1312)	Analystes de bases de données et administrateurs/administratrices de données (2172)
Agents/agentes de gestion immobilière (1224)	Agents/agentes de développement économique, recherchistes et experts-conseils/expertes-conseils en marketing (4163)
Commis de banque, d'assurance et d'autres services financiers (1434)	Techniciens/techniciennes de réseau informatique (2281)
Directeurs/directrices des assurances, de l'immobilier et du courtage financier (0121)	Économistes, recherchistes et analystes des politiques économiques (4162)
Vérificateurs/vérificatrices et comptables (1111)	Ingénieurs/ingénieures et concepteurs/conceptrices en logiciel (2173)
Analystes et consultants/consultantes en informatique (2171)	Agents/agentes de recouvrement (1435)
Superviseurs/superviseuses de commis de finance et d'assurance (1212)	Mathématiciens/mathématiciennes, statisticiens/statisticiennes et actuaires (2161)

Bien que les entreprises des segments de la finance et des assurances soient actives sur les marchés internationaux, l'industrie dans son ensemble repose largement sur la performance de l'économie canadienne, compte tenu de l'importance du segment de l'immobilier en termes de production. De façon générale, l'industrie est particulièrement sensible aux dépenses de consommation et à l'investissement des entreprises, incluant l'investissement résidentiel et non résidentiel. La production et l'emploi dans l'industrie ont augmenté continuellement de 2007 à

2016, même pendant la récession de 2008-2009, ce qui illustre le fait que les opérations bancaires, les assurances et les autres services financiers sont souvent des services essentiels pour les ménages et les entreprises, indépendamment des fluctuations de la conjoncture économique. Le rebond considérable enregistré sur les marchés boursiers à la suite de la crise financière a stimulé le segment de la finance, alors que des taux hypothécaires historiquement bas ont stimulé le segment de l'immobilier, les acheteurs ayant fait l'acquisition de résidences à des prix record en raison des faibles coûts de financement. Ainsi, le taux de croissance du PIB réel dans l'industrie a été parmi les plus élevés de l'économie, se situant à 2,8 % par année en moyenne sur la période 2007-2016. La croissance de l'emploi a toutefois été nettement inférieure, affichant une moyenne de 0,9 % par année. Cette situation reflète une amélioration de la productivité attribuable à une utilisation accrue des technologies en ligne pour les services financiers, bancaires et immobiliers, qui ont permis à l'industrie d'augmenter sa production de façon considérable en dépit d'une croissance modeste de l'emploi.

### Croissance du PIB réel et de l'emploi dans la finance, les assurances et services immobiliers



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, scénario sectoriel 2017 du SPPC (projections).

Au cours de la période 2017-2026, on projette que la croissance de la production dans l'industrie faiblira et se rapprochera davantage de l'activité économique canadienne. Cela s'explique par le ralentissement anticipé dans la croissance de la demande intérieure finale, plus particulièrement dans l'investissement résidentiel et les dépenses de consommation, susceptible de freiner la demande pour les services immobiliers et les prêts hypothécaires et non hypothécaires. En effet, l'augmentation des taux hypothécaires, le gonflement du prix des maisons et la diminution du taux de formation de ménages devraient se traduire par une baisse de la demande en logements neufs dès 2018, faisant des dépenses de rénovation la seule source de croissance de l'investissement résidentiel au cours des dix prochaines années. Le resserrement des règles hypothécaires, comme les simulations de crise (stress testing) pour les acheteurs potentiels de maison, ainsi que de nouvelles mesures stratégiques, comme la mise en application d'une taxe pour les acheteurs étrangers à Vancouver et à Toronto pour freiner la spéculation immobilière, devraient également venir restreindre la demande pour de nouvelles hypothèques. Ces développements dans le secteur résidentiel auront des répercussions non seulement sur l'immobilier et les services de prêt, mais aussi sur les services d'assurance de biens. De plus, l'augmentation graduelle des taux d'intérêt, le niveau élevé d'endettement des ménages et le ralentissement anticipé dans la croissance du revenu disponible (attribuable au ralentissement de la croissance de l'emploi total au Canada et aux retraites massives des baby-boomers) sont susceptibles d'affaiblir la croissance des dépenses de consommation, particulièrement pour les articles coûteux comme les automobiles et les appareils ménagers. En revanche, le regain de croissance anticipé dans l'investissement des entreprises en machines et matériel et une croissance plus forte de l'investissement non résidentiel (qui comprend la construction de bâtiments commerciaux, industriels et institutionnels ainsi que les ouvrages de

génie civil) pourraient se traduire par une hausse de la demande pour les prêts commerciaux. L'expansion de la classe moyenne dans les marchés émergents offre également des opportunités de croissance pour le segment des assurances, car plusieurs marchés ne sont pas encore desservis. La demande accrue pour des assurances concernant la vie privée et la sécurité en réaction à l'augmentation des cyberattaques dans un monde numérique est un autre facteur qui pourrait stimuler la croissance dans le segment des assurances. On projette que le PIB réel dans l'industrie augmentera à un taux moyen de 2,1 % par année sur l'horizon 2017-2026, soit un ralentissement notable par rapport à la décennie précédente. En comparaison, la croissance de l'emploi devrait demeurer essentiellement inchangée, se situant à 0,8 % par année en moyenne. Encore une fois, la croissance de la production devrait provenir en grande partie de gains de productivité découlant d'innovations technologiques. La prépondérance de l'automatisation et des services en ligne dans les domaines de l'immobilier, des opérations bancaires, de l'assurance et même dans le domaine de l'investissement continueront à améliorer la productivité de l'industrie. Il se pourrait toutefois que la hausse de la productivité ne se fasse pas nécessairement au détriment de l'emploi. C'est surtout la composition des emplois au sein de l'industrie qui pourrait changer au cours des prochaines années. Par exemple, l'automatisation de tâches répétitives devrait réduire la demande pour des travailleurs moins qualifiés comme les caissiers de banque et les représentants du service à la clientèle. La demande de conseillers financiers pourrait également être touchée, car les nouvelles plateformes et outils numériques ont la capacité d'automatiser un nombre croissant de tâches traditionnellement accomplies par des entreprises de gestion de portefeuille. Afin de tirer avantage du plein potentiel offert par les nouvelles technologies numériques, on anticipe que l'industrie embauchera des milliers de personnes spécialisées en technologie de l'information (TI), comme des ingénieurs en informatique, des spécialistes des données scientifiques et des spécialistes de la sécurité cybernétique, ce qui pourrait largement compenser pour les emplois qui seraient supprimés. FinTech, InsurTech et les transactions en chaînes de blocs (blockchain) figurent parmi les technologies susceptibles de perturber les services financiers, bancaires et les services d'assurance. En ouvrant la porte à de nouvelles firmes spécialisées dans les services informatiques, ces technologies pourraient augmenter la concurrence dans l'industrie, obligeant les entreprises traditionnelles déjà en place à modifier leurs modèles d'affaires.

### **Services juridiques, de comptabilité, de conseils et autres services professionnels (SCIAN 5411; 5412; 5416; 5418; 5419)**

Cette industrie comprend les établissements qui offrent des services hautement spécialisés aux entreprises dans cinq segments différents: services juridiques (27 % de la production et 24 % de l'emploi en 2016); services de comptabilité, de préparation de déclarations de revenus, de tenue de livres et de paye (25 % de la production et 28 % de l'emploi); services de conseils en gestion et de conseils scientifiques et techniques (26 % et 21 %); publicité et les relations publiques (9 % et 13 %); et autres services professionnels, scientifiques et techniques comme les services de photographie et de traduction ainsi que les services vétérinaires (12 % et 14 %). Dans l'ensemble, l'industrie comptait 651 400 travailleurs en 2016, principalement concentrés en Ontario (43 %), au Québec (21 %), en Colombie-Britannique (14 %) et en Alberta (13 %). La main-d'œuvre est composée d'une majorité de travailleurs féminins (59 %) et caractérisée par

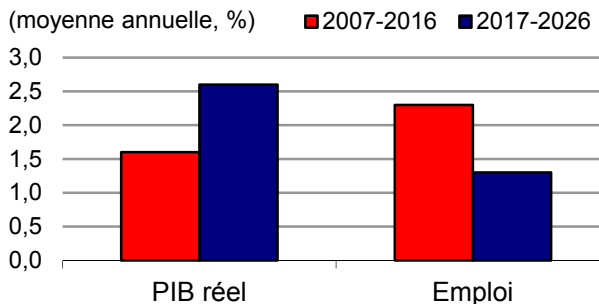
un haut niveau de scolarité et une forte proportion de travailleurs indépendants (37 %). Étant donné la grande variété d'activités, les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent une combinaison de :

Vérificateurs/vérificatrices et comptables (1111)  
 Avocats/avocates et notaires (4112)  
 Professionnels/professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises (1122)  
 Techniciens/techniciennes en comptabilité et teneurs/teneuses de livres (1311)  
 Adjoints administratifs juridiques/adjointes administratives juridiques (1242)  
 Techniciens/techniciennes juridiques et personnel assimilé (4211)  
 Professionnels/professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques (1123)  
 Photographes (5221)  
 Technologues en santé animale et techniciens/techniciennes vétérinaires (3213)  
 Agents/agentes de développement économique, chercheurs et experts-conseils/expertes-conseils en marketing (4163)  
 Auteurs/auteurs, rédacteurs/rédactrices et écrivains/écrivaines (5121)

Rechercheurs, experts-conseils/expertes-conseils et agents/agentes de programmes, en sciences naturelles et appliquées (4161)  
 Vétérinaires (3114)  
 Directeurs/directrices d'autres services aux entreprises (0125)  
 Designers graphiques et illustrateurs/illustratrices (5241)  
 Directeurs/directrices de la publicité, du marketing et des relations publiques (0124)  
 Directeurs financiers/directrices financières (0111)  
 Mathématiciens/mathématiciennes, statisticiens/statisticiennes et actuaires (2161)  
 Agronomes, conseillers/conseillères et spécialistes en agriculture (2123)  
 Shérifs et huissiers/huissières de justice (4421)  
 Professionnels/professionnelles des sciences forestières (2122)

L'industrie est étroitement liée à la performance de l'économie canadienne et repose en grande partie sur les activités des entreprises et les dépenses gouvernementales. Les profits corporatifs représentent également un facteur de croissance important pour l'industrie, car des profits plus élevés signifient davantage de revenus discrétionnaires disponibles pour l'achat de services juridiques, services-conseils et services publicitaires, souvent perçus comme des activités non essentielles. Bien que l'industrie repose principalement sur le marché intérieur, elle est aussi sensible aux conditions économiques extérieures puisque que la clientèle provient de différents types d'entreprises, dont certaines dépendent largement de la demande étrangère. À l'exception des services de comptabilité, qui sont moins sensibles aux fluctuations cycliques de l'économie, les autres segments de l'industrie ont été sévèrement touchés par la récession de 2008-2009, puisque les profits des entreprises ont chuté de 47 % en 2009 seulement. Il a fallu trois années à l'industrie pour retourner au niveau de production enregistré avant la récession, pour ensuite afficher une croissance beaucoup plus rapide de 2013 à 2016. Cette accélération dans la croissance de la production s'explique par une demande accrue de services juridiques, comptables, experts-conseils et publicitaires, largement attribuable au nombre croissant d'entreprises qui font appel à la sous-traitance, au nombre record de fusions et d'acquisitions (qui a atteint en 2016 son plus haut sommet en neuf ans), ainsi qu'à la croissance fulgurante des dépenses en publicité numérique. La convergence des

**Croissance du PIB réel et de l'emploi dans les services juridiques, de comptabilité, de conseils**



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, scénario sectoriel 2017 du SPPC (projections).

normes internationales en matière de comptabilité et la place grandissante qu'occupe les institutions financières canadiennes sur la scène internationale sont également venus accroître les exportations de services comptables, alors qu'un dollar canadien à la baisse a permis aux experts-conseils et aux publicitaires du pays de devenir plus concurrentiels sur les marchés étrangers. En moyenne, le PIB réel de l'industrie a progressé de 1,6 % par année sur la période 2007-2016, enregistrant la plupart de ces gains durant les quatre dernières années. Par ailleurs, l'emploi a augmenté continuellement au cours de la dernière décennie, à l'exception d'un recul temporaire en 2012 qui fut entièrement renversé dans les années suivantes. Ceci s'est traduit par une progression moyenne de l'emploi se chiffrant à 2,3 % par année de 2007 à 2016. La croissance négative de la productivité s'explique principalement par la faiblesse des investissements en capital au sein de l'industrie au cours de la dernière décennie et par le fait qu'un grand nombre de tâches sont fortement intensives en main-d'œuvre.

Au cours de la période de projection, l'industrie devrait enregistrer une accélération considérable de la croissance de sa production par rapport à la période 2007-2016, alimentée par une plus forte activité commerciale et un regain de croissance dans les profits corporatifs. L'industrie continuera à bénéficier du nombre croissant d'entreprises dans différents secteurs de l'économie qui choisissent de sous-traiter leurs fonctions corporatives en vue d'accroître leur efficacité opérationnelle, en particulier les entreprises manufacturières qui sont davantage exposées à la concurrence des pays à faibles coûts de production. Dans un tel contexte, le redressement anticipé dans l'activité manufacturière au Canada et la croissance soutenue dans les autres secteurs de l'économie offrent davantage d'opportunités pour l'industrie. On anticipe que la demande pour les services juridiques et comptables sera alimentée par une plus grande complexité de la réglementation corporative et des processus de vérification comptable, par le nombre grandissant de fusions et d'acquisitions découlant de la mondialisation, et par la hausse des cyberattaques et des activités frauduleuses. Les firmes d'experts-conseils interviennent de plus en plus dans les domaines de la gestion des ressources humaines, des solutions environnementales et de la mise en place de nouvelles technologies. Ces firmes devraient bénéficier de la fin des mesures d'austérité des gouvernements provinciaux de l'Ontario et du Québec, ainsi que de la hausse des dépenses du gouvernement fédéral, incluant les services d'experts-conseils requis pour une variété de projets d'infrastructure. Par ailleurs, la demande pour les services publicitaires devrait être alimentée par l'utilisation de mégadonnées afin d'obtenir une meilleure compréhension du comportement des consommateurs, par les nouveaux développements publicitaires découlant des technologies mobiles et multimédia, ainsi que par les nouvelles stratégies d'exploitation des médias sociaux. L'industrie pourrait également voir augmenter ses exportations de services professionnels puisque la demande concernant l'expertise canadienne connaît une croissance rapide. De plus, la faible valeur du dollar canadien se traduira par des prix plus compétitifs, notamment sur le marché américain, alors que la reconnaissance mutuelle des titres de compétence professionnelle en vertu de l'Accord économique et commercial global (AECG) devrait permettre aux fournisseurs de services professionnels de soumissionner pour des contrats sur le marché européen. En revanche, plusieurs entreprises sont exposées à des risques liés à la volatilité des revenus et à la fidélisation de la clientèle, puisque la fidélité des clients repose souvent sur des employés particuliers. On projette que le PIB réel de l'industrie augmentera à un taux moyen de 2,6 % par



année sur l'horizon 2017-2026, soit une accélération notable par rapport aux dix années précédentes. À l'inverse, la croissance de l'emploi devrait ralentir considérablement pour se situer à 1,3 % par année, en raison d'un revirement majeur dans la productivité. Le regain de croissance dans la productivité reflète la rapidité des progrès anticipés dans les technologies cognitives. En effet, les tâches cognitives routinières sont de plus en plus automatisées et exécutées par la technologie, alors que les tâches cognitives non routinières sont de plus en plus appuyées et renforcées par la technologie. Par exemple, les tâches liées à la saisie de données, à la préparation de déclarations de revenus, à la recherche juridique et à la traduction sont de plus en plus susceptibles d'être accomplies par des applications en ligne et des logiciels spécialisés, alors que l'intelligence artificielle et l'apprentissage machine viendront appuyer et compléter des emplois hautement spécialisés sur le plan des services professionnels et à des services d'experts-conseils.

### **Conception de systèmes informatiques et services connexes (SCIAN 5415)**

Cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fournir une expertise dans le domaine des technologies de l'information (tels que concevoir, modifier, tester et prendre en charge des logiciels, incluant la création de pages Web); à planifier et concevoir des systèmes informatiques intégrant les technologies du matériel informatique, des logiciels et des communications; ainsi qu'à gérer et exploiter sur place les installations informatiques et de traitement des données de clients. Ces activités excluent la mise au point et la vente au détail de matériel informatique et de logiciels de série. L'industrie comptait 346 100 travailleurs en 2016, principalement concentrés en Ontario (47 %), au Québec (25 %), en Colombie-Britannique (13 %) et en Alberta (10 %). La main-d'œuvre est en grande partie composée de travailleurs masculins (76 %) et caractérisée par un haut niveau de scolarité et une forte proportion de travailleurs indépendants (27 %). Les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent:

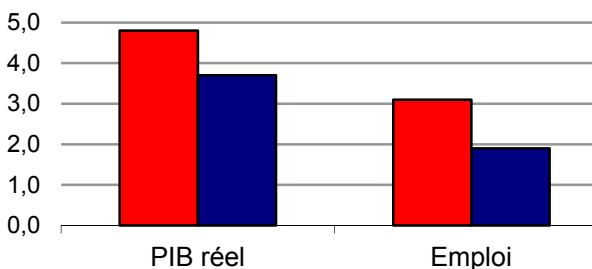
Analystes et consultants/consultantes en informatique (2171)	Concepteurs/conceptrices et développeurs/développeuses Web (2175)
Programmeurs/programmeuses et développeurs/développeuses en médias interactifs (2174)	Techniciens/techniciennes de réseau informatique (2281)
Gestionnaires des systèmes informatiques (0213)	Ingénieurs informatiques/ingénieures informaticiennes (2147)
Ingénieurs/ingénieuses et concepteurs/conceptrices en logiciel (2173)	Analystes de bases de données et administrateurs/administratrices de données (2172)
Agents/agentes de soutien aux utilisateurs (2282)	Évaluateurs/évaluatrices de systèmes informatiques (2283)

L'industrie repose fortement sur les investissements des entreprises et les dépenses gouvernementales associés aux logiciels et aux technologies de l'information et des communications (TIC) au Canada. Elle est aussi caractérisée par un degré d'exposition au commerce plutôt élevée pour une industrie de services, puisqu'environ 20 % de ses revenus proviennent des exportations, principalement vers les États-Unis, la rendant également tributaire du climat d'investissement au sud de la frontière. Stimulée par l'adoption rapide des technologies informatiques au sein des entreprises et des gouvernements et par le besoin constant d'améliorer leur infrastructure sur le plan des TIC, la production dans cette industrie a

augmenté continuellement depuis le début des années 1990, même pendant la récession mondiale de 2008-2009, quoiqu'à un rythme plus lent. La croissance de la production et de l'emploi a été particulièrement forte au cours des quatre à cinq dernières années, puisque la rapidité des innovations technologiques s'est traduite par de nouvelles opportunités de croissance dans l'industrie. Les plateformes infonuagiques, l'Internet des objets (IdO), les mégadonnées et l'analyse prédictive font désormais partie des opérations quotidiennes de nombreuses entreprises canadiennes. La complexité accrue des systèmes des TIC et l'utilisation croissante des appareils mobiles ont alimenté la demande pour les services informatiques. En moyenne, le PIB réel et l'emploi ont augmenté à des taux respectifs de 4,8 % et 3,1 % par année sur la période 2007-2016, se positionnant au premier rang parmi les 42 industries couvertes par le SPPC sur le plan de la croissance de la production et au deuxième rang sur le plan de la croissance de l'emploi, derrière les services de soins de santé. La croissance de la productivité a été relativement modeste, principalement en raison du nombre croissant de petites entreprises et de l'arrivée de nouvelles entreprises dans l'industrie qui ne bénéficient pas des mêmes économies d'échelle que les entreprises de plus grande dimension.

### Croissance du PIB réel et de l'emploi dans la conception de systèmes informatiques

(moyenne annuelle, %) ■ 2007-2016 ■ 2017-2026



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, scénario sectoriel 2017 du SPPC (projections).

Au cours de la période de projection, les services de conception de systèmes informatiques devraient continuer à devancer la plupart des autres industries au chapitre de la croissance de la production et de l'emploi. On anticipe que la demande sera soutenue par des investissements importants dans les logiciels et les technologies de l'information et des communications (TIC), reflétant le besoin pour les entreprises et les gouvernements de moderniser constamment leurs systèmes des TIC afin de se maintenir à la fine pointe de la technologie et demeurer compétitifs. En effet, les services informatiques tirent profit du développement continu de produits informatiques et de communication novateurs conçus et entretenus par l'industrie. Les plateformes infonuagiques, l'Internet des objets (IdO), les mégadonnées et les logiciels ouverts sont de plus en plus populaires, alors que les nouvelles technologies de fabrication de pointe et de transport autonome, de réalité virtuelle et augmentée, d'apprentissage machine et d'intelligence artificielle, ainsi que les applications de technologies financières (fintech/insurtech) et les transactions en chaînes de blocs (blockchain) représentent de multiples opportunités de croissance. Les consommateurs et entreprises possèdent de plus en plus d'appareils électroniques et s'attendent à une plus grande compatibilité, transférabilité et accessibilité du contenu entre ces appareils. L'industrie continuera à bénéficier du nombre croissant d'entreprises qui confient à d'autres la gestion des technologies de l'information afin de se concentrer sur leurs activités de base. Dans de nombreuses sphères d'activité, l'investissement dans les technologies de l'information ne peut pas être reporté à plus tard, en particulier dans le domaine de la cybersécurité, puisque de nouvelles menaces visant des cibles publiques et privées apparaissent constamment, obligeant toute organisation ayant des renseignements à protéger à investir de façon continue dans les

TIC. Simultanément, la quantité croissante de données rendues publiques par tous les ordres de gouvernement dans le cadre d'initiatives de données ouvertes devrait encourager le secteur privé à innover et à développer diverses applications afin de tirer parti de ce vaste bassin d'information, entraînant la création de nouveaux produits et modèles d'affaires au sein de l'industrie. Les nouvelles technologies appliquées aux finances et assurances (fintech/insurtech) et les transactions en chaînes de blocs (blockchain) ouvrent également la porte à l'apparition de nouvelles entreprises (start-ups) dans l'industrie qui pourraient bien venir concurrencer directement les entreprises traditionnelles du secteur financier, bancaire et de l'assurance. Cette augmentation de la concurrence obligera les sociétés financières et les compagnies d'assurance déjà en place à modifier leurs modèles d'affaires et à mettre à jour leur infrastructure reliées aux TIC, ce qui entraînera une demande additionnelle pour les services informatiques. Enfin, des perspectives positive sur le plan des exportations, soutenues par la robustesse de la croissance économique aux États-Unis et par des prix plus compétitifs en raison d'un dollar canadien relativement faible, apporteront davantage d'opportunités d'affaires aux entreprises de services informatiques canadiennes. Cela dit, l'industrie devra faire face à une intensification de la concurrence sur les marchés mondiaux, particulièrement de la part des pays en développement qui bénéficient de salaires et de coûts en capital inférieurs à ceux des pays développés. En effet, les importations de services informatiques ont explosé au cours des dernières années, augmentant de 10 % annuellement depuis 2011. On projette que le PIB réel et l'emploi dans l'industrie progresseront à des taux respectifs de 3,7 % et 1,9 % par année en moyenne sur l'horizon 2017-2026. Bien que cela représente un ralentissement par rapport à la décennie précédente, on anticipe que les services informatique se positionneront au deuxième rang sur le plan de la croissance de la production et de l'emploi parmi les 42 industries couvertes par le SPPC. Encore une fois, on projette que la croissance de la productivité sera contrainte par le nombre croissant de petites et nouvelles entreprises et le fait que la production dans l'industrie est très intensive en main-d'œuvre.

### **Architecture, génie et services de design et de R-D scientifique (SCIAN 5413; 5414; 5417)**

Cette industrie comprend les établissements qui fournissent des services hautement spécialisés aux entreprises dans trois segments différents. Les services d'architecture, de génie et services connexes représentent de loin le plus important segment, totalisant 77 % de la production et 72 % de l'emploi en 2016. En comparaison, les services spécialisés de design (qui comprennent le design intérieur, industriel et graphique) totalisaient seulement 5 % de la production mais 18 % de l'emploi, versus 18 % et 10 % respectivement pour les services de recherche et développement scientifique. L'industrie comptait 396 100 travailleurs en 2016, principalement concentrés en Ontario (38 %), au Québec (22 %), en Alberta (16 %) et en Colombie-Britannique (15 %). La main-d'œuvre est majoritairement composée de travailleurs masculins (67 %) et caractérisée par un haut niveau de scolarité et une forte proportion de travailleurs indépendants (26 %). Les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent :

Designers graphiques et illustrateurs/  
illustratrices (5241)  
Ingénieurs civils/ingénieures civiles (2131)  
Autres ingénieurs/ingénieures, n.c.a. (2148)

Technologues et techniciens/techniciennes  
en architecture (2251)  
Technologues et techniciens/techniciennes  
en génie électronique et électrique (2241)

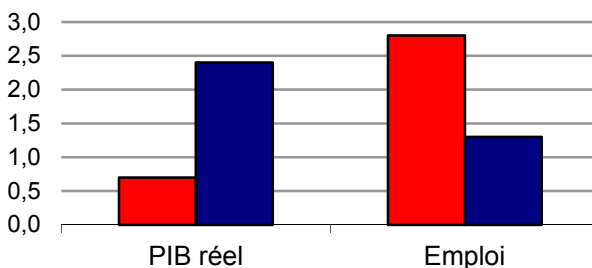
Designers d'intérieur et décorateurs/décoratrices d'intérieur (5242)  
 Technologues et techniciens/techniciennes en dessin (2253)  
 Architectes (2151)  
 Ingénieurs mécaniciens/ingénieures mécaniciennes (2132)  
 Ingénieurs électriciens et électroniciens/ingénieures électroniciennes et électroniciennes (2133)  
 Technologues et techniciens/techniciennes en génie civil (2231)  
 Directeurs/directrices des services de génie (0211)  
 Inspecteurs/inspectrices en construction (2264)  
 Géoscientifiques et océanographes (2113)  
 Technologues et techniciens/techniciennes en arpentage (2254)  
 Directeurs/directrices des services d'architecture et de sciences (0212)  
 Technologues et techniciens/techniciennes en chimie (2211)  
 Ingénieurs/ingénieures de l'extraction et du raffinage du pétrole (2145)  
 Biologistes et personnel scientifique assimilé (2121)  
 Ensembliers/ensemblières de théâtre, dessinateurs/dessinatrices de mode, concepteurs/conceptrices d'expositions et autres concepteurs/conceptrices artistiques (5243)

Technologues et techniciens/techniciennes en génie industriel et en génie de fabrication (2233)  
 Chimistes (2112)  
 Vérificateurs/vérificatrices et essayeurs/essayeuses des essais non destructifs (2261)  
 Arpenteurs-géomètres/arpenteuses-géomètres (2154)  
 Technologues et techniciens/techniciennes en biologie (2221)  
 Technologues et techniciens/techniciennes en géologie et en minéralogie (2212)  
 Designers industriels/designers industrielles (2252)  
 Ingénieurs chimistes/ingénieures chimistes (2134)  
 Ingénieurs géologues/ingénieures géologues (2144)  
 Ingénieurs/ingénieures d'industrie et de fabrication (2141)  
 Physiciens/physiciennes et astronomes (2111)  
 Architectes paysagistes (2152)  
 Technologues et techniciens/techniciennes en génie mécanique (2232)

L'industrie repose fortement sur la performance de l'économie canadienne et est en grande partie stimulée par l'investissement des entreprises, les dépenses gouvernementales et les dépenses liées aux activités de recherche et développement (R-D). Plus précisément, les services d'architecture et de génie ainsi que les services de design sont fortement liés à l'investissement résidentiel et non résidentiel et à leur impact sur les activités de construction. La demande pour les services de génie repose également sur l'investissement des entreprises en machines et matériel. En comparaison, le segment de la R-D est étroitement lié aux dépenses des secteurs privé et public pour le développement de nouvelles technologies et de nouveaux produits novateurs. Les activités de R-D sont généralement soutenues par les profits du secteur privé et les dépenses du secteur public. Après avoir subi les contrecoups de la récession de 2008-2009, la production dans l'industrie s'est rapidement rétablie pour atteindre un sommet historique en 2012. Toutefois, la production a chuté de nouveau au cours des quatre années suivantes, retournant au niveau observé durant la récession. Cette situation s'explique principalement par le fait que l'investissement non résidentiel et les activités de construction ont été sévèrement touchés par la chute des investissements dans les ouvrages de génie liés aux installations minières, pétrolières et gazières, suite à la faiblesse des prix des

### Croissance du PIB réel et de l'emploi dans les services d'architecture, génie, design et R-D

(moyenne annuelle, %) ■ 2007-2016 ■ 2017-2026



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, scénario sectoriel 2017 du SPPC (projections).

métaux et des produits énergétiques. En effet, la demande pour les services de génie a fléchi en 2012 lorsque les prix des métaux ont commencé à diminuer, pour connaître une baisse plus prononcée après l'effondrement des prix du pétrole dans la deuxième moitié de 2014. La croissance négative observée dans les dépenses en R-D et dans l'investissement en machines et matériel au cours de la dernière décennie est un autre facteur ayant contribué à freiner la demande pour les services de R-D et de génie. En moyenne, le PIB réel dans l'industrie a progressé de 0,7 % par année au cours de la période 2007-2016, enregistrant la plupart des gains avant 2013. En comparaison, l'emploi a augmenté presque continuellement au cours des dix dernières années, affichant une croissance moyenne de 2,8 % sur une base annuelle, surpassant largement la croissance de la production. Malgré la chute de l'investissement non résidentiel dans les dernières années, la croissance de l'investissement résidentiel est demeurée solide, supportant la demande de main-d'œuvre pour les architectes, ingénieurs et designers. La diminution de la productivité s'explique par le fait que la chute des prix du pétrole a sévèrement perturbé les activités dans l'industrie, entraînant une baisse des revenus et des profits, ce qui a forcé plusieurs entreprises à réduire leurs dépenses en capital, y compris l'investissement dans les nouvelles technologies.

Au cours de la période de projection, l'industrie devrait enregistrer une accélération considérable de la croissance de sa production par rapport à la période 2007-2016, alimentée par une croissance plus rapide de l'investissement non résidentiel et d'un redressement des investissements des entreprises en machines et matériel. Plus spécifiquement, grâce à la reprise anticipée dans les prix des métaux et du pétrole et aux développements positifs concernant les projets de pipelines, on s'attend à ce que l'investissement dans les ouvrages de génie liés aux installations minières, pétrolières et gazières augmente graduellement, entraînant une reprise des projets de construction liés aux ressources naturelles. L'accélération de la croissance anticipée dans la construction de bâtiments commerciaux, industriels et institutionnels ainsi que les investissements importants du gouvernement fédéral dans les infrastructures publiques devraient également se traduire par une croissance plus rapide de l'investissement non résidentiel (voir l'industrie de la construction pour plus de précisions), stimulant la demande pour les services d'architecture, de génie et de design. De plus, après avoir limité leurs investissements en machines et matériel pendant des années, les entreprises canadiennes devraient remplacer ou moderniser leur stock de capital existant en réponse au développement de nouvelles technologies permettant d'améliorer la productivité; à la reprise graduelle des investissements liés aux ressources naturelles; au regain de croissance de l'activité manufacturière; ainsi qu'au ralentissement anticipé dans la croissance de la population active (offre de travail). On anticipe que ces facteurs entraîneront un rebond important dans les investissements en machines et matériel en Amérique du Nord, augmentant la demande pour les services de génie. En revanche, des taux d'intérêt hypothécaires à la hausse, des règles hypothécaires plus strictes, le gonflement du prix des maisons, le lourd endettement des consommateurs, et la diminution du taux de formation des ménages sont autant de facteurs qui viendront réduire l'investissement en logements neufs à partir de 2018, limitant la croissance de l'investissement résidentiel et la demande pour les services d'architecture. Le vieillissement de la population devrait toutefois entraîner un changement dans la composition des mises en chantier en faveur des habitations à logements multiples (appartements et copropriétés), qui

requièrent davantage de services de génie que les maisons unifamiliales. L'industrie pourrait également voir augmenter ses exportations de services professionnels puisque la demande concernant l'expertise canadienne connaît une croissance rapide, en particulier pour les services de génie-conseil et d'architecture. De plus, la faible valeur du dollar canadien se traduira par des prix plus compétitifs, notamment sur le marché américain, alors que la reconnaissance mutuelle des titres de compétence professionnelle en vertu de l'Accord économique et commercial global (AECG) devrait permettre aux fournisseurs de services professionnels de soumissionner pour des contrats sur le marché européen. Enfin, le regain de croissance anticipé dans les profits corporatifs devrait se traduire par une reprise des dépenses en R-D. On projette que le PIB réel de l'industrie augmentera à un taux moyen de 2,4 % par année sur l'horizon 2017-2026, soit une accélération notable par rapport aux dix années précédentes. À l'inverse, la croissance de l'emploi devrait ralentir considérablement pour se situer à 1,3 % par année, en raison d'un revirement majeur dans la productivité. Cette situation reflète le besoin d'améliorer la productivité suite à la difficulté croissante de recruter des travailleurs hautement qualifiés et de la nécessité d'améliorer la compétitivité des coûts face à une concurrence plus ouverte sur le marché mondial, particulièrement avec la mise en œuvre de l'AECG. Bien que les firmes de génie et de construction aient tardé à adopter de nouvelles technologies, un nombre croissant d'entreprises utilisent les systèmes de modélisation des données du bâtiment (MDB) pour automatiser une grande partie des travaux de design et de génie. Les entreprises les plus avant-gardistes utilisent l'impression en trois dimensions pour fabriquer des composants modulaires ainsi que des drones pour inspecter les sites et évaluer la progression des travaux.

### **Gestion, administration et autres services de soutien (SCIAN 5511; 5611-5619; 5621-5629)**

Cette industrie comprend trois segments distincts : gestion de sociétés et d'entreprises (y compris les sociétés de portefeuille et les sièges sociaux); services administratifs et services de soutien (tels que tenue de livres, agences de placement, préparation de documents, centres d'appels, agences de recouvrement, réservation de voyages, de même que services de sécurité, de conciergerie et d'aménagement paysager); et services de gestion des déchets et d'assainissement (tels que la collecte, le traitement et l'élimination des déchets). Les services administratifs et les services de soutien représentent le segment le plus important et le plus intensif en main-d'œuvre, totalisant 67 % de la production et 93 % de l'emploi en 2016. En comparaison, la gestion des sociétés et des entreprises totalisait 22 % de la production et 6 % de l'emploi, versus 11 % et 1 % respectivement pour la gestion des déchets et les services d'assainissement. L'industrie comptait 766 400 travailleurs en 2016, principalement concentrés en Ontario (43 %), au Québec (24 %), en Colombie-Britannique (14 %) et en Alberta (10 %). La main-d'œuvre est composée d'une légère majorité de travailleurs masculins (56 %) et caractérisée par une forte proportion de travailleurs indépendants (25 %) et de travailleurs à temps partiel (25 %). L'industrie est également caractérisée par des salaires largement inférieurs à la moyenne nationale. Étant donné la grande variété d'activités, les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent une combinaison de :

Préposés/préposées à l'entretien ménager et au nettoyage – travaux légers (6731)

Fumigateurs/fumigatrices et préposés/préposées au contrôle de la vermine (7444)

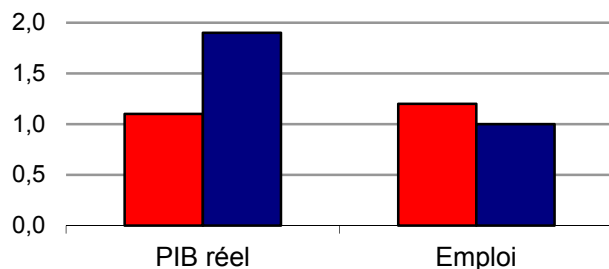
Agents/agentes de sécurité et personnel assimilé des services de sécurité (6541)  
 Manœuvres en aménagement paysager et en entretien des terrains (8612)  
 Concierges et surintendants/surintendantes d'immeubles (6733)  
 Autres préposés/autres préposées aux services d'information et aux services à la clientèle (6552)  
 Entrepreneurs/entrepreneuses et superviseurs/superveuses des services de l'aménagement paysager, de l'entretien des terrains et de l'horticulture (8255)  
 Surveillants/surveillantes des services de nettoyage (6315)  
 Manutentionnaires (7452)  
 Conseillers/conseillères en voyages (6521)  
 Guides touristiques et guides itinérants/guides itinérantes (6531)

Conducteurs/conductrices de machinerie d'entretien public et personnel assimilé (7522)  
 Nettoyeurs spécialisés/nettoyeuses spécialisées (6732)  
 Techniciens/techniciennes et spécialistes de l'aménagement paysager et de l'horticulture (2225)  
 Agents/agentes des ressources humaines et de recrutement (1223)  
 Conseillers/conseillères en emploi (4156)  
 Agents/agentes de soutien aux utilisateurs (2282)  
 Manœuvres à l'entretien des travaux publics (7621)  
 Sténographes judiciaires, transcripteurs médicaux/transcriptrices médicales et personnel assimilé (1251)  
 Agents/agentes de recouvrement (1435)  
 Planificateurs/planificatrices de congrès et d'événements (1226)

Dans l'ensemble, l'industrie repose fortement sur la performance de l'économie canadienne et est en grande partie stimulée par les activités des entreprises et les profits corporatifs, puisque l'activité principale consiste à soutenir les opérations quotidiennes d'autres organisations. À l'exception des services de gestion des déchets qui sont moins sensibles aux fluctuations cycliques de l'économie, les deux autres segments de l'industrie ont été sévèrement touchés par la récession de 2008-2009, puisque les profits des entreprises ont chuté de 47 % en 2009 seulement. Cette année-là, la production a connu un repli important et l'industrie a supprimé 20 000 emplois. Il a fallu trois années pour que la production et l'emploi retournent aux niveaux enregistrés avant la récession en raison du haut degré d'incertitude concernant les perspectives économiques. La production et l'emploi ont progressé à un rythme accéléré après 2012, principalement stimulés par la hausse de la demande pour les services d'agences de placement, de gestion d'immeubles et de sécurité. Toutefois, la demande pour les services de soutien administratif et de réservation de voyages a chuté au cours des récentes années, possiblement en raison de l'utilisation croissante par les entreprises de logiciels administratifs automatisés et de plateformes en ligne pour les réservations de voyages. En moyenne, le PIB réel et l'emploi dans l'industrie ont progressé à des taux respectifs de 1,1 % et de 1,2 % par année au cours de la période 2007-2016. La croissance anémique de la productivité s'explique par la faiblesse des investissements dans de nouveaux équipements visant à améliorer l'efficacité des travailleurs et par le fait qu'un grand nombre de tâches sont fortement intensives en main-d'œuvre. Les dépenses en capital dans l'industrie ont chuté durant deux années consécutives lors de la récession et durant deux années supplémentaires après l'effondrement des prix du pétrole en 2014.

**Croissance du PIB réel et de l'emploi dans la gestion, l'administration et autre soutien**

(moyenne annuelle, %) ■ 2007-2016 ■ 2017-2026



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, scénario sectoriel 2017 du SPPC (projections).

Au cours de la période 2017-2026, l'industrie devrait enregistrer une accélération considérable de la croissance de sa production par rapport à la décennie précédente, alimentée par une plus forte activité commerciale et un regain de croissance dans les profits corporatifs. L'industrie continuera à bénéficier du nombre croissant d'entreprises dans différents secteurs de l'économie qui choisissent de sous-traiter leurs fonctions de gestion, d'administration et autre soutien pour se concentrer sur leurs activités de base en vue d'accroître leur efficacité opérationnelle, en particulier les entreprises manufacturières qui sont davantage exposées à la concurrence des pays à faibles coûts de production. Dans un tel contexte, le redressement anticipé dans l'activité manufacturière au Canada et la croissance soutenue dans les autres secteurs de l'économie offrent davantage d'opportunités pour l'industrie. L'accélération de la croissance anticipée dans la construction de bâtiments commerciaux, industriels et institutionnels devraient venir stimuler la demande pour les services de soutien aux installations comme les services de conciergerie et d'aménagement paysager, d'entretien et de réparation, de surveillance et de sécurité, de distribution du courrier et de soutien logistique. Les départs massifs des baby-boomers du marché du travail viendront également augmenter la demande pour les services de placement et de recrutement, alors que le nombre grandissant de fusions et d'acquisitions découlant de la mondialisation viendra alimenter la demande pour les services de gestion de sociétés et d'entreprises, y compris les sociétés de portefeuille et les sièges sociaux. La demande pour les services de gestion des déchets et d'assainissement devrait également augmenter, plus particulièrement pour le traitement des eaux dans le cadre du « Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées » mis en œuvre par le gouvernement fédéral dans son budget de 2016 (deux milliards de dollars sur une période de quatre ans). On projette que le PIB réel de l'industrie augmentera à un taux moyen de 1,9 % par année sur l'horizon 2017-2026, soit une accélération notable par rapport aux dix années précédentes. À l'inverse, la croissance de l'emploi devrait ralentir sensiblement pour se situer à 1,0 % par année, en raison d'une amélioration considérable de la productivité. Bien que l'industrie soit très intensive en main-d'œuvre, un nombre croissant de professions et de tâches sont automatisées et exécutées par la technologie, notamment celles impliquant un travail routinier ou peu spécialisé. Parallèlement, un nombre croissant de tâches non routinières et cognitives sont appuyées et complémentées par la technologie. Par exemple, les tâches liées au soutien administratif et aux réservations de voyage peuvent de plus en plus être exécutées par des logiciels et des applications en ligne, alors que la rapidité des progrès en robotique et en systèmes de sécurité pourraient entraîner une plus grande automatisation des tâches liées aux services de conciergerie, de nettoyage et de sécurité. L'intelligence artificielle et l'apprentissage machine peuvent également appuyer et compléter des tâches plus complexes dans le domaine de l'administration et de la gestion.

### **Services d'information, culture et télécommunications (SCIAN 5111-5112; 5121-5122; 5151-5152; 5171-5179; 5182; 5191)**

Cette industrie comprend six segments distincts : édition (journaux, magazines, livres et logiciels); production de films et enregistrements sonores (films cinématographiques, vidéos, émissions télévisées, publicités, enregistrements musicaux); radiodiffusion et télédiffusion (réseaux radiophoniques et télévisuels, y compris les chaînes payantes et les chaînes



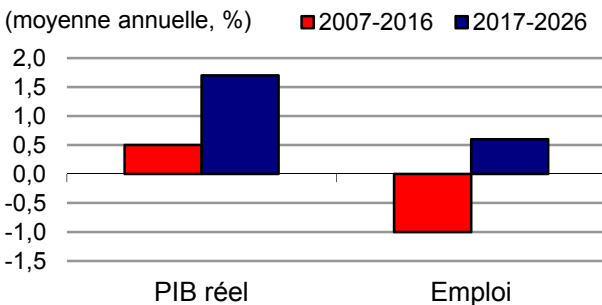
spécialisées); télécommunications (services téléphoniques, télévisuels et services Internet par l'intermédiaire de réseaux filaires, câble coaxial, fibre optique, technologies sans fil et satellite); traitement et hébergement de données et services connexes (hébergement de sites Web, services de diffusion audio et vidéo en continu); et autres services d'information (édition ou diffusion de contenu sur Internet, sites portails de recherche). La production et l'emploi sont répartis de façon très inégale entre les six segments. Les services de télécommunications représentent le segment le plus important et le plus intensif en capital, totalisant 60 % de la production et 33 % de l'emploi en 2016. En comparaison, la production de films et les enregistrements sonores représentent le segment le plus intensif en main-d'œuvre, totalisant seulement 7 % de la production mais 26 % de l'emploi. Les services d'édition totalisaient 17 % de la production et 19 % de l'emploi, comparativement à 16 % et 22 % respectivement pour les trois segments restants. Dans l'ensemble, l'industrie comptait 358 100 travailleurs en 2016, principalement concentrés en Ontario (41 %), au Québec (23 %) et en Colombie-Britannique (17 %). La main-d'œuvre est majoritairement composée de travailleurs masculins (61 %). Étant donné la grande variété d'activités, les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent une combinaison de :

Producteurs/productrices, réalisateurs/réalisatrices, chorégraphes et personnel assimilé (5131)	Techniciens/techniciennes de réseau informatique (2281)
Installateurs/installatrices et réparateurs/réparatrices de matériel de télécommunications (7246)	Messagers/messagères et distributeurs/distributrices porte-à-porte (1513)
Commis et assistants/assistantes dans les bibliothèques (1451)	Gestionnaires des systèmes informatiques (0213)
Designers graphiques et illustrateurs/illustratrices (5241)	Monteurs/montuses de lignes et de câbles de télécommunications (7245)
Agents/agentes de soutien aux utilisateurs (2282)	Autre personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène (5226)
Analystes et consultants/consultantes en informatique (2171)	Cadreurs/cadreuses de films et cadreurs/cadreuses vidéo (5222)
Directeurs/directrices d'entreprises de télécommunications (0131)	Annonceurs/annonceuses et autres communicateurs/communicatrices (5231)
Programmeurs/programmeuses et développeurs/développeuses en médias interactifs (2174)	Ingénieurs/ingénieures et concepteurs/conceptrices en logiciel (2173)
Journalistes (5123)	Directeurs/directrices – édition, cinéma, radiotélédiffusion et arts de la scène (0512)
Personnel de soutien du cinéma, de la radiotélédiffusion, de la photographie et des arts de la scène (5227)	Bibliothécaires (5111)
Techniciens/techniciennes en enregistrement audio et vidéo (5225)	Techniciens/techniciennes en montage et en entretien d'installations de câblodistribution (7247)
Réviseurs/réviseuses, rédacteurs-réviseurs/rédactrices-réviseuses et chef du service des nouvelles (5122)	Techniciens/techniciennes en graphisme (5223)
Ingénieurs informaticiens/ingénieures informaticiennes (2147)	Techniciens/techniciennes dans les bibliothèques et les services d'archives publiques (5211)
	Techniciens/techniciennes en radiotélédiffusion (5224)

Les technologies numériques ont transformé la façon dont les produits d'information et les produits culturels sont conçus, distribués et consommés, et les fournisseurs de services de télécommunications jouent un rôle de premier plan pour rendre ces produits accessibles au public. L'industrie repose essentiellement sur les dépenses des ménages et des entreprises au Canada et est donc particulièrement sensible aux fluctuations de la conjoncture économique au pays. Après avoir enregistré un léger déclin durant la récession de 2008-2009, la production

dans l'industrie a augmenté de façon soutenue durant les trois années qui ont suivi. Celle-ci a toutefois stagné de 2013 à 2016, principalement en raison de la transition vers l'économie numérique. La croissance des services de télécommunications a été contrainte par la baisse de l'utilisation des téléphones filaires au foyer, la maturité du secteur de la téléphonie mobile, et le changement dans les habitudes d'écoute télévisuelle vers le contenu en ligne (comme Netflix), qui a eu un effet négatif sur les abonnements à la télévision payante (comme la télévision par câble, par fibre optique ou par satellite). La production dans le segment de la radiodiffusion et télédiffusion a considérablement diminué suite à la transition des consommateurs vers les services de diffusion audio et vidéo en continu (comme Spotify et YouTube) et à la baisse des dépenses de publicité dans les médias traditionnels en faveur des plateformes numériques. La transition vers les médias numériques a aussi affecté la demande de documents imprimés (journaux, magazines, livres), réduisant également les revenus publicitaires et l'activité économique dans le segment de l'édition traditionnelle. Ces facteurs ont été compensés par une croissance soutenue dans des segments plus petits, notamment dans la production de films et les enregistrements sonores ainsi que dans les autres services d'information (qui comprennent l'édition et la diffusion sur Internet). En moyenne, le PIB réel pour l'ensemble de l'industrie a progressé à un taux modeste de 0,5 % par année sur la période 2007-2016, enregistrant la plupart des gains avant 2013. Si l'avènement des technologies numériques a restreint la croissance de la production dans l'industrie, l'impact a été encore plus prononcé pour l'emploi qui a chuté à un taux moyen de 1,0 % par année au cours de la dernière décennie. Durant cette période, les segments de l'édition et de la radiodiffusion-télédiffusion ont perdu 23 000 emplois suite à la baisse de la production, alors que le segment des télécommunications a perdu 37 000 emplois, en partie attribuable à la délocalisation de certaines opérations de services à la clientèle vers des centres d'appels externes. Les entreprises de télécommunications ont aussi investi massivement dans leurs systèmes d'information, ce qui s'est traduit par une hausse considérable de la productivité. Par ailleurs, l'automatisation d'un nombre croissant de tâches est venu réduire la demande pour les travailleurs moins qualifiés. En revanche, la croissance soutenue dans la production de films et les enregistrements sonores depuis 2012 a entraîné la création de 26 000 emplois au cours des quatre dernières années seulement. Dans une large mesure, ces gains d'emplois ont été rendus possibles grâce aux nouvelles technologies et aux plateformes numériques qui ont considérablement réduit les coûts liés à la production et à la distribution de contenu audio et vidéo. Ce segment a aussi bénéficié de la récente dépréciation du dollar canadien, qui est venu renforcer la compétitivité du Canada en tant que lieu de tournage de films étrangers et de séries télévisées, particulièrement pour les productions américaines.

### Croissance du PIB réel et de l'emploi dans les services d'information, culture et télécom.



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, scénario sectoriel 2017 du SPPC (projections).

Au cours de la période de projection, l'industrie devrait enregistrer une accélération considérable de la croissance de sa production par rapport à la période 2007-2016, alimentée par une hausse de la demande pour le contenu en ligne, les données sans fil, et les connexions Internet à large bande. Plus spécifiquement, le déplacement de la distribution et la consommation de produits informatiques et de produits culturels vers les médias numériques continuera à stimuler la demande pour les services d'édition et de diffusion sur Internet et pour le contenu audio et vidéo en continu, stimulant la croissance dans les segments du traitement et de l'hébergement de données et des autres services d'information. Les segment des télécommunications devraient également progresser à un rythme plus rapide, soutenu par la robustesse de la demande des consommateurs et des entreprises pour des données sans fil et des connexions Internet plus rapides afin de répondre aux besoins grandissants des plateformes infonuagiques, des technologies de communications unifiées et des solutions de sécurité cybernétique. Le regain de croissance anticipé dans les profits corporatifs et dans l'investissement en machines et le matériel (y compris l'investissement dans les technologies de l'information et des communications) est un autre facteur qui devrait venir stimuler les dépenses des entreprises liées aux services de télécommunications. La prochaine génération de réseaux sans fil est presque une réalité, puisqu'on amorcera le déploiement des technologies 5G à compter de 2020, ce qui permettra aux automobiles sans chauffeur et aux applications de l'Internet des objets (IdO) de se concrétiser et créera de nouveaux débouchés commerciaux pour les fournisseurs de services de télécommunication. De plus, la multiplication des plateformes en ligne pour le contenu audio et vidéo devrait continuer à soutenir la croissance de la production et de l'emploi dans le segment des films et des enregistrements sonores, alors que la faiblesse relative du dollar canadien maintiendra la compétitivité du Canada en tant que lieu de production de séries télévisées et de films américains. En revanche les segments traditionnels de l'édition et de la radiodiffusion-télédiffusion devraient continuer à décliner, quoiqu'à un rythme moins sévère que durant la dernière décennie. Ces deux segments devraient éventuellement atteindre un nouvel équilibre et s'ajuster aux perturbations causées par la révolution numérique. On projette que le PIB réel de l'industrie augmentera à un taux moyen de 1,7 % par année sur l'horizon 2017-2026, soit une accélération notable par rapport aux dix années précédentes. Cette croissance plus rapide de la production devrait se traduire par une reprise partielle de l'emploi à un taux moyen de 0,6 % par année. On anticipe que le segment des télécommunications, qui constitue le pilier de toutes les activités utilisant la connectivité Internet, créera de nouveaux emplois, particulièrement dans les domaines qui exigent des compétences spécialisées comme les professionnels des TI et les scientifiques des données. Cela dit, la croissance de la production devrait en partie provenir de gains supplémentaires dans la productivité, alimentés par la rapidité des progrès dans les technologies numériques et le fait que les services de télécommunications, le plus important segment de l'industrie, est très intensif en capital.

### **Arts, spectacles et loisirs (SCIAN 7111-7115; 7121; 7131-7139)**

Cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale consiste à exploiter des installations ou à fournir des services visant à répondre aux intérêts de leurs clients en matière de culture, de divertissement et de loisirs, y compris des spectacles, des activités et des

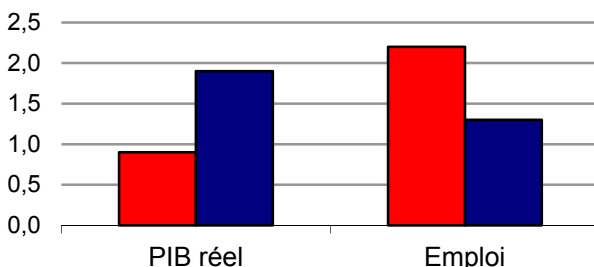
expositions destinés au public. Elle est composée de trois segments distincts : arts d'interprétation, sports-spectacles et activités connexes (spectacles mettant en scène des acteurs, chanteurs, danseurs, musiciens, auteurs, athlètes et leurs agents, gérants et techniciens respectifs); établissements du patrimoine (musées, sites historiques, zoos, jardins botaniques, parcs naturels); divertissement, loisirs, jeux de hasard et loteries (comme les terrains de golf, centres de ski, marinas, centres de loisirs, de sport et de conditionnement physique, salles de quilles, parcs d'attractions, arcades, casinos, etc.). Les activités reliées au divertissement, loisirs, jeux de hasard et loteries représentent le plus important segment, totalisant 57 % de la production et 61 % de l'emploi en 2016. Les deux autres segments se partageaient la part restante de la production (c.-à-d. 43 %; ventilation non disponible pour le PIB). Les arts d'interprétation, sports-spectacles et activités connexes totalisaient 31 % de l'emploi, comparativement à 8 % pour les établissements du patrimoine. Dans l'ensemble, l'industrie comptait 424 300 travailleurs en 2016, principalement concentrés en Ontario (40 %), au Québec (23 %), en Colombie-Britannique (15 %) et en Alberta (12 %). La main-d'œuvre est répartie en part égales entre les hommes et les femmes et est caractérisée par une forte proportion de travailleurs à temps partiel (40 %). Le segment des arts d'interprétation, sports-spectacles et activités connexes est aussi caractérisé par une forte proportion de travailleurs indépendants (65 %). Étant donné la grande variété d'activités, les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent une combinaison de :

Animateurs/animateuses et responsables de programmes de sports, de loisirs et de conditionnement physique (5254)	Producteurs/productrices, réalisateurs/réalisatrices, chorégraphes et personnel assimilé (5131)
Opérateurs/opératrices et préposés/préposées aux sports, aux loisirs et dans les parcs d'attractions (6722)	Recherchistes, experts-conseils/expertes-conseils et agents/agentes de programme en sports, en loisirs et en conditionnement physique (4167)
Auteurs/auteuses, rédacteurs/rédactrices et écrivains/écrivaines (5121)	Autre personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène (5226)
Acteurs/actrices et comédiens/comédiennes (5135)	Planificateurs/planificatrices de congrès et d'événements (1226)
Musiciens/musiciennes et chanteurs/chanteuses (5133)	Directeurs/directrices de programmes et de services de sports, de loisirs et de conditionnement physique (0513)
Peintres, sculpteurs/sculpteuses et autres artistes des arts visuels (5136)	Techniciens/techniciennes en enregistrement audio et vidéo (5225)
Manœuvres en aménagement paysager et en entretien des terrains (8612)	Guides d'activités récréatives et sportives de plein air (6532)
Entraîneurs/entraîneuses (5252)	Personnel de soutien du cinéma, de la radiotélédiffusion, de la photographie et des arts de la scène (5227)
Directeurs/directrices de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles (0714)	Chefs d'orchestre, compositeurs/compositrices et arrangeurs/arrangeuses (5132)
Personnel technique des musées et des galeries d'art (5212)	Directeurs/directrices de bibliothèques, des archives, de musées et de galerie d'art (0511)
Personnel préposé au jeu dans les casinos (6533)	Directeurs/directrices – édition, cinéma, radiotélédiffusion et arts de la scène (0512)
Arbitres et officiels/officielles de sports (5253)	Athlètes (5251)
Autres artistes de spectacle, n.c.a. (5232)	Guides touristiques et guides itinérants/guides itinérantes (6531)
Artisans/artisanes (5244)	
Superviseurs/superviseuses des services d'hébergement, de voyage, de tourisme et des services connexes (6313)	
Restaurateurs/restauratrices et conservateurs/conservatrices (5112)	

L'industrie repose en grande partie sur les dépenses de consommation et les activités touristiques, ce qui la rend particulièrement sensible aux fluctuations économiques sur la scène nationale et internationale ainsi qu'aux changements dans les dépenses discrétionnaires. L'industrie repose aussi largement sur le financement public, particulièrement sur les subventions dédiées aux organisations artistiques. La production dans l'industrie a commencé à fléchir durant la récession de 2008-2009, suite à une

### Croissance du PIB réel et de l'emploi dans les arts, spectacles et loisirs

(moyenne annuelle, %) ■ 2007-2016 ■ 2017-2026



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, scénario sectoriel 2017 du SPPC (projections).

croissance anémique des dépenses de consommation. Après avoir atteint un creux en 2010, la production est demeurée relativement stable au cours des quatre années suivantes, car les consommateurs sont demeurés prudents face à la conjoncture économique, limitant leurs dépenses discrétionnaires. Toutefois, la production a augmenté fortement en 2015 et 2016, soutenue par le dégel de la demande refoulée et par des événements sportifs internationaux d'envergure tenus au Canada, soit les Jeux panaméricains de 2015 et la Coupe du monde féminine de soccer de la FIFA de 2015. La dépréciation du dollar canadien a aussi attiré un grand nombre de touristes étrangers au Canada, surtout des Américains, et incité davantage de Canadiens à demeurer au pays pour leurs vacances, augmentant la demande pour des activités artistiques et récréatives au cours des dernières années. Les coûts de transport moins élevés découlant de la baisse des prix du carburant représentent un autre facteur ayant contribué à augmenter l'activité touristique. En moyenne, le PIB réel de l'industrie a progressé à un taux modeste de 0,9 % par année au cours de la période 2007-2016, enregistrant la plupart des gains dans les deux dernières années. En comparaison, l'emploi a augmenté presque continuellement au cours de la dernière décennie, progressant à un taux moyen de 2,2 % par année. Cela peut s'expliquer par le fait que le financement public (aux niveaux fédéral et provincial) joue un rôle important dans le soutien de l'emploi au sein de cette industrie, puisque celle-ci est très sensible aux changements dans les conditions macroéconomiques et repose largement sur des événements d'envergure et irréguliers. Certaines des activités offertes par l'industrie ne pourraient même pas avoir lieu sans les subventions gouvernementales accordées aux artistes. Selon le Conseil des Arts du Canada, au cours de l'année financière 2015-2016, environ 3 800 subventions ont été accordées à des organismes artistiques et environ 2 300 à des artistes.

L'industrie devrait enregistrer une accélération considérable de la croissance de sa production au cours de la période 2017-2026, alimentée principalement par des perspectives favorables sur le plan de l'activité touristique et par la hausse anticipée dans le temps consacré aux loisirs. Plus spécifiquement, outre les grands événements entourant le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération canadienne et le 375<sup>e</sup> anniversaire de la ville de Montréal, l'activité touristique continuera à bénéficier de la faiblesse de la devise, des bas coûts de transport, et de la robustesse du marché du travail aux États-Unis et au Canada, augmentant la demande pour les activités artistiques et récréatives au pays, particulièrement à court et moyen terme. L'industrie

devrait également bénéficier du retrait massif des baby-boomers du marché du travail, puisque ce groupe démographique imposant et relativement aisé aura plus de temps à consacrer aux activités de loisirs. On prévoit que les baby-boomers hériteront de 750 milliards de dollars d'ici 2026, générant une source de revenus additionnelle à consacrer aux activités artistiques et récréatives. Cela permettra de compenser pour le ralentissement anticipé dans la croissance du revenu disponible et des dépenses de consommation suite au ralentissement de la croissance de l'emploi au Canada à plus long terme. Le niveau élevé d'endettement des consommateurs et l'augmentation graduelle des taux d'intérêt viendront aussi exercer des pressions sur les budgets des ménages, limitant les dépenses discrétionnaires pour les activités artistiques et récréatives. On projette que le PIB réel de l'industrie augmentera à un taux moyen de 1,9 % par année sur l'horizon 2017-2026, soit une accélération notable par rapport aux dix années précédentes. À l'inverse, la croissance de l'emploi devrait ralentir considérablement pour se situer à 1,3 % par année, en raison d'un revirement majeur dans la productivité. Puisque un nombre important d'organismes artistiques et culturels sont à but non lucratif, l'industrie dépend de bénévoles pour appuyer le personnel rémunéré, un facteur important à considérer pour l'évolution future de l'emploi et de la productivité. En 2013, les Canadiens ont effectué du bénévolat équivalant à environ 56 000 emplois dans des organismes artistiques et culturels. Au moment où la génération des baby-boomers arrive à l'âge de la retraite, ce groupe démographique aura davantage de temps libre non seulement pour consommer la production de l'industrie, mais aussi pour y contribuer en tant que bénévoles, ce qui permettra à l'industrie d'augmenter sa production sans nécessairement embaucher de nouveaux travailleurs rémunérés. Un autre facteur qui devrait contribuer à augmenter la productivité est l'investissement en capital. De nombreuses installations scéniques datant des années 1960 et 1970 pourront être rénovées et modernisées grâce au programme d'infrastructure mis en place par le gouvernement fédéral. La rénovation de ces installations devrait permettre d'améliorer la qualité des services, d'accroître la participation et, ultimement, d'améliorer la production dans l'industrie.

### **Services d'hébergement (SCIAN 7211; 7212; 7213)**

Cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale consiste à offrir des services d'hébergement de courte durée à des voyageurs et à des vacanciers dans des installations comme des hôtels, des centres de villégiature, des motels, des gîtes touristiques, des chalets et des cabines. Ces établissements peuvent offrir des services complémentaires, tels que des services de restauration, des services récréatifs, des salles de conférence et des services de congrès, de blanchisserie et de stationnement. L'industrie comprend également les établissements qui exploitent des parcs pour véhicules récréatifs (RV) et des camps de loisirs (y compris des terrains de camping et des camps de chasse et de pêche); et les établissements qui exploitent des maisons de chambres et de pensions de familles, qui peuvent servir de résidence principale durant la période d'occupation. L'hébergement des voyageurs représente de loin le plus important des trois segments, totalisant 88 % de l'emploi en 2016, suivi des parcs pour véhicules récréatifs et camps de loisirs (11 %), et des maisons de chambres et pensions de famille (1 %). La répartition des SCIAN à 4 chiffres pour le PIB n'est pas disponible. Dans l'ensemble, l'industrie comptait 193 000 travailleurs en 2016, principalement concentrés en

Ontario (32 %), au Québec (23 %), en Colombie-Britannique (16 %) et en Alberta (13 %). La main-d'œuvre est composée d'une majorité de travailleurs féminins (60 %) et caractérisée par des salaires passablement inférieurs à la moyenne nationale et par une proportion importante de travailleurs à temps partiel (24 %). Les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent :

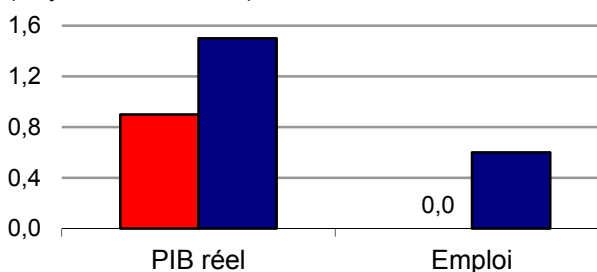
Préposés/préposées à l'entretien ménager et au nettoyage – travaux légers (6731)  
 Réceptionnistes d'hôtel (6525)  
 Directeurs/directrices des services d'hébergement (0632)  
 Concierges et surintendants/surintendantes d'immeubles (6733)  
 Superviseurs/superviseuses des services d'hébergement, de voyages, de tourisme et des services connexes (6313)  
 Gouvernants principaux/gouvernantes principales (6312)  
 Personnel de soutien en services d'hébergement, de voyage et en services de montage d'installation (6721)

\* Incluent également plusieurs professions reliées au secteur des services de restauration:  
 Cuisiniers/cuisinières (6322)  
 Serveurs/serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel de soutien assimilé (6711)  
 Chefs (6321)  
 Barmans/barmaids (6512)  
 Maîtres d'hôtel et hôtes/hôtesse (6511)

Les services d'hébergement reposent en grande partie sur les activités touristiques et les voyages d'affaires, qui à leur tour reposent sur les dépenses de consommation et les activités des entreprises au pays et à l'étranger (le tourisme intérieur représente les deux tiers des revenus). Par conséquent, l'industrie est particulièrement sensible aux fluctuations économiques sur la scène nationale et internationale, aux dépenses de voyage et à la valeur du dollar canadien. Après avoir subi les effets négatifs de la récession mondiale de 2008-2009, la production dans l'industrie s'est rapidement rétablie en 2010 et a augmenté continuellement au cours des six années suivantes, à l'exception d'un recul temporaire en 2015 qui fut entièrement renversé en 2016. Malgré la hausse continue de la production, le taux de croissance a été relativement modeste, se chiffrant à 0,9 % par année en moyenne sur la période 2007-2016. L'expansion de l'industrie a été freinée par un certain nombre de facteurs ayant restreint l'activité touristique au Canada, y compris l'obligation de posséder un passeport pour entrer aux États-Unis après les événements de septembre 2011 et la forte appréciation du dollar canadien avant 2013. Plus récemment, la réduction des coûts du carburant et la forte dépréciation du dollar canadien ont contribué à stimuler l'activité touristique et à augmenter la demande domestique et étrangère pour les services d'hébergement. En effet, la réduction des coûts du carburant a entraîné une baisse des tarifs du transport aérien et terrestre, alors que la dépréciation du dollar a attiré un grand nombre de touristes étrangers au Canada, surtout des Américains, et incité davantage de Canadiens à demeurer au pays pour leurs vacances. Toutefois, la concurrence des services offerts par l'économie de partage comme Airbnb et HomeAway, qui permettent aux gens de répertorier, trouver et louer des résidences de vacances sur des plateformes numériques, accapare une part grandissante du marché de l'hébergement. Après avoir atteint un sommet en 2011, l'emploi dans l'industrie a chuté considérablement et presque continuellement au cours des cinq années suivantes, entraînant

### Croissance du PIB réel et de l'emploi dans les services d'hébergement

(moyenne annuelle, %) ■ 2007-2016 ■ 2017-2026



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, scénario sectoriel 2017 du SPPC (projections).

une croissance anémique (0,0 %) sur l'ensemble de la période 2007-2016. Les innovations technologiques, comme les réservations d'hôtel en ligne, ont contribué à diminuer la demande de main-d'œuvre et augmenter la productivité. Le grand roulement du personnel dans l'industrie suggère qu'il est difficile d'attirer et de retenir les travailleurs en raison de la nature saisonnière des activités et la faiblesse des salaires par rapport à ceux offerts dans d'autres industries. Les salaires hebdomadaires moyens sont de 40 % inférieurs à ceux de l'ensemble du secteur des services, ce qui implique qu'il est souvent plus avantageux de se trouver un emploi ailleurs.

Au cours de la période de projection, l'industrie devrait enregistrer une accélération considérable de la croissance de sa production par rapport à la période 2007-2016, alimentée principalement par des perspectives plus favorables sur le plan de l'activité touristique et des voyages d'affaires. Les frais de transport moins élevés, la faiblesse de la devise, et la robustesse du marché du travail aux États-Unis et au Canada ont entraîné une augmentation de l'activité touristique au pays au cours des dernières années et cette situation devrait persister à court et moyen terme. On anticipe que les célébrations entourant le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération canadienne et le 375<sup>e</sup> anniversaire de la ville de Montréal, et le fait que le Canada a été désigné meilleure destination touristique par le Lonely Planet et le New York Times, stimuleront la demande domestique et étrangère pour les services d'hébergement en 2017. L'activité touristique devrait également augmenter de pair avec la hausse des revenus dans les marchés émergents, particulièrement en Chine et en Inde. Le nombre de visiteurs en provenance de la Chine a plus que doublé au cours des cinq dernières années et ce pays se situe maintenant au troisième rang des visiteurs au Canada, après les États-Unis et le Royaume-Uni. De plus, la solidité de l'économie américaine et la hausse des activités et des profits des entreprises au Canada devraient venir alimenter les dépenses liées aux voyages d'affaires. La connectivité grandissante de l'économie mondiale et les nouveaux accords commerciaux, comme l'Accord économique et commercial global (AECG) conclu avec l'Union européenne, pourraient également venir augmenter les voyages d'affaires internationaux et la demande pour les services d'hébergement. L'industrie pourra aussi bénéficier du retrait massif des baby-boomers du marché du travail, puisque ce groupe démographique imposant et relativement aisé aura plus de temps à consacrer aux activités touristiques. On prévoit que les baby-boomers hériteront de 750 milliards de dollars d'ici 2026, générant une source de revenus additionnelle à consacrer aux activités artistiques et récréatives. Cela permettra de compenser pour le ralentissement anticipé dans la croissance du revenu disponible et des dépenses de consommation suite au ralentissement de la croissance de l'emploi au Canada à plus long terme. Le niveau élevé d'endettement des consommateurs et l'augmentation graduelle des taux d'intérêt viendront aussi exercer des pressions sur les budgets des ménages, limitant les dépenses discrétionnaires pour les voyages et les services d'hébergement. On projette que le PIB réel de l'industrie augmentera à un taux moyen de 1,5 % par année sur l'horizon 2017-2026, soit une accélération notable par rapport aux dix années précédentes. Cette croissance plus rapide de la production devrait se traduire par une augmentation de l'emploi à un taux moyen de 0,6 % par année. Toutefois, une part importante de la croissance de la production devrait provenir de gains supplémentaires dans la productivité découlant, par exemple, de la mise en œuvre de nouvelles technologies comme les processus de règlement en ligne (online checkouts). Cela s'explique par la nécessité de réduire les coûts



de main-d'œuvre en réponse à l'augmentation de la concurrence, notamment en provenance de nouveaux modèles d'affaire comme Airbnb et HomeAway. La plupart des locations effectuées à partir de ces plateformes numériques sont moins coûteuses que les hôtels et offrent souvent une expérience plus enrichissante que les réseaux d'hébergement traditionnels, un avantage considérable pour les voyageurs soucieux de leur budget. Suite au ralentissement anticipé dans la croissance de l'offre de main-d'œuvre au Canada et au resserrement graduel du marché du travail, les bas salaires qui caractérisent cette industrie feront en sorte qu'il sera de plus en plus difficile pour les employeurs de concurrencer les autres industries afin d'attirer des travailleurs, obligeant les entreprises à augmenter leur niveau de productivité.

### **Services de restauration (SCIAN 7223; 7224; 7225)**

Cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale consiste à préparer des repas, des repas légers et des boissons pour consommation immédiate, sur place ou à l'extérieur de l'établissement. Les services de restauration se divisent en trois segments distincts : les services de restauration spéciaux (services de traiteur et cantines et comptoirs mobiles); les débits de boissons alcoolisées (bars, tavernes, pubs et boîtes de nuit); et les restaurants à service complet et à service restreint (restaurants familiaux, restaurants de haute cuisine, restaurants à service rapide, cafés). Ceci ne couvre pas les activités de restauration menées dans divers établissements comme les hôtels, les associations de citoyens et les associations sociales, les parcs d'attractions et de loisirs, et les salles de spectacles. Toutefois, les locaux loués pour les services de restauration offerts dans diverses installations comme les hôtels, les centres commerciaux, les aéroports et les grands magasins sont inclus. Les restaurants à service complet et à service restreint représentent de loin le plus important des trois segments. Ceux-ci totalisaient 91 % de l'emploi en 2016, suivis des services de restauration spéciaux (5 %) et des débits de boissons alcoolisés (4 %). La ventilation des SCIAN à 4 chiffres pour le PIB n'est pas disponible. Dans l'ensemble, l'industrie comptait 1,0 million de travailleurs en 2016, répartis proportionnellement à la population canadienne, soit 39 % en Ontario, 24 % au Québec, 14 % en Colombie-Britannique, 12 % en Alberta et 11 % dans les autres provinces. La main-d'œuvre est composée d'une majorité de travailleurs féminins (57 %) et caractérisée par des salaires nettement inférieurs à la moyenne nationale. Elle est aussi caractérisée par la plus forte concentration de travailleurs à temps partiel au sein de l'économie (46 % de l'effectif). Par ailleurs, les services de restauration représentent souvent la porte d'entrée des jeunes sur le marché du travail, puisque 40 % des travailleurs sont âgés de 15 à 24 ans. Les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent :

Serveurs/serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel de soutien assimilé (6711)  
Cuisiniers/cuisinières (6322)  
Serveurs/serveuses d'aliments et de boisson (6513)  
Directeurs/directrices de la restauration et des services alimentaires (0631)  
Superviseurs/superviseuses des services alimentaires (6311)

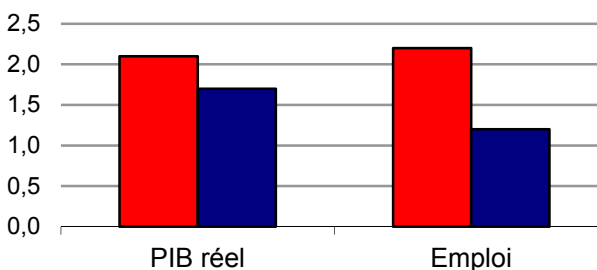
Maîtres d'hôtel et hôtes/hôtesse (6511)  
Chefs (6321)  
Barmans/barmaids (6512)  
Boulangers-pâtisseries/boulangères-pâtisseries (6332)  
Chauffeurs-livreurs/chauffeuses-livreuses – services de livraison et de messagerie (7514)

Les services de restauration reposent en grande partie sur les dépenses de consommation et sont particulièrement sensibles à la croissance du revenu disponible et aux changements dans les dépenses discrétionnaires. L'activité touristique, à la fois sur le plan domestique et étranger, est un autre facteur influençant la demande, puisque les consommateurs venant de l'extérieur représentent environ le quart des revenus de l'industrie. La demande pour les services de restauration dépend également, dans une

moindre mesure, des dépenses des entreprises (p. ex., les dîners professionnels) et des voyages d'affaires. L'industrie a été un moteur de croissance pour l'économie canadienne au cours de la dernière décennie. Après avoir chuté légèrement durant la récession de 2008-2009, la production et l'emploi se sont redressés rapidement et ont augmenté continuellement et fermement de 2010 à 2016. La hausse du revenu des ménages et une plus grande affinité des Canadiens pour les repas au restaurant ont largement contribué à la bonne performance de l'industrie. L'apparition des restaurants où l'on sert des repas décontractés, qui ont réussi à créer un créneau spécifique entre les restaurants à services complets traditionnels et les restaurants à service rapide en termes de coûts et de qualité, est un autre facteur ayant contribué à l'expansion de l'industrie. En revanche, les débits de boissons alcoolisées ont continué à connaître des difficultés suite aux changements dans les tendances sociales, à une plus grande sensibilisation à la santé, au vieillissement de la population, et à l'écart grandissant entre le prix des boissons alcoolisées servies dans les bars et celui des boissons vendues en magasins. Plus récemment, la forte dépréciation du dollar canadien a attiré un grand nombre de touristes étrangers au Canada, surtout des Américains, et incité davantage de Canadiens à demeurer au pays pour leurs vacances, augmentant la demande pour les services de restauration. Les frais de transport moins élevés, découlant de la réduction des coûts du carburant, ont aussi contribué à l'augmentation de l'activité touristique. En moyenne, le PIB réel et l'emploi dans l'industrie ont progressé à des taux respectifs de 2,1 % et 2,2 % au cours de la période 2007-2016, dépassant largement la performance de l'ensemble de l'économie. La croissance anémique de la productivité est due au fait que l'industrie est très intensive en main-d'œuvre, employant près de quatre fois plus de travailleurs par unité de production que la moyenne du secteur des services. Cela dit, la croissance de l'emploi a ralenti légèrement au cours des dernières années, car les restaurants ont commencé à explorer des concepts de plus en plus sophistiqués, comme les commandes en mode libre-service et les serveurs robotisés. Par exemple, McDonald's Canada a mis en place et continue de promouvoir l'utilisation de ses kiosques de hamburgers à faire soi-même.

### Croissance du PIB réel et de l'emploi dans les services de restauration

(moyenne annuelle, %) ■ 2007-2016 ■ 2017-2026



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, scénario sectoriel 2017 du SPPC (projections).

Au cours de la période de projection, les services de restauration continueront à bénéficier de perspectives favorables sur le plan de l'activité touristique à court et moyen terme, mais on anticipe que le ralentissement anticipé dans la croissance des dépenses de consommation à plus long terme viendra affaiblir la croissance de la production dans l'industrie par rapport à la

période 2007-2016. Plus précisément, les activités touristiques devrait continuer d'être soutenues par la faiblesse de la devise, la réduction des coûts de transport, la robustesse du marché du travail aux États-Unis et au Canada, les nombreux événements entourant le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération canadienne et le 375<sup>e</sup> anniversaire de la ville de Montréal, et le fait que le Canada a été désigné meilleure destination touristique par le Lonely Planet et le New York Times en 2017. Ces développements appuieront la demande pour les services d'alimentation résultant de l'activité touristique, à court et moyen terme. À plus long terme, cependant, l'industrie sera touchée par l'impact négatif des changements démographiques sur les dépenses de consommation. En effet, le ralentissement anticipé dans la croissance de la population en âge de travailler devrait venir contraindre la croissance de l'emploi à long-terme, alors que le vieillissement de la population se traduira par des départs massifs à la retraite pour les baby-boomers. Ces deux facteurs viendront restreindre la hausse du revenu disponible et, par conséquent, la croissance des dépenses de consommation, incluant les dépenses discrétionnaires en services de restauration. Le niveau élevé d'endettement des consommateurs et l'augmentation graduelle des taux d'intérêt viendront aussi exercer des pressions sur les budgets des ménages, réduisant le revenu discrétionnaire disponible pour les repas au restaurant. De plus, si les habitudes des baby-boomers à la retraite suivent celle des générations précédentes, ceux-ci devraient prendre leur repas à la maison plutôt qu'au restaurant à mesure qu'ils vieilliront. Inversement, le vieillissement de la population canadienne devraient venir augmenter la demande pour les services d'alimentation dans les établissements de santé, qui représentent plus de la moitié des ventes institutionnelles de l'industrie. De plus, on anticipe que la robustesse de l'économie aux États-Unis et l'augmentation des activités et des profits des entreprises au Canada stimuleront les voyages d'affaires et les dépenses des entreprises liées aux services de restauration. On projette que la croissance du PIB réel de l'industrie sera de 1,7 % par année en moyenne sur l'horizon 2017-2026, soit un léger ralentissement par rapport à la décennie précédente. La croissance de l'emploi devrait également ralentir, pour se situer à 1,2 % par année en moyenne. En revanche, la croissance de la productivité devrait reprendre sur la période de projection. En effet, suite au ralentissement anticipé dans la croissance de l'offre de main-d'œuvre au Canada et au resserrement graduel du marché du travail, les bas salaires qui caractérisent cette industrie feront en sorte qu'il sera de plus en plus difficile pour les employeurs de concurrencer les autres industries afin d'attirer des travailleurs, obligeant les entreprises à augmenter leur niveau de productivité. Par conséquent, l'industrie continuera à explorer des moyens de numériser la restauration pour améliorer l'efficacité. La faisabilité technique d'automatisation de certaines professions de l'industrie, compte tenu des technologies actuelles, demeure importante. Par exemple, les tâches accomplies par les serveurs au comptoir et les aides de cuisine risquent d'être automatisées au cours des 10 à 20 prochaines années. Bien que le coût des technologies par rapport au coût de la main-d'œuvre (p. ex., la hausse du salaire minimum pourrait rendre la main-d'œuvre moins attrayante par rapport au capital) influencera le rythme d'adoption des technologies d'automatisation au sein de l'industrie, on s'attend néanmoins à ce que l'automatisation exerce une pression à la baisse sur la demande de main-d'œuvre.

## **Services de réparation et services personnels et ménagers (SCIAN 8111-8114; 8121-8129; 8131-8139; 8141)**

Cette industrie comprend les établissements qui ne figurent dans aucune autre industrie de services et qui offrent un vaste éventail de services aux consommateurs ou aux entreprises. L'industrie est composée de quatre segments distincts: réparation et entretien (sur véhicules automobiles, matériel électronique, machines commerciales et industrielles, articles personnels et ménagers); services personnels et services de blanchissage (tels que services de coiffure et d'esthétique, nettoyage à sec et services funéraires); organismes religieux, fondations, groupes de citoyens et organisations professionnelles (qui soutiennent des causes religieuses, sociales et politiques); et les services aux ménages privés (qui emploient des aides familiaux résidents, aides de maintien à domicile, jardiniers, gardiens d'enfants en milieu familial, etc.). Les services de réparation et d'entretien représentent le plus important segment, totalisant 39 % de la production et 36 % de l'emploi en 2016, suivis des organismes religieux, fondations, groupes de citoyens et organisations professionnelles (32 % de la production et 25 % de l'emploi), des services personnels et des services de blanchissage (21 % et 31 %), et des services privés aux ménages (8 % et 8 %). Dans l'ensemble, l'industrie comptait 774 900 travailleurs en 2016, répartis proportionnellement à la population canadienne, soit 36 % en Ontario, 22 % au Québec, 16 % en Alberta, 14 % en Colombie-Britannique et 14 % dans les autres provinces. La main-d'œuvre est composée d'une légère majorité de femmes (53 %) et caractérisée par des salaires inférieurs à la moyenne nationale ainsi que par une proportion considérable de travailleurs indépendants (29 %), particulièrement dans les services personnels et services de blanchissage (45 %). Étant donné la grande variété d'activités, les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent une combinaison de :

Coiffeurs/coiffeuses et barbiers (6341)  
Mécaniciens/mécaniciennes et réparateurs/réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus (7321)  
Esthéticiens/esthéticiennes, électrolystes et personnel assimilé (6562)  
Gardiens/gardiennes d'enfants en milieu familial (4411)  
Personnel professionnel relié à la religion (4154)  
Débrosseurs/débrosseuses et réparateurs/réparatrices de carrosserie (7322)  
Entrepreneurs/entrepreneuses et contremaîtres/contremaîtresses en mécanique (7301)  
Soudeurs/soudeuses et opérateurs/opératrices de machines à souder et à braser (7237)  
Soigneurs/soigneuses d'animaux et travailleurs/travailleuses en soins des animaux (6563)  
Aides familiaux résidents/aides familiales résidentes, aides de maintien à domicile et personnel assimilé (4412)  
Électroniciens/électroniciennes d'entretien (biens domestiques et commerciaux) (2242)  
Personnel de blanchisseries et d'établissements de nettoyage à sec et personnel assimilé (6741)

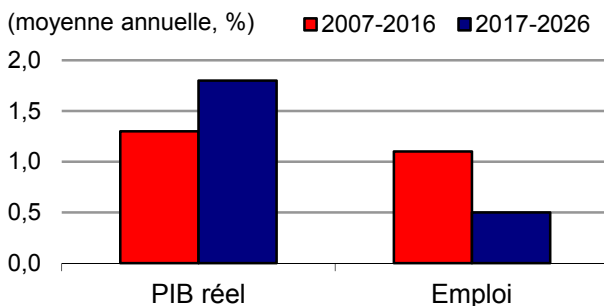
Mécaniciens/mécaniciennes d'équipement lourd (7312)  
Tailleurs/tailleuses, couturiers/couturières, fourreurs/fourreuses et modistes (6342)  
Directeurs/directrices de funérailles et embaumeurs/embaumeuses (6346)  
Autre personnel relié à la religion (4217)  
Planificateurs/planificatrices de congrès et d'événements (1226)  
Tapissiers-garnisseurs/tapissières-garnisseuses (6345)  
Réparateurs/réparatrices et préposés/préposées à l'entretien d'appareils (7332)  
Bijoutiers/bijoutières, réparateurs/réparatrices de bijoux, horlogers-rhailleurs/horlogères-rhailleuses et personnel assimilé (6344)  
Conseillers/conseillères imagistes, conseillers mondains/conseillères mondaines et autres conseillers/conseillères en soins personnalisés (6561)  
Cordonniers/cordonnières et fabricants/fabricantes de chaussures (6343)

L'industrie repose principalement sur la performance de l'économie domestique, plus précisément sur les dépenses de consommation et les activités des entreprises au Canada, qui à leur tour reposent sur la croissance du revenu disponible et des profits corporatifs. Le segment des organismes religieux, fondations, groupes de citoyens et organisations professionnelles est particulièrement sensible aux dépenses discrétionnaires et aux fluctuations cycliques de l'économie. Après avoir affiché un léger

déclin suite à la récession de 2008-2009, la production dans l'industrie s'est rapidement rétablie en 2011 et a continué à croître de façon soutenue au cours des trois années suivantes, principalement en raison de l'amélioration graduelle de l'économie canadienne. Toutefois, la production a augmenté à un rythme beaucoup plus lent en 2015, avant de reculer à nouveau en 2016, reflétant une croissance économique plus modeste au Canada durant ces deux années ainsi qu'une baisse marquée des profits corporatifs. Le segment des organismes religieux, fondations, groupes de citoyens et organisations professionnelles a été le plus sévèrement touché. Après avoir atteint un sommet en 2012, l'emploi dans l'industrie a affiché une tendance baissière au cours des dernières années, incluant un déclin important en 2015 suivi d'un léger rebond en 2016. En moyenne, le PIB réel et l'emploi dans les services de réparation et les services personnels et ménagers ont augmenté à des taux respectifs de 1,3 % et 1,1 % par année au cours de la période 2007-2016. La croissance anémique de la productivité s'explique par le fait que l'industrie est fortement intensive en main-d'œuvre, employant deux fois plus de travailleurs par unité de production que la moyenne de l'ensemble du secteur des services.

Au cours de la période de projection, l'industrie devrait enregistrer une accélération considérable de la croissance de sa production par rapport à la période 2007-2016, alimentée par la vigueur du marché du travail au Canada et la hausse du revenu disponible qui en résultera, ainsi que par une augmentation des activités des entreprises et un regain de croissance dans les profits corporatifs. On anticipe que le vieillissement de la population viendra stimuler la demande pour les services personnels et les services aux ménages, incluant les services funéraires et crématoires ainsi que les services d'aide familiale, d'entretien ménager et de maintien à domicile. Les organismes religieux, fondations, groupes de citoyens et organisations professionnelles devraient bénéficier du nombre croissant de travailleurs à la retraite qui auront davantage de temps à accorder aux activités caritatives et bénévoles ou à la promotion et la défense de diverses causes sociales et politiques. Le segment des services de réparation et d'entretien devrait également bénéficier de la croissance robuste observée au cours de la dernière décennie dans les dépenses de consommation en biens durables (tels que les véhicules automobiles, les appareils électroménagers et les produits électroniques). Le redressement anticipé dans l'investissement des entreprises en machines industrielles et commerciales (incluant le matériel électronique et le matériel de précision) est un autre facteur qui pourrait venir soutenir la demande pour les services de réparation et d'entretien. En

### Croissance du PIB réel et de l'emploi dans les services de réparation, personnels et ménagers



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, scénario sectoriel 2017 du SPPC (projections).

revanche, l'industrie devra faire face au fait que la croissance des dépenses de consommation faiblira graduellement à long terme suite à une croissance plus modérée du revenu disponible (attribuable au ralentissement anticipé dans la croissance de l'emploi total au Canada et aux retraites massives des baby-boomers). Néanmoins, on projette que le PIB réel dans l'industrie progressera à un taux moyen de 1,8 % par année sur l'horizon 2017-2026, une amélioration notable par rapport à la décennie précédente. À l'inverse, la croissance de l'emploi devrait ralentir considérablement pour se situer à 0,5 % par année, en raison d'une accélération importante dans la croissance de la productivité. Bien que l'industrie soit fortement intensive en main-d'œuvre, le ralentissement anticipé dans la croissance de l'offre de main-d'œuvre au Canada et le resserrement graduel du marché du travail devraient inciter les employeurs à automatiser certaines de leurs opérations et à élaborer et adopter de nouvelles façons d'offrir leurs services, et ainsi obtenir une hausse plus rapide de la productivité.

### Écoles primaires et secondaires (SCIAN 6111)

Les écoles primaires et secondaires comprennent les établissements dont l'activité principale consiste à dispenser des cours théoriques qui forment l'éducation préparatoire de base, qui va de la maternelle à la douzième année. Ces écoles employaient 755 900 travailleurs en 2016, répartis proportionnellement à la population canadienne, soit 40 % en Ontario, 22 % au Québec, 12 % en Colombie-Britannique, 12 % en Alberta, et 14 % dans les autres provinces. La main-d'œuvre est principalement composée de travailleur féminins (75%) et les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent :

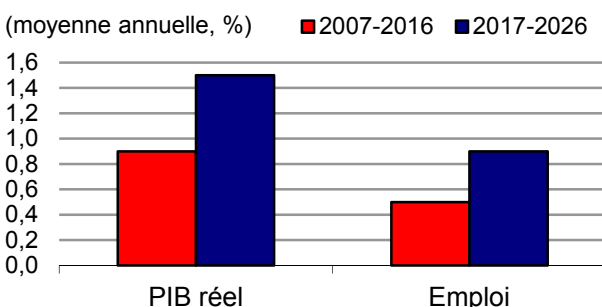
Enseignants/enseignantes aux niveaux primaire et préscolaire (4032)  
Aides-enseignants/aides-enseignantes aux niveaux primaire et secondaire (4413)  
Enseignants/enseignantes au niveau secondaire (4031)  
Directeurs/directrices d'école et administrateurs/administratrices de programme d'enseignement aux niveaux primaire et secondaire (0422)  
Éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/aides-éducatrices de la petite enfance (4214)

Conseillers/conseillères en information scolaire (4033)  
Rechercheurs, experts-conseils/expertes-conseils et agents/agentes de programmes en politiques de l'enseignement (4166)  
Audiologistes et orthophonistes (3141)  
Instructeurs/institutrices pour personne ayant une déficience (4215)  
Techniciens/techniciennes dans les bibliothèques et les services d'archives publiques (5211)

\* Inclut également un nombre important de conducteurs/conductrices d'autobus (7512).

L'activité économique dans les écoles primaires et secondaires repose principalement sur les tendances démographiques de la population âgée de 5 à 17 ans, et est particulièrement sensible aux dépenses gouvernementales en éducation. La croissance de la production et de l'emploi a été relativement modeste au cours de la dernière décennie, car la hausse de la population âgée de 5 à 11 ans a été accompagnée par une baisse de la population

### Croissance du PIB réel et de l'emploi dans les écoles primaires et secondaires



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, scénario sectoriel 2017 du SPPC (projections).

âgée de 12 à 17 ans. En effet, durant cette période, la génération des milléniaux, les enfants des baby-boomers, a commencé à quitter l'école secondaire, soit pour trouver un emploi ou fréquenter un collège ou une université. De plus, dans les années qui ont suivi la récession de 2008-2009, alors que les contraintes budgétaires de la plupart des gouvernements atteignaient une apogée, plusieurs provinces ont réduit les budgets destinés aux écoles primaires et secondaires, quoique la croissance des dépenses est demeurée en territoire positif. Certains gouvernements ont tenté de limiter les dépenses en augmentant le nombre d'élèves par classe et en réduisant le nombre d'aides-enseignants, entraînant de légères pertes d'emploi de 2009 à 2011, qui ont été entièrement renversées dans les années subséquentes. En moyenne, le PIB réel a progressé de 0,9 % par année sur la période 2007-2016, comparativement à 0,5 % pour l'emploi. Cela signifie que la productivité a contribué à environ la moitié de la croissance de la production, quoique les concepts et les mesures de productivité dans les services d'enseignement diffèrent généralement des autres secteurs de l'économie où les biens et les services sont échangés sur une base commerciale et dont la valeur monétaire est plus facile à établir. Par exemple, l'introduction d'un plus grand nombre d'ordinateurs dans les classes peut améliorer l'expérience pédagogique des élèves, mais ce développement ne figurera pas nécessairement dans les chiffres sur la productivité puisque le nombre d'enseignants ne change pas nécessairement avec une utilisation accrue de la technologie.

Au cours de la période 2017-2026, la croissance de la production et de l'emploi dans les écoles primaires et secondaires devrait accélérer considérablement par rapport à la décennie précédente, principalement en raison d'une plus forte hausse de la population âgée de 5 à 17 ans, puisque les enfants de la génération des milléniaux commenceront à atteindre l'âge requis pour fréquenter l'école primaire. Plus spécifiquement, on anticipe que l'accélération de la croissance de la population âgée de 5 à 11 ans et le regain de croissance de la population âgée de 12 à 17 ans viendront augmenter la production et l'emploi dans les écoles primaires et secondaires. Cependant, le vieillissement de la population continuera d'éroder les bases d'imposition fédérale et provinciale tout en exerçant davantage de pressions sur le système de soins de santé, limitant ainsi la capacité des gouvernements d'accroître les dépenses destinées aux services d'enseignement. On projette que le PIB réel et l'emploi dans les écoles primaires et secondaires augmenteront à des taux respectifs de 1,5 % et 0,9 % par année en moyenne sur l'horizon 2017-2026, ce qui constitue néanmoins une amélioration notable par rapport à la décennie précédente. La productivité devrait continuer à représenter une part importante de la croissance de la production, soutenue par des investissements additionnels, quoique limités, dans la formation des enseignants et par l'utilisation accrue de la technologie et de l'Internet.

### **Collèges, cégeps et formation professionnelle (SCIAN 6112, 6114-6117)**

Les collèges communautaires et les cégeps comprennent les établissements dont l'activité principale consiste à offrir des cours théoriques ou techniques, et à décerner des grades d'associé, des certificats ou des diplômes de niveau pré-universitaire. Pour être admis à un programme menant à l'obtention d'un grade d'associé ou l'équivalent, l'élève doit posséder au moins un diplôme d'études secondaires ou une formation scolaire générale équivalente. Les écoles professionnelles comprennent les établissements comme les écoles de commerce et de

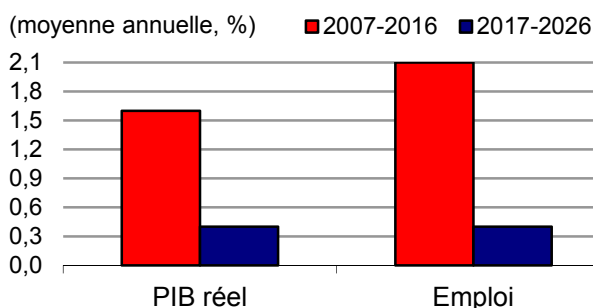
formation en informatique et en gestion, les écoles techniques et écoles de métiers, et d'autres écoles dont l'activité principale consiste à dispenser une formation dans les domaines des beaux-arts, des sports, des langues, et une variété d'autres sujets (formation en secourisme, leçons de conduite, programmes d'alphabétisation pour adultes). Ces établissements peuvent être privés, avec ou sans but lucratif, ou publics. Les collèges communautaires et les cégeps représentent la plus grande part de la production (68 % en 2016), alors que les écoles professionnelles représentent la plus grande part de l'emploi (60 % en 2016; les « autres écoles » à elles seules représentant 50 % de l'emploi). Cette situation peut s'expliquer par le fait que les écoles professionnelles comptent une forte proportion de travailleurs à temps partiel (56 %) et de travailleurs indépendants (43 %). Dans l'ensemble, l'industrie comptait 246 800 travailleurs en 2016, répartis proportionnellement à la population canadienne, soit 40 % en Ontario, 22 % au Québec, 16 % en Colombie-Britannique, 11 % en Alberta, et 10 % dans les autres provinces. La main-d'œuvre est composée d'une majorité de travailleur féminins (60%). Étant donné la grande variété de services d'enseignement offerts par l'industrie, les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent une combinaison de :

Enseignants/enseignantes au niveau collégial et autres instructeurs/institutrices en formation professionnelle (4021)  
 Autres instructeurs/institutrices (4216)  
 Animateurs/animateuses et responsables de programmes de sports, de loisirs et de conditionnement physique (5254)  
 Musiciens/musiciennes et chanteurs/chanteuses (5133)  
 Chercheurs, experts-conseils/expertes-conseils et agents/agents de programmes en politiques de l'enseignement (4166)

Danseurs/danseuses (5134)  
 Entraîneurs/entraîneuses (5252)  
 Assistants/assistantes d'enseignement et de recherche au niveau postsecondaire (4012)  
 Gestionnaires de la fonction publique – analyse économique, élaboration de politiques et administration de programmes (0421)  
 Conseillers/conseillères en information scolaire (4033)

L'activité économique dans les collèges communautaires et les cégeps repose principalement sur les tendances démographiques de la population âgée de 17 à 21 ans (l'âge le plus courant pour fréquenter un collège ou suivre une formation technique), et est particulièrement sensible aux dépenses gouvernementales en éducation. En comparaison, plusieurs des services d'enseignement offerts par les écoles professionnelles sont destinés à tous les groupes d'âge (enfants, adolescents et adultes) et reposent sur les dépenses de consommation pour des activités parascolaires liées aux arts, aux sports et aux loisirs en général (comme les leçons de musique, de danse, de ski ou de tennis). La croissance de la production et de l'emploi dans l'industrie a été relativement forte au cours de la dernière décennie, soutenue en partie par une hausse de la population âgée de 17 à 21 ans. Durant cette période, un grand nombre de milléniaux ont obtenu leur diplôme d'études secondaires et ont commencé à fréquenter les collèges et les cégeps. La

**Croissance du PIB réel et de l'emploi dans les collèges, cégeps et écoles professionnelles**



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, scénario sectoriel 2017 du SPPC (projections).



production et l'emploi ont progressé presque continuellement, même durant la récession de 2008-2009, ce qui s'explique par le fait qu'en période économique difficile, les jeunes ont tendance à prolonger leurs études et les travailleurs déplacés à retourner aux études en raison des faibles opportunités d'emploi. Cette situation a été amplifiée par la disparition graduelle des emplois hautement rémunérés dans le secteur manufacturier qui exigeaient seulement un diplôme d'études secondaires. En moyenne, le PIB réel dans les collèges, cégeps et écoles professionnelles a progressé de 1,5 % par année sur la période 2007-2016, comparativement à 2,1 % pour l'emploi. L'écart considérable entre la croissance de la production et de l'emploi s'est traduit par une croissance négative de la productivité, quoique les concepts et les mesures de productivité dans les services d'enseignement diffèrent généralement des autres secteurs de l'économie où les biens et les services sont échangés sur une base commerciale et dont la valeur monétaire est plus facile à établir. La baisse de productivité dans l'industrie pourrait s'expliquer par les changements apportés aux types de programmes offerts dans les écoles ou simplement par la difficulté de mesurer la production réelle.

Au cours de la période 2017-2026, la croissance de la production et de l'emploi dans les collèges, cégeps et écoles professionnelles devrait ralentir considérablement par rapport à la décennie précédente, principalement en raison de la baisse anticipée dans la population âgée de 17 à 21 ans entre 2017 et 2021, et du fait que la plupart des milléniaux auront terminé leurs études collégiales à ce moment. Bien que la population dans la cohorte des 17 à 21 ans devrait se redresser légèrement après 2022, la croissance demeurera faible. On anticipe toutefois que la demande toujours croissante pour des travailleurs plus instruits et hautement qualifiés dans une économie en perpétuelle évolution continuera à faire grimper les taux d'inscription dans les collèges et les écoles techniques au Canada. Cela s'applique aussi aux travailleurs plus âgés qui pourraient ressentir le besoin d'améliorer leurs compétences afin de s'ajuster aux progrès technologiques. En effet, l'automatisation des opérations augmente rapidement dans plusieurs secteurs de l'économie, notamment dans le secteur manufacturier. Certains emplois seront abolis tandis que plusieurs autres seront modifiés et exigeront de nouvelles compétences ainsi qu'une meilleure formation technique. Cela dit, malgré la hausse des taux d'inscription dans les établissements postsecondaires, le nombre d'étudiants dans les collèges et écoles techniques devraient augmenter à un rythme beaucoup plus lent en raison de facteurs démocratiques. On projette que le PIB réel et l'emploi dans les collèges, cégeps et écoles professionnelles augmenteront au taux moyen de 0,4 % par année sur l'horizon 2017-2026, soit un ralentissement considérable par rapport à la décennie précédente. La popularité grandissante des cours et des applications d'apprentissage en ligne devrait venir restreindre la demande pour de nouveaux enseignants et contribuer à stabiliser la productivité.

### **Universités (SCIAN 6113)**

Les universités comprennent les établissements dont l'activité principale consiste à dispenser des cours théoriques et à décerner des diplômes au niveau du baccalauréat et des cycles supérieurs. Pour être admis à un programme de baccalauréat, l'élève doit posséder au moins un diplôme d'études secondaires ou une formation scolaire générale équivalente; pour l'admission aux programmes d'enseignement professionnel ou d'études supérieures, le

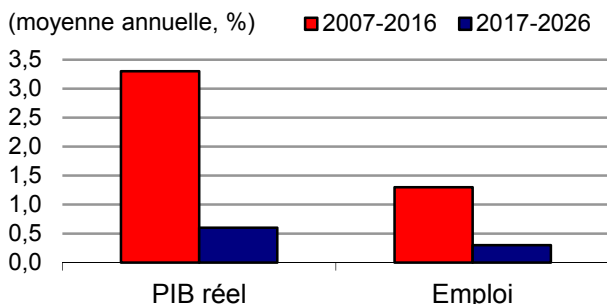
baccalauréat est souvent exigé. Les universités canadiennes employaient 267 200 travailleurs en 2016, répartis proportionnellement à la population canadienne, soit 37 % en Ontario, 22 % au Québec, 14 % en Colombie-Britannique, 12 % en Alberta, et 15 % dans les autres provinces. La main-d'œuvre est composée d'une légère majorité de travailleurs féminins (53 %) et caractérisée par une proportion relativement élevée de travailleurs à temps partiel (23 %). Les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent :

Professeurs/professeures et chargés/chargées de cours au niveau universitaire (4011)  
 Assistants/assistantes d'enseignement et de recherche au niveau postsecondaire (4012)  
 Administrateurs/administratrices – enseignement postsecondaire et formation professionnelle (0421)

Rechercheurs, experts-conseils/expertes-conseils et agents/agentes de programmes en politiques de l'enseignement (4166)  
 Conseillers/conseillères en information scolaire (4033)  
 Bibliothécaires (5111)

L'activité économique dans les universités repose principalement sur les tendances démographiques de la population âgée de 18 à 24 ans, et est particulièrement sensible aux dépenses gouvernementales en éducation. La croissance de la production a été relativement forte au cours de la dernière décennie, soutenue principalement par une croissance considérable de la population chez les 18 à 24 ans. Durant cette période, un grand nombre de milléniaux ont obtenu leur diplôme d'études secondaires (ou d'études collégiales au Québec) et ont commencé à fréquenter les universités. Le fait d'avoir mis l'accent sur le recrutement d'étudiants étrangers a aussi permis d'augmenter le taux de fréquentation de plusieurs universités canadiennes. La production a augmenté continuellement au cours de la dernière décennie, même durant la récession de 2008-2009, ce qui s'explique par le fait qu'en période économique difficile, les jeunes ont tendance à prolonger leurs études et les travailleurs licenciés à retourner aux études en raison des faibles opportunités d'emploi. L'emploi a toutefois été plus instable que la production, chutant légèrement en 2008, 2009 et 2014, pour se redresser rapidement dans les années subséquentes. En moyenne, le PIB réel dans les universités a progressé de 3,3 % par année sur la période 2007-2016, comparativement à 1,3 % pour l'emploi. Cela signifie que la productivité fut responsable d'environ 40 % de la croissance de la production, quoique les concepts et les mesures de productivité dans les services d'enseignement diffèrent généralement des autres secteurs de l'économie où les biens et les services sont échangés sur une base commerciale et dont la valeur monétaire est plus facile à établir. Néanmoins, les nouvelles technologies comme les cours et les outils d'apprentissage en ligne ont permis aux universités de répondre à la hausse de la demande pour leurs services, sans avoir à augmenter l'emploi de façon excessive. Cela a également permis aux universités de limiter les coûts à un moment où plusieurs provinces étaient confrontées à une augmentation des déficits budgétaires suite à la récession de 2008-2009.

### Croissance du PIB réel et de l'emploi dans les universités



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, scénario sectoriel 2017 du SPPC (projections).

Au cours de la période 2017-2026, la croissance de la production et de l'emploi dans les universités devrait ralentir considérablement par rapport à la décennie précédente, principalement en raison de la baisse anticipée dans la population âgée de 18 à 24 ans. On anticipe toutefois que la demande toujours croissante pour des travailleurs plus instruits et hautement qualifiés dans une économie en perpétuelle évolution continuera à faire grimper les taux d'inscription dans les universités au Canada. Les universités devraient également augmenter leurs efforts pour recruter des étudiants étrangers, mais cela pourrait s'avérer difficile puisque les schémas démographiques observés au Canada sont aussi présents dans plusieurs autres pays développés, bien que la faiblesse relative du dollar canadien représente un avantage concurrentiel. On projette que le PIB réel et l'emploi dans les universités augmenteront aux taux respectifs de 0,6 % et 0,3 % par année en moyenne sur l'horizon 2017-2026, soit un ralentissement considérable par rapport à la décennie précédente puisque la hausse anticipée dans les taux d'inscription postsecondaires ne suffira pas à contrer les facteurs démographiques. Comme c'est généralement le cas pour les nouvelles technologies, l'impact des cours et des outils d'apprentissage en ligne sur la productivité devrait s'estomper avec le temps, ce qui pourrait en partie expliquer le ralentissement de la croissance de la productivité sur la période de projection.

### **Soins de santé (SCIAN 6211-6219; 6221-6223; 6231-6239)**

Cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale consiste à dispenser des soins de santé en assurant des services diagnostiques et thérapeutiques et à soigner des bénéficiaires internes pour des raisons médicales et sociales. L'industrie est composée de trois segments distincts : les services de soins de santé ambulatoires qui comprennent les cabinets de médecins, de dentistes et des professionnels de la santé, et les laboratoires médicaux et d'analyses diagnostiques (43 % du PIB réel et 33 % de l'emploi en 2016); les hôpitaux qui comprennent les hôpitaux généraux, chirurgicaux, psychiatriques et ceux pour alcooliques et toxicomanes (41 % et 44 %); ainsi que les établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes qui dispensent des soins aux personnes souffrant de troubles du développement, d'une maladie mentale, d'alcoolisme ou de toxicomanie, de même qu'aux personnes âgées et aux personnes incapables de s'occuper d'elles-mêmes ou qui ne désirent plus vivre de manière autonome (16 % et 23 %). Avec un total de 1,8 millions de travailleurs en 2016, les soins de santé étaient le deuxième plus important employeur au Canada, derrière le commerce de détail. La main-d'oeuvre est principalement composée de travailleurs féminins (81 %) et caractérisée par un haut niveau de scolarité et par une grande proportion de travailleurs à temps partiel (23 %). Le segment des services de soins de santé ambulatoires affiche également une forte proportion de travailleurs indépendants (33 %). L'emploi est distribué proportionnellement à la population canadienne, soit 36 % en Ontario, 23 % au Québec, 13 % en Colombie-Britannique, 12 % en Alberta, et 16 % dans les autres provinces. Les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent :

Infirmiers autorisés/infirmières autorisées et infirmiers psychiatriques autorisés/infirmières psychiatriques autorisées (3012)  
Aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/

Technologues de laboratoires médicaux (3211)  
Rechercheurs, experts-conseils/expertes-conseils et agents/agentes de programmes en politiques de la santé (4165)

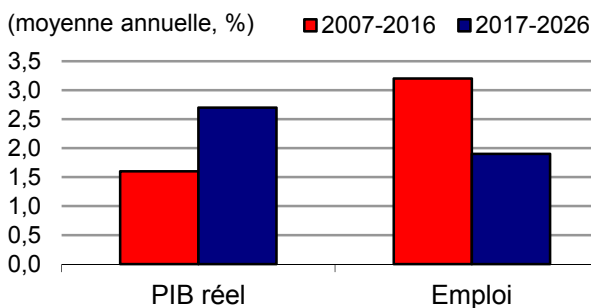
aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires (3413)  
 Infirmiers auxiliaires/infirmières auxiliaires (3233)  
 Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale (3112)  
 Travailleurs/travailleuses des services sociaux et communautaires (4212)  
 Médecins spécialistes (3111)  
 Adjointes administratifs médicaux/adjointes administratives médicales (1243)  
 Physiothérapeutes (3142)  
 Assistants/assistantes dentaires (3411)  
 Coordonnateurs/coordonnatrices et superviseurs/superveuses des soins infirmiers (3011)  
 Directeurs/directrices des soins de santé (0311)  
 Hygiénistes et thérapeutes dentaires (3222)  
 Techniciens/techniciennes de laboratoire médical et assistants/assistantes en pathologie (3212)  
 Psychologues (4151)  
 Massothérapeutes (3236)  
 Travailleurs sociaux/travailleuses sociales (4152)  
 Technologues en radiation médicale (3215)  
 Autre personnel de soutien des services de santé (3414)  
 Dentistes (3113)  
 Personnel ambulancier et paramédical (3234)

Autres technologies et techniciens/techniciennes des sciences de la santé (sauf soins dentaires) (3219)  
 Ergothérapeutes (3143)  
 Inhalothérapeutes, perfusionnistes cardiovasculaires et technologues cardiopulmonaires (3214)  
 Diététistes et nutritionnistes (3132)  
 Pharmaciens/pharmaciennes (3131)  
 Praticiens/praticiennes des médecines douces (3232)  
 Audiologistes et orthophonistes (3141)  
 Chiropraticiens/chiropraticiennes (3122)  
 Optométristes (3121)  
 Autres professionnels/professionnelles en thérapie et en diagnostic (3144)  
 Technologues en échographie (3216)  
 Opticiens/opticiennes d'ordonnances (3231)  
 Technologues en cardiologie et technologies en électrophysiologie diagnostique, n.c.a. (3217)  
 Instructeurs/institutrices pour personne ayant une déficience (4215)  
 Denturologistes (3221)  
 Professionnels/professionnelles de la gestion de l'information sur la santé (1252)  
 Technologues et techniciens/techniciennes dentaires et auxiliaires dans les laboratoires dentaires (3223)

\* Incluent également un nombre important de Préposés/préposées à l'entretien ménager et au nettoyage – travaux légers (6731); Serveurs/serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel de soutien assimilé (6711); et cuisiniers/cuisinières (6322).

Les soins de santé sont largement influencés par les tendances démographiques au Canada et très sensibles aux dépenses gouvernementales dans les programmes de santé et services sociaux. La demande pour les soins de santé est essentiellement immunisée contre les fluctuations cycliques de l'économie canadienne, puisque les soins de santé sont une nécessité. Par conséquent, la production dans l'industrie a augmenté continuellement de 2007 à 2016, même durant la récession de 2008-2009, se chiffrant à 1,6 % par année en moyenne. La croissance de la production fut principalement alimentée par les besoins grandissants d'une population vieillissante. Cette croissance aurait été plus forte n'eût été de la hausse des déficits budgétaires provinciaux après la récession, qui a obligé les gouvernements à restreindre le financement des soins de santé publics, particulièrement en Ontario et au Québec. La hausse de la demande pour les soins de santé, combinée à une compression des dépenses gouvernementales, s'est traduite par une augmentation du temps d'attente pour certaines opérations ne mettant pas la vie en danger, comme le remplacement

### Croissance du PIB réel et de l'emploi dans les soins de santé



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, scénario sectoriel 2017 du SPPC (projections).

d'un genou ou d'une hanche, de même que par des attentes démesurées pour voir certains spécialistes.

Un autre développement apparu durant la dernière décennie est l'obligation pour les patients de payer une partie de la facture pour des services qui étaient auparavant couverts par le système de santé. Bien que ce processus varie d'une province à l'autre, des services comme l'examen oculaire annuel et la physiothérapie ne sont généralement plus couverts en entier dans certaines provinces. Cela dit, la hausse de la demande en soins de santé a entraîné la création d'environ un demi-million d'emplois dans l'industrie au cours de la dernière décennie. Bien que les contraintes budgétaires aient eu pour effet de limiter l'embauche après la récession de 2008-2009, la croissance de l'emploi a accéléré de façon marquée en 2015 et 2016, puisque plusieurs provinces ont réussi à améliorer leur situation budgétaire. En moyenne, l'emploi dans l'industrie a augmenté de 3,2 % par année sur la période 2007-2016, surpassant largement le taux de 1,0 % enregistré pour l'ensemble de l'économie canadienne. Outre la forte demande de main-d'œuvre, les quotas de formation pour les professionnels de la santé, conjugués à des conditions de travail difficiles, ont limité l'offre de travailleurs et entraîné une pénurie importante de main-d'œuvre dans l'industrie, comme le suggèrent les taux de chômage très bas pour les professions de la santé. L'écart important entre la croissance de la production et de l'emploi s'est traduit par une croissance négative de la productivité de 2007 à 2016, quoique les concepts et les mesures de productivité dans les soins de santé publics diffèrent généralement des autres secteurs de l'économie où les biens et les services sont échangés sur une base commerciale et dont la valeur monétaire est plus facile à établir. Les fournisseurs de soins de santé ont mis en œuvre plusieurs mesures afin d'augmenter l'efficacité et réduire les coûts durant la dernière décennie, mais ces changements ne sont pas apparus dans les chiffres sur la productivité en raison d'une hausse importante de l'emploi. Ces mesures consistent, par exemple, à mettre davantage l'accent sur les soins de première ligne, la prévention et les soins à domicile.

Au cours de la période de projection, le vieillissement de la population continuera d'exercer une pression à la hausse sur les coûts en soins de santé, obligeant les gouvernements provinciaux à accroître le financement de ces coûts. On anticipe que l'engagement de plusieurs provinces à réduire le temps d'attente dans les salles d'urgence et le temps requis pour les procédures chirurgicales et les traitements spécialisés viendra accélérer la croissance des dépenses gouvernementales et de la production dans les soins de santé. On projette que le PIB réel augmentera à un taux moyen de 3,2 % par année sur l'horizon 2017-2026, une accélération notable par rapport à la dernière décennie. La croissance de l'emploi devrait toutefois ralentir considérablement, se chiffrant à 1,9 % par année en moyenne, surpassant néanmoins le taux de création d'emplois anticipé pour l'ensemble de l'économie. Ce ralentissement est principalement attribuable à une pénurie de main-d'œuvre dans les professions en forte demande (comme les médecins et les infirmiers) et aux pressions budgétaires dans les provinces. En effet, les changements démographiques viendront contraindre la croissance de l'emploi et du PIB réel au Canada à long terme, ce qui réduira la croissance des revenus gouvernementaux, limitant ainsi la capacité des gouvernements à accroître leurs dépenses, incluant les dépenses dans les services publiques de soins de santé. Dans un tel contexte, on anticipe que les fournisseurs de soins de santé continueront à élaborer des approches

novatrices et à adopter de nouvelles façons d'offrir des services afin de limiter leur utilisation de la main-d'œuvre, entraînant un regain de croissance dans la productivité. Parmi les nouveaux modèles de prestation de services, mentionnons la plus grande participation du secteur privé dans la prestation de soins de santé, le recours accru aux soins à domicile pour les patients en phase terminale, et la possibilité de permettre aux infirmiers et aux pharmaciens de fournir des services auparavant réservés aux médecins. Les services en ligne et les autres modèles alternatifs de prestations de services rendus possibles par la technologie jouent également un rôle important dans presque tous les processus, comme l'inscription des patients, le suivi des données, les tests de laboratoire et les outils de soins autoadministrés. Les téléphones intelligents et les tablettes électroniques ont commencé à remplacer les systèmes conventionnels de surveillance et d'enregistrement, et les patients ont dorénavant la possibilité de recevoir une consultation complète à domicile. Les services sont de plus en plus assurés à l'extérieur des murs des hôpitaux et intégrés à des dispositifs accessibles et conviviaux. En plus d'adopter des procédures et des technologies visant à améliorer l'efficacité dans la prestation des services de soins de santé, les fournisseurs continueront à prendre des mesures pour contenir les coûts dans le système. Parmi ces initiatives, mentionnons le renvoi des patients à la maison la journée même où ils ont subi une chirurgie de remplacement d'une articulation. En recevant des services de suivi à la maison, ces patients coûtent beaucoup moins cher que ceux qui passent la nuit à l'hôpital. Un plus grand recours aux sages-femmes dans certaines provinces et des séjours hospitaliers de plus courte durée après un accouchement sont d'autres mesures qui continueront à réduire les coûts dans le système. Ces initiatives sont cruciales à long terme, compte tenu des pressions exercées par les changements démographiques sur le financement des soins de santé publics.

### **Assistance sociale (SCIAN 6241; 6242; 6243; 6244)**

Cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fournir des services d'aide sociale tels que des services de counselling, d'assistance sociale, de protection de l'enfance, d'hébergement communautaire, de réadaptation professionnelle et des services de garderie. L'industrie est composée de quatre segments distincts: services individuels et familiaux qui comprennent les services à l'enfance et à la jeunesse et les services aux personnes âgées et aux personnes ayant une incapacité; services communautaires d'alimentation et d'hébergement, et services d'urgence et autres secours; services de réadaptation professionnelle comme des services d'orientation professionnelle, de formation et d'expérience de travail aux chômeurs, aux personnes sous-employées et aux personnes ayant une incapacité; et les services de garderie, incluant les programmes d'éducation préscolaire. Les services individuels et familiaux et les services de garderie représentent les deux plus importants segments de l'industrie, totalisant 47 % et 46 % de l'emploi respectivement en 2016. La part restante de l'emploi (7 %) est répartie également entre les deux autres segments. La ventilation des SCIAN à 4 chiffres pour le PIB n'est pas disponible. Dans l'ensemble, l'industrie comptait 503 900 travailleurs en 2016, répartis presque proportionnellement à la population canadienne, soit 34 % en Ontario, 31 % au Québec, 12 % en Colombie-Britannique, 9 % en Alberta, et 15 % dans les autres provinces. La main-d'œuvre est composée principalement de travailleurs

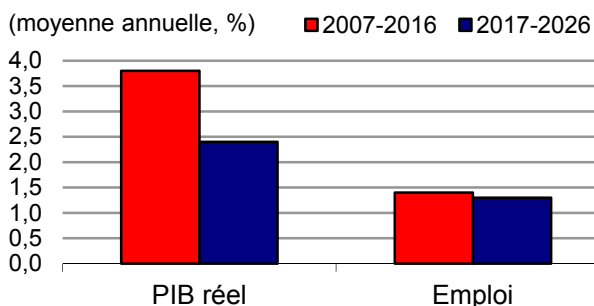
féminins (88 %) et caractérisée par une proportion importante de travailleurs à temps partiel (24 %). Les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent :

Éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/  
aides-éducatrices de la petite enfance (4214)  
Travailleurs/travailleuses des services sociaux et  
communautaires (4212)  
Aides familiaux résidents/aides familiales  
résidentes, aides de maintien à domicile  
et personnel assimilé (4412)  
Travailleurs sociaux/travailleuses sociales (4152)  
Thérapeutes conjugaux/thérapeutes conjugales,  
thérapeutes familiaux/thérapeutes familiales et autres  
conseillers assimilés/conseillères assimilées (4153)  
Directeurs/directrices des services sociaux,  
communautaires et correctionnels (0423)

Rechercheurs, experts-conseils/expertes-  
conseils et agents/agentes de programmes en  
politiques sociales (4164)  
Cuisiniers/cuisinières (6322)  
Infirmiers autorisés/infirmières autorisées et  
infirmiers psychiatriques autorisés/infirmières  
psychiatriques autorisées (3012)  
Rechercheurs, experts-conseils/expertes-  
conseils et agents/agentes de programmes en  
politique de santé (4156)  
Instructeurs/instructrices pour personnes  
ayant une déficience (4215)

L'assistance sociale est un élément central de l'état providence canadien. Elle comprend une série de programmes de sécurité du revenu de dernier recours à l'intention des Canadiens qui ont besoin de soutien pour diverses raisons, y compris des difficultés financières en période de crise économique. Par conséquent, plusieurs composantes de l'aide sociale sont inversement reliées aux fluctuations négatives de l'économie canadienne. Les tendances démographiques ont également un impact important sur la demande d'assistance sociale, particulièrement pour les services fournis aux enfants, aux adolescents et aux personnes âgées. Pendant et peu après la récession de 2008-2009, la production a augmenté à un rythme accéléré, puisque le ralentissement de l'économie a obligé un plus grand nombre de Canadiens à solliciter de l'aide sociale suite à la hausse soudaine du chômage. La croissance de la production a ralenti de 2011 à 2013 puisque l'économie se portait mieux, avant d'accélérer à nouveau de 2014 à 2016, reflétant en grande partie les difficultés économiques et la montée du chômage dans les provinces productrices de pétrole (Alberta, Saskatchewan et Terre-Neuve-et-Labrador) suite à l'effondrement des prix du pétrole brut. Le regain de croissance de la population infantile (âgée de 1 à 4 et de 5 à 11 ans) et la croissance plus rapide de la population âgée de 65 ans et plus ont aussi contribué à accroître la production dans l'assistance sociale au cours de la dernière décennie, particulièrement dans les services de garderie et les services individuels et familiaux, y compris les services aux personnes âgées. En moyenne, le PIB réel dans l'industrie a augmenté de 3,8 % par année au cours de la période 2007-2016, surpassant largement le rythme de croissance de l'économie canadienne. Toutefois, la croissance de l'emploi a été beaucoup plus faible, se chiffrant à 1,4 % par année en moyenne, puisque une part importante de la croissance de la production est venue d'une hausse de la productivité. En effet, l'augmentation considérable des déficits budgétaires après la récession de 2008-2009 a obligé la plupart des gouvernements provinciaux à limiter les coûts

### Croissance du PIB réel et de l'emploi dans l'assistance sociale



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, scénario sectoriel 2017 du SPPC (projections).

de main-d'œuvre dans les programmes sociaux et à mettre en œuvre des approches novatrices pour améliorer l'efficacité dans la prestation des services.

Au cours de la période de projection, la croissance de la production dans l'assistance sociale devrait ralentir considérablement par rapport à la période 2007-2016, principalement en raison d'une croissance économique plus forte et de la robustesse du marché du travail au Canada, à court terme. Le ralentissement anticipé dans la croissance de la population chez les 1 à 4 ans au cours de la prochaine décennie viendra également freiner la croissance de l'activité dans les services de garderie. On s'attend toutefois à ce que le vieillissement de la population et la croissance accrue de la population chez les 5-17 ans viennent renforcer la croissance de la production dans les services individuels et familiaux, particulièrement dans les services sociaux offerts aux personnes âgées, aux enfants et aux adolescents. Les départs massifs à la retraite des baby-boomers viendront également restreindre la croissance du revenu disponible à plus long terme, et ceux qui n'auront pas suffisamment épargné pour financer leur retraite pourraient avoir besoin d'un soutien financier (une situation rendue encore plus précaire par le fait que les taux d'intérêt sont demeurés à des niveaux historiquement bas depuis 2009, limitant le taux de rendement des actifs financiers). On projette que le PIB réel dans l'assistance sociale augmentera à un taux moyen de 2,4 % par année sur l'horizon 2017-2026, un ralentissement notable par rapport à la décennie précédente, principalement en raison d'une amélioration des perspectives économiques à court terme (on anticipe une accélération de la croissance dans la deuxième moitié de la période de projection). En comparaison, le taux de croissance de l'emploi devrait demeurer relativement similaire à celui de la décennie précédente, se chiffrant à 1,3 % par année en moyenne. La productivité devrait continuer à représenter une part importante de la croissance de la production, compte tenu des pressions supplémentaires exercées sur les finances publiques. En effet, les changements démographiques viendront contraindre la croissance de l'emploi et du PIB réel au Canada à long terme, ce qui réduira la croissance des revenus gouvernementaux, limitant ainsi la capacité des gouvernements à accroître leurs dépenses, incluant les dépenses reliées aux programmes sociaux. Dans un tel contexte, on anticipe que les fournisseurs de services d'assistance sociale continueront à élaborer des approches novatrices et à adopter de nouvelles façons d'offrir des services afin de réduire leurs coûts de main-d'œuvre, entraînant des gains de productivité additionnels.

### **Administration publique (SCIAN 9111-9119; 9121-9129; 9131-9139; 9141; 9191)**

L'administration publique comprend les établissements dont l'activité principale est de nature gouvernementale aux niveaux fédéral, provincial, territorial, régional, municipal et local. Elle couvre les services législatifs, la taxation, la défense nationale, le maintien de l'ordre et de la sécurité publics, les services d'immigration, les affaires étrangères et l'aide internationale, ainsi que la gestion des programmes gouvernementaux. L'industrie comprend non seulement des fonctionnaires, mais aussi des membres des Forces armées canadiennes, des policiers et des pompiers. L'administration fédérale représente le plus important des cinq segments, totalisant 38 % de la production et 37 % de l'emploi en 2016 (excluant les membres actifs des Forces armées canadiennes), suivie des administrations locales, municipales et régionales (32 % de la production et 33 % de l'emploi), et des administrations provinciales et territoriales (27 % et



29 %). L'administration autochtone, ainsi que l'administration internationale et les autres administrations extraterritoriales représentent la part restante de la production et de l'emploi (3 % et 1 %). Dans l'ensemble, l'administration publique comptait 927 300 travailleurs en 2016, répartis proportionnellement à la population : 38 % en Ontario, 26 % au Québec, 11 % en Colombie-Britannique, 10 % en Alberta, et 15 % dans les autres provinces et territoires. La main-d'œuvre est répartie en part égales entre les hommes (49 %) et les femmes (51 %) et bénéficie d'une rémunération largement supérieure à la moyenne nationale, ce qui s'explique en partie par des taux de syndicalisation élevés (72 %). Étant donné la grande variété d'activités, les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent une combinaison de :

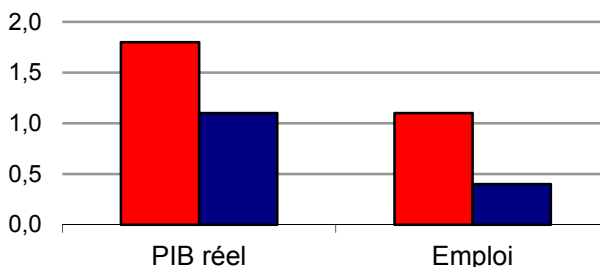
Policiers/policières (sauf cadre supérieurs) (4311)	Urbanistes et planificateurs/planificatrices de l'utilisation des sols (2153)
Agents/agentes d'assurance-emploi, d'immigration, de services frontaliers et du revenu (1228)	Technologues et techniciens/techniciennes en génie civil (2231)
Directeurs/directrices de la fonction publique (0411-0414)	Correspondanciers/correspondancières et commis aux publications et aux règlements (1452)
Rechercheurs, experts-conseils/expertes-conseils et agents/agentes de programmes en politiques sociales (4164)	Intervieweurs/intervieweuses pour enquêtes et commis aux statistiques (1454)
Pompiers/pompières (4312)	Agents/agentes de probation et de libération conditionnelle et personnel assimilé (4155)
Analystes et consultants/consultants en informatique (2171)	Analystes de bases de données et administrateurs/administratrices de données (2172)
Vérificateurs/vérificatrices et comptables (1111)	Agents/agentes de programmes propres au gouvernement (4168)
Agents/agentes de services correctionnels (4422)	Juges de paix et officiers/officières de justice (1227)
Avocats/avocates et notaires (4112)	Commis à la saisie de données (1422)
Programmeurs/programmeuses et développeurs/développeuses en médias interactifs (2174)	Agents/agentes d'application de règlements municipaux et autres agents/agentes de réglementation, n.c.a. (4423)
Agents/agentes de sécurité et personnel assimilé des services de sécurité (6541)	Biologistes et personnel scientifique assimilé (2121)
Agents/agentes de soutien aux utilisateurs (2282)	Technologues et techniciens/techniciennes en biologie (2221)
Rechercheurs, experts-conseils/experts-conseils et agents/agentes de programmes, en sciences naturelles et appliquées (4161)	Membres des corps législatifs (0011)
Manœuvres à l'entretien des travaux publics (7621)	Commis des services judiciaires (1416)
Agents/agentes aux achats (1225)	Inspecteurs/inspectrices d'ingénierie et officiers/officières de réglementation (2262)
Ingénieurs civils/ingénieures civiles (2131)	Inspecteurs/inspectrices des produits agricoles et de la pêche (2222)
Cadres supérieurs/cadres supérieures – administration publiques (0012)	Traducteurs/traductrices, terminologies et interprètes (5125)
Économistes, chercheurs et analystes des politiques économiques (4162)	Personnel technique en géomatique et en météorologie (2255)
Adjoints/adjointes de direction (1222)	Mathématiciens/mathématiciennes, statisticiens/statisticiennes et actuaires (2161)
Directeurs financiers/directrices financières (0111)	Juges (4111)
Inspecteurs/inspectrices en construction (2264)	Physiciens/physiciennes et astronomes (2111)
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail (2263)	Météorologues et climatologues (2114)
Rechercheurs, experts-conseils/expertes-conseils et agents/agentes de programmes en politiques de la santé (4165)	

Pendant et peu après la récession de 2008-2009, les différents programmes mis en place par les gouvernements fédéral et provinciaux afin de stimuler l'économie sont venus augmenter la

production et l'emploi dans l'administration publique. C'est ainsi que, de 2007 à 2011, le PIB réel et l'emploi dans cette industrie ont progressé en moyenne de 3,6 % et 2,0 % par année, respectivement. Toutefois, la diminution des recettes fiscales et l'augmentation des dépenses publiques ont entraîné d'importants déficits budgétaires dans tous les paliers de gouvernements. En 2012, les gouvernements fédéral et provinciaux ont annoncé des mesures visant à freiner la croissance des dépenses dans les programmes afin d'équilibrer leurs budgets. Ceci s'est traduit par une légère baisse de la production et de l'emploi au sein de l'administration publique de 2012 à 2015. Le gouvernement fédéral a été le plus restrictif sur le plan des dépenses afin d'atteindre l'équilibre budgétaire en 2014-2015. Bien que l'administration fédérale ait atteint son objectif, la situation s'est détériorée de nouveau suite à l'effondrement des prix du pétrole brut, puisque le ralentissement de la croissance économique au Canada a réduit la croissance des recettes publiques. En 2016, le gouvernement fédéral a augmenté considérablement ses dépenses pour stimuler l'économie, renforçant la croissance de la production dans l'administration publique. Cette situation, combinée à l'embauche liée au recensement de 2016, a entraîné une reprise notable de l'emploi. En moyenne, le PIB réel dans la fonction publique a progressé de 1,8 % par année sur l'ensemble de la période 2007-2016, comparativement à 1,1 % pour l'emploi. Les contraintes budgétaires ont été les principaux facteurs qui ont mené à la création de modèles plus efficaces visant à améliorer la gestion des programmes gouvernementaux et la prestation des services publics, entraînant des gains de productivité considérables.

### Croissance du PIB réel et de l'emploi dans l'administration publique

(moyenne annuelle, %) ■ 2007-2016 ■ 2017-2026



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, scénario sectoriel 2017 du SPPC (projections).

Au cours de la période 2017-2026, la croissance de la production et de l'emploi au sein de l'administration publique devrait ralentir significativement par rapport à la décennie précédente, principalement en raison des pressions additionnelles exercées par les changements démographiques sur les finances publiques. En effet, le ralentissement anticipé dans la croissance de la population en âge de travailler et la baisse du taux d'activité moyen occasionnée par le vieillissement de la population viendront réduire la croissance de la population active au Canada à long terme, limitant ainsi la création d'emplois et la croissance économique au pays, ce qui viendra affecter la croissance des recettes fiscales. En plus d'éroder les bases d'imposition fédérale et provinciale, le vieillissement de la population exercera des pressions supplémentaires sur le système de soins de santé, limitant la capacité d'accroître les dépenses dans les programmes gouvernementaux et l'administration publique. Cette arme à double tranchant entraînera certainement une prolongation de la période de confinement des coûts pour les gouvernements qui sont déjà dans une situation délicate sur le plan budgétaire. Par conséquent, on projette que le PIB réel dans l'administration publique progressera à un taux moyen de 1,1 % par année sur l'horizon 2017-2026, soit un ralentissement notable par rapport à la décennie précédente. Le ralentissement sera encore plus prononcé pour l'emploi, qui devrait progresser à un taux moyen de seulement 0,4 % par

année, soit moins de la moitié du taux enregistré sur la période 2007-2016. D'ici la fin de la période de projection, on anticipe que l'embauche au gouvernement sera négligeable. En plus des contraintes budgétaires, le ralentissement anticipé dans la croissance de l'offre de main-d'œuvre au Canada et le resserrement graduel du marché du travail devraient inciter les gouvernements à automatiser certaines de leurs opérations et à continuer de mettre en place de nouvelles façons d'offrir des services afin de limiter leur utilisation de la main-d'œuvre, entraînant des gains de productivité additionnels. Grâce à la rapidité des progrès anticipés dans les technologies cognitives, les opérations gouvernementales impliquant des tâches routinières (dans des professions comme celles de commis, d'inspecteur et d'agent de programme) deviendront de plus en plus susceptibles d'être automatisées et exécutées par des logiciels spécialisés, des systèmes intelligents et des applications en ligne, alors les opérations impliquant des tâches non routinières (dans des professions comme celles de chercheur, analyste et scientifique) seront davantage appuyées et complémentées par l'utilisation et l'analyse des mégadonnées, l'intelligence artificielle et l'apprentissage machine.